RB175,209

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by

Louis Melzack

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/ancientfrencharc00neil

Hewell 1st Sept. 1791

ANCIENT FRENCH ARCHIVES

OR

EXTRACTS

From the Minutes of Council

Relating to the Records of Canada

While under the Government of France.

QUEBEC.....PRINTED BY SAMUEL NEILSON,.....M.DCC.XCI.

ANCIENNES Archives Françaises,

OU

EXTRAIT

Des Minutes du Conseil

Qui concernent les Regîtres du Canada lorsqu'il étoit sous le gouvernement de France.

A QUEBEC.....CHEZ SAMUEL NEILSON,.....M.DCC.XCI.

ANCIENT FRENCH ARCHIVES.

OR

EXTRACTS FROM THE MINUTES OF COUNCIL

Relating to the Records of CANADA *while under the Government of France.*

THURSDAY, 27TH. DECEMBER, 1787.

IT is ORDERED by HIS LORDSHIP, with the advice of the Council, that Messrs. *Dunn*, *Mabane*, *De Lery* and *Grant* at Quebec, and the Gentlemen of the Board at Montreal, or any three of them in each district, be a Committee to inquire into the State and Condition of the ancient Records of the Province, and in what places they are deposited, and to report thereupon to HIS LORDSHIP with all convenient Speed.

THURSDAY, 19TH JUNE, 1788.

ORDERED by HIS LORDSHIP, with the advice of the Council, respecting the ancient Records and Papers in the public offices, that the Committees charged to report their state and condition extend their Inquiries to the nature of the contents of the several Books, the period each Volume includes, its folios or pages, its blanks, its index, and external marks and distinctions, its actual condition or state of preservation, its authenticity, and to what office it appertained, and its present place of deposit; and to all such other inquires as may occur to the Committees to be pertinent, relative to all public papers prior to the conquest.

MONDAY, 12TH. APRIL, 1790.

HIS LORDSHIP communicates to the board the result of the order of the 27th December 1787, respecting the condition of the ancient French records, comprised in two Reports by *Mr. Dunn* from the Committee charged to inspect those found in the district of Quebec, as well as the representation from *M. De Belestre* chairman of the committee charged to inspect those found in the district of Montreal.—ORDERED that the said reports and representation be entered in the minutes, and it is referred to a committee of the whole council to report what may be necessary for the future disposition of the said records; HIS LORDSHIP at the same time recommending it to the council, to consider what in particular may be more immediately expedient, as to such parcels thereof as appear to concern the ancient jurisdiction of Three-Rivers, and to redeem those that relate to Montreal from their present dangerous condition.

MONDAY, 4TH JANUARY, 1791.

Read a further report respecting the French records at Montreal in execution of the order of the 27th December, 1787.

HIS LORDSHIP recommends to the consideration of the Council, what course may be expedient respecting the ancient records, in pursuance of the late Act or Ordinance for rendering these Archives useful and safe.

Ordered by His Lordship, with the advice of the Council, that the Clerk cause the several Orders, together with so much of the reports and proceedings on this subject as may be necessary and useful for the information of the public, to be printed in both languages, and that a sufficient number of copies be transmitted to the several Sheriffs to be by them distributed among

ANCIENNES ARCHIVES FRANÇAISES.

OU

EXTRAIT DES MINUTES DU CONSEIL, qui concernent les Régîtres du CANADA *lorſqu'il étoit ſous le Gouvernement de France.*

JEUDI, LE 27 DECEMERE, 1787.

IL EST ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, que *Meſſieurs Dunn, Mabane, De Léry* à Québec, et les Meſſieurs du Conſeil à Montréal, ou aucuns trois d'eux dans chaque Diſtrict, forment un Commité pour enquérir ſur l'état et la condition des Anciens Régîtres de la Province, et dans quel endroit ils ſont dépoſés, et en faire le rapport à ſon Excellence avec toute l'expédition convenable.

JEUDI, LE 19 JUIN, 1788.

ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, quant aux Anciens Régîtres et Papiers dans les Offices Publics, que les Commités chargés de faire leur rapport ſur leur état et condition, étendront leurs enquêtes à la nature du contenu des différens Livres, l'eſpace de tems que chaque volume renferme, ſes folios ou pages, ſes blancs, ſon index et ſes marques et diſtinctions extérieures, ſa condition actuelle ou ſon état de conſervation, ſon autenticité, et à quel Office il appartenoit, et l'endroit actuel ou il eſt dépoſé; et à toutes et telles autres enquêtes que les Commités pourront trouver pertinentes, relativement à tous Papiers Publics avant la Conquête.

LUNDI, LE 12 AVRIL, 1790.

SON EXCELLENCE communique à l'Aſſemblée du Conſeil le réſultat de l'ordre du 27 Décembre 1787, quant à la condition des anciens Régîtres François, compris dans deux rapports par Mr. *Dunn* du Commité chargé d'examiner ceux trouvés dans le Diſtrict de Québec, ainſi que la repréſentation de Mr. *de Belleſtre* Préſident du Commité chargé d'inſpecter ceux trouvés dans le Diſtrict de Montréal.—ORDONNÉ que les dits rapports et la repréſentation ſoient entrés ſur les minutes, et il eſt référé à un Commité de tout le Conſeil de rapporter ce qui peut être néceſſaire, pour la diſpoſition à venir des dits Régîtres; ſon Excellence en même tems recommandant au Conſeil, de conſidérer particulierement ce qui peut être plus expédient immédiatement, quand à telle partie d'iceux qui paroit concerner l'ancienne Juriſdiction des Trois Rivieres, et afin de retirer ceux qui concernent Montréal, de leur dangéreuſe condition actuelle.

LUNDI, LE 4 JANVIER, 1791.

Lû un nouveau Rapport concernant les Régîtres Français à Montréal, en exécution de l'ordre du 27 Décembre, 1787.

SON EXCELLENCE recommande à la conſidération du Conſeil, quel moien peut être expédient quant aux anciens Régîtres, en conſéquence du ci-devant Acte ou Ordonnance qui rend ces Archives utiles et ſûres.

ORDONNÉ par ſon Excellence, de l'avis du Conſeil, que le Greffier fera imprimer dans les deux langues les différens ordres et autant des Rapports et Procédés, ſur cet objet qui peuvent être néceſſaires et utile pour l'information du Public, et qu'un nombre ſuffiſant de copies ſeront tranſmiſes aux différens Sheriffs qu'ils diſtribueront parmi les Magiſtrats de leurs Diſtricts reſpectifs

among the magiſtrates of their reſpective diſtricts; And that it be referred to the Chief Juſtice, Meſſrs. *Pownall*, *Grant*, *De Lery* and *Baby*, to report what ſhall appear to them to be further neceſſary in purſuance of the ſaid Act or Ordinance: and the ſame Committee are charged to ſuperintend the ſelection from the reports and proceedings above directed to be publiſhed.

FRIDAY, 28TH. JANUARY, 1791.

Read a Report from the committee charged with the courſe to be purſued reſpecting the French Archives;

Ordered by His Lordſhip, with the advice of the Council, that the ſaid Committee be authoriſed, under the hand of their Chairman, to demand the removal of any of the ancient French Archives, now in the diſtrict of Quebec, to which the Act relates, paſſed in the thirtieth year of His Majeſty's reign, intitled, "An Act or Ordinance for the better preſervation and due diſtribution of the Ancient French Records." from any depoſit in which they now are, to the Secretary's office, that they may be the more conveniently inſpected by the ſaid committee, and that they remain there, under the care of the Secretary of the Province, until further report and order ſhall be made and taken reſpecting the ſame; and that the ſaid committee have authority in the interim, to adjuſt the mode of ſuch removal, and what may be neceſſary to diſcharge the preſent keepers of the ſaid Archives ſo to be removed, and to charge the Secretary with the ſafe cuſtody of the ſame, and for permitting ſuch acceſs to them by the preſent keepers thereof, as may be conſiſtent with their duty and rights of office, until ſuch concluſive orders reſpecting the permanent diſpoſition of the ſaid Archives ſhall be made, as by the Act or Ordinance aforementioned is authoriſed and directed; of which the ſaid Secretary, the Clerks of the Common-Pleas of the diſtrict of Quebec, and all perſons poſſeſſed of any of the ſaid Archives are to take notice and govern themſelves accordingly.

REPORT OF THE COMMITTEE FOR THE DISTRICT OF QUEBEC,

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor in Chief &c. &c. &c.

The Committee for the diſtrict of Quebec, conſiſting of Meſſrs. *Dunn*, *Mabane*, *De Lery* and *Grant*, appointed by Your Excellency to inquire into the ſtate and condition of the ancient records of the Province, having gone through the examination of all ſuch as have come to their knowledge, humbly lay before Your Lordſhip a fair copy of the Journals of their proceedings, which they pray may be taken as their report thereon; and the committee humbly ſuggeſt, that in their opinion, to compleat this work, it will be neceſſary to employ one or more ſkilful and careful perſons to make out liſts of all the Decrets, arrets and Ordinances of the King, the ſuperior council and intendants, with a reference therein to the books and pages where they are entered. All which is nevertheleſs moſt humbly ſubmitted to Your Lordſhip's great wiſdom.

By order of the committee,

QUEBEC, 17th. March, 1790. THOMAS DUNN, *Chairman.*

ABSTRACT OF THE JOURNALS OF THE COMMITTEE, VIZ.

The Chairman laid before the Committee the following Liſts.

1ſt. An inventory from the Secretary of the Province of the French books of record and public papers in his poſſeſſion. 2d.

pectifs et qu'il sera référé au *Juge en Chef, Messieurs Powvnall, Grant, de Léry et Baby*, de rapporter ce qu'il leur paroitra d'avantage nécessaire en éxécution du dit Acte ou Ordonnance ; et le même Commité est chargé de surveiller au choix des parties des Rapports et Procédés qui ont été ci-dessus ordonnées être publiées.

VENDREDI, LE 28 JANVIER, 1791.

Lû un Rapport du Commité chargé des moyens que l'on doit suivre quant aux Archives Françaises.

ORDONNÉ par son Excellence, de l'avis du Conseil, que le dit Commité sera autorisé sous le seing de son Président, de demander le changement et la translation d'aucune des anciennes Archives Françaises actuellement dans le District de Québec, auxquelles se rapporte le dit Acte passé dans la trentieme année du Régne de sa Majesté, intitulé, " Acte ou Ordonnance pour la " meilleure conservation et la juste distribution des anciennes Archives Françaises," d'aucun dépôt dans lequel ils sont actuellement, au Bureau du Sécrétaire, afin qu'elles puissent être plus convenablement inspectées par le dit Commité, et d'y rester sous la garde du Sécrétaire de la Province, jusqu'à ce qu'un plus ample Rapport et un ordre soient faits quant aux dites Archives ; et que le dit Commité aura l'autorité dans l'interim, de dresser la maniere de telle translation, ce qui peut être nécessaire pour décharger les gardiens actuels des dites Archives qui doivent être ainsi transportées, et de charger le Sécrétaire de la garde sûre d'iceux, et pour permettre tels accès aux dites Archives par les gardiens actuels d'icelles, qui peut consister avec leur devoir et leurs droits d'Office, jusqu'à ce que tels ordres décisifs quant à la disposition permanentes des dites Archives, seront donnés, comme il est autorisé et ordonné par l'Acte ou Ordonnance ci-devant mentionné ; dont le dit Sécrétaire, les Greffiers des Plaidoyers-communs du District de Québec, et toutes personnes aiant en leur possession aucune des dites Archives, doivent prendre connoissance et se conduire conformement.

RAPPORT DU COMMITÉ POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Gouverneur en Chef, &c. &c. &c.

LE Commité pour le District de Québec composé de *Messieurs Dunn, Mabane, de Léry et Grant*, nommé par Votre Excellence pour enquérir sur l'état à la condition des anciens Régîtres de la Province, après avoir éxaminé tous ceux qui sont venus à sa connoissance, soumet humblement devant Votre Excellence une copie des journaux de ses procédés, qu'il prie d'être regardés comme son rapport sur les dits anciens Régîtres ; et le Commité suggere humblement, que suivant son opinion, il sera, pour compléter cet ouvrage, nécessaire, d'employer une ou plusieurs personnes éclairées et attentives pour dresser des listes de tous les Décrêts, Arrêts et Ordonnances du Roi, du Conseil Supérieur et des Intendans, avec une référence y incluse aux livres et pages ou ils sont enrégistrés. Le tout néanmoins très humblement soumis à la profonde sagesse de Votre Excellence.

Par Ordre du Commité,—QUEBEC, le 17 Mars, 1790.

(Signé) THOMAS DUNN, *Président.*

EXTRAIT DU JOURNAL DU COMMITE'.

Le Président a mis devant le Commité les Listes suivantes :

1ere. Un inventaire du Sécrétaire de la Province des livres Français enrégîtrés et des Papiers publics en sa possession.

2dé.

2d. An inventory of the Engliſh books and papers in the office of ſecretary and regiſter of the Province.

3d. A liſt of the records in the poſſeſſion of *Peter Lewis Panet*, Clerk of the Court of Common Pleas and of the prerogative.

4th. Return of the records in the cuſtody of *David Lynd* as clerk of the Common-Pleas, regiſter of the prerogative court, regiſter of Vice-Admiralty, and clerk of the peace.

5th. Liſt of public records in the Council-office.

6th. Liſt of Regiſters in the Terrar-Office, in the poſſeſſion of *Francis Joſeph Cugnet* clerk of the Terrars.

7th. Liſt of *Adjudications par forme de Licitation* in the Court of Common-Pleas, in the poſſeſſion of *Peter Lewis Panet*.

The committee proceeded to the examination of the firſt book in Mr. Secretary *Pownall's* Inventory, a folio in the French language, bound in calf, in bad condition and much worn, in one end of this book, compriſed of ninety-ſix leaves, to which Mr. *Pownall* has made an index, it is lettered A. INS. CONS. S. 1668 A 1682 N° 1. Beginning with the King's Edict creating the ſupe ior council dated 1ſt. April 1663, and ends on the ninety-ſixth leaf with the proceſs verbal of the ſuperior council concerning the *Radaction* of the *Code Civil*. or Ordinance of Lewis the fourteenth of April 1667;—its general contents are, the reſignation of the *Grant* of Canada by the Weſt-India company, and the King's acceptance thereof.—The King's commiſſions and inſtructions to his governors and intendants, commiſſions to Judges, Notaries &c. Declarations, Arrets, Ordinances, Letters Patent, Conceſſions and Regulations; alſo Donations, Marriage Contracts, and other Inſtruments of a public and private nature; In this part of the book the Acts are authenticated by the ſignatures of Clerks of the council, and the laſt or ninety-ſixth leaf is ſigned by Monſieur *Dupont* a member of ſaid council.

N. B. The whole book or Regiſter contains 376 leaves, including the former 96 leaves, and begins at the other end of the book with an Arret of the ſuperior council ordering the regiſtration and publication of the King's Edict of the 1ſt. April 1663 creating the ſuperior council for New France, to be held at Quebec, and ends on the 281ſt. leaf, with an interlocutory judgment dated 19th. December 1676 upon a petition of *François Noir Roland*, complaining of his curate refuſing him abſolution.—This book or regiſter is authenticated by the certificate of the governor *Comte* De *Frontenac*, on the firſt page as follows marked *F. F.*

" The preſent regiſter of the ſovereign council containing three hundred and ſeventy-ſix " leaves was this day marked, *Ne varietur*, on the firſt and laſt leaves by us *Louis de Buade* " *de Frontenac*, knight, count of Paluan, one of His Majeſty's council, His Majeſty's gover- " nor and intendant general in New France, Quebec, the fifteenth January one thouſand " ſix hundred and ſeventy-five. FRONTENAC."

The entries in general throughout this end of the book are authenticated by the Governor, Biſhop, Intendant, Councillors or clerk of the council; and the laſt or 281ſt. leaf is ſigned by *Ducheſnau* Intendant and by *Dupont* member of the council—Its general contents are a variety of orders, regulations, Ordinances, judgments civil and criminal of the ſuperior council, licitations and adjudications of crown eſtates, repreſentations to the King and his miniſters upon various ſubjects.

Note—The 23d. leaf is looſe, one ſide of the 24th. leaf is eraſed by order, and ſigned Creſſy, Courcelle and Talon, the ſecond ſide of the 24th. and the whole of the 25th. leaf is blank,

2de. Un inventaire des Livres et Papiers Anglais dans l'Office du Sécrétaire et Greffier de la Province.

3me. Etat des Régîtres en la poſſeſſion de Pierre Louis Panet, Greffier de la Cour des Plaidoiers-Communs et Prérogatif.

4me. Retour des Régîtres en la garde de David Lynd comme Greffier de la Cour des Plaidoiers-Communs, Greffier de la Cour des Prérogatives, Greffier de la Cour de Vice-Amirauté et Greffier de la Paix.

5me. Liſte des Régîtres publics dans l'Office du Conſeil.

6me. Etat des Régîtres de Greffe du Terrier en la Poſſeſſion de François Joſeph Cugnet, Greffier du Terrier.

7me. Etat des adjudications par forme de Licitation à la Cour des Plaidoiers-communs en la poſſeſſion de Pierre Louis Panet.

Le Commité a procédé à l'examen du premier Livre dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, en in folio en langue Françaiſe, relié en veau dans un mauvais état et bien uſé, au commencement de ce Livre, par un bout contient quatrevingt feuilles, pour leſquels Mr. Pownall a fait un index ' il eſt marqué au dos A. Ins. Cons. S. 1668 à 1682 N° 1. commençant par l'Edit du Roi qui érige le Conſeil Supérieur daté du 1er. Avril 1663 et finit ſur la quatrevingt-ſeizieme feuille par le Procès Verbal du Conſeil Supérieur concernant la rédaction du Code Civil ou Ordonnance de Louis quatorze d'Avril 1667, le contenu en général de cette partie, ſont la réſignation de la Conceſſion du Canada par la Compagnie des Indes et l'acceptation de cette réſignation par le Roi.—Les Commiſſions et Inſtructions du Roy aux Gouverneurs et Intendans, Commiſſions aux Juges, Notaires, &c. Déclarations, Arrêts, Ordonnances, Lettres Patentes, Conceſſions et Réglemens, auſſi des Donations, des Contrats de Marriage et autres Actes d'une nature publique et privée, dans cette partie du Livre les Actes ſont autentiqués par les ſignatures des Greffiers du Conſeil et la derniere ou la quatrevingt ſeizieme feuille eſt ſignée par Monſieur Dupont un Membre du Conſeil.

N. B. Tout le Livre ou Régître contient 376 feuilles, y compriſes les quatrevingt-ſeiziemes feuilles, et commence à l'autre fin du Livre, par un Arrêt du Conſeil Supérieur qui ordonne l'enrégitrement et la Publication de l'Edit du Roi du 1er Avril 1663 qui érige le Conſeil Supérieur pour la Nouvelle France, qui ſe tiendra à Québec, et finit à la 281me feuille, par un jugement interlocutoire daté du 19 Décembre 1676 ſur une Requête de François Noir Roland, ſe plaignant du refus que lui faiſoit le Curé de l'abſolution—Ce Livre ou ce Régître eſt autentiqué par le Certificat du Gouverneur Comte de Frontenac, ſur la premiere page comme ſuit, marqué F. F.

"Le préſent Régître du Conſeil Souverain contenant trois cens ſoixante et ſeize feuillets a été "ce jour paraphé *ne varietur* par premier et dernier, par nous Louis de Buade de Frontenac Che-"vallier Comte de Paluan, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Gouverneur et Intendant Géné-"ral pour ſa Majeſté, en la Nouvelle France, Québec le quinzieme Janvier Mille ſix cents "ſoixante et quinze." "FRONTENAC."

Les Enrégîtremens en général dans toute cette partie du Livre ſont autentiqués par le Gouverneur, l'Evêque, l'intendant, les Conſeillers ou Greffier du Conſeil, et la derniere ou la 281me feuille eſt ſignée par Duchesnau Intendant et par Dupont Membre du Conſeil,—ſon contenu en général eſt une diverſité d'ordres, réglemens, Ordonnances, Jugemens, Civils et Criminels des Conſeils Supérieurs, des licitations et adjudications des biens de la Couronne, des repréſentations au Roy et ſes Miniſtres ſur différens ſujets.

Remarque.—La vingt-troiſieme feuille eſt détachée, un côté de la vingt-quatrieme feuille eſt raturée par ordre, et ſignée Creſſy, Courcelle et Talon, le ſecond côté de la vingt-quatrieme feuille, et le tout de la vingt-cinquieme feuille eſt blanc.

B. N° 2. Lettered INS. CONS. S. 1679 to 1705.

This book has a detached index, begins with the King's Edict of April 1663 creating the sovereign council contained on three pages of parchment, the remainder of this book is common paper and contains in the whole, including the above Edict, 164 written leaves, and three blank leaves at the end of the book; this book is in tolerable good order bound in calf, the first entry upon paper on the third leaf is a grant of the *Isles et Islets de Mingan* to Jacques de la Lande and Louis Joliet, and the last entry on the leaf 164 is a commission appointing *Mr. de Monseignat* clerk of the superior council in lieu of *Monsr. Peuvret*; The entries in this book are signed by the clerks of the council, and the last page by *Dupont* a member of the council. Its general contents are arrets, edicts, Ordinances, and orders of the French King and other state papers, arrets of the superior council at Quebec, grants of land by the governor and Intendant and confirmations by the King; commissions to officers of government &c. and re-annexations of lands to the crown.

Note—The 108th. leaf is loose.

C N° 3. INS. CONS. S. 1704 a 1714.

This book is bound in calf and in good condition, containing 94 leaves with a fixed index; Begins with the Kings order concerning the mode of proceeding in the superior council dated 18th. June 1704, and ends with the Kings edict of the establishment of Louisiana, dated the 14th. September 1712, general contents the same as letter B, and authenticated by the signature of the clerk of the council.

D N° 4. INS. CONS. S. 1714 a 1718.

This book is bound in calf and in good condition, containing 93 leaves with a fixed index exclusive of the title-page, signed *Begon intendant* on which is the following certificate.

" The present register containing ninety-three leaves, this leaf not included, has been noted and " marked by us intendant of Justice, Police and Finance in New France, serving for the re- " gistration of all the arrets, Ordinances, edicts, letters patent of His Majesty, at the of- " fice of the superior council of this country, Done at Quebec the twenty-eighth July, one " thousand seven hundred and fourteen. BEGON."

It begins with a deed of gift from the King of three thousand livres per annum to the cathedral of Quebec, dated September 1713, and ends with the King's brevet of ratification of a grant by the governor and intendant, for a piece of ground in Quebec to *Marianne Rivert Widow Dumontier* dated 26th. January 1717, contents the same as the foregoing, authenticated by the clerk of the council, and the first and last act signed by *Begon* intendant.

E N° 5. INS. CONS. S. 1718 a 1722.

This book is bound in calf and in good condition, contains 137 leaves with a fixed index exclusive of the title-page signed *Begon*. Begins with the King's declaration 21st. March, 1718, reducing the card-money of Canada to half its value, and ends with the King's regulation for granting of seats in the churches in Canada; Its contents and authenticity the same as the foregoing book.

F N° 6. INS. CONS. S. 1722 a 1731;

This book is bound in calf, contains 179 leaves with a detached index, exclusive of the title page as in letter E, said to contain 181 leaves but there are only 179. It begins with the commission of councillor to *Mr. Lanoulier* of the 10th. February, 1722, and ends on the 176th. leaf with an extract from the registers of the King's council of state upon a petition of

François

B. N° 2. Marqué Ins. Cons. S. 1679 à 1705.

Ce livre a un index détaché, il commence par l'Edit du Roy d'Avril 1663 qui érige le Souverain Conseil contenu sur trois pages de parchemin, le reste de ce livre est de papier commun et contient en tout, en y comprenant le dit Edit, 164 feuilles écrites et trois feuilles en blanc à la fin du livre—ce livre est dans un assez-bon état, relié en veau, le premier enrégitrement sur papier sur la troisieme feuille est une concession des Isles et Islets de Mingan à Jacques De La Lande et Louis Joliet, et le dernier enrégitrement sur la feuille 164 est une commission qui nomme Monsr. de Monseignat Greffier du Conseil Supérieur au lieu de Mr. Peuvret, les enrégitremens dans ce livre sont signés par les Greffiers du Conseil, et la derniere page par Dupont un membre du Conseil, il contient en général des arrêts, des édits, des Ordonnances, et ordres du Roi de France et autres papiers d'état, des arrêts du Conseil Supérieur à Québec, des concessions de terre par le Gouverneur et l'Intendant et des ratifications par le Roy; des commissions aux officiers du Gouvernement, &c. et des réunions des terres à la Couronne.

Remarque.—La 108me feuille est détachée.

C. N° 3 Ins. Cons. S. 1704 à 1714.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contenant quatrevingt quatorze feuilles avec un index y attaché; il commence par l'ordre du Roy concernant la maniere de procéder dans le Conseil Supérieur daté du 18 Juin 1704, et finit par l'Edit du Roy de l'établissement de la Louisianne, daté du 14 Septembre 1712.—Ce qui est contenu en général est la même chose que le livre lettre B. et autentiqué par la signature du Greffier du Conseil.

D. N° 4 Ins. Cons. S. 1714 à 1718.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contenant quatrevingt treize feuilles avec un index y attaché, exclusivement de la page du titre signée Begon Intendant sur laquelle est le certificat qui suit:

" Le présent Régître contenant quatre-vingt treize feuillets, celui-ci non compris, a été " cotté et paraphé par nous Intendans de justice, police et finance en la Nouvelle France pour " servir à enrégitrer tous les arrêts, ordonnances, édits, lettres Patentes de sa Majesté, au " Greffe du Conseil Supérieur de ce Païs, fait à Québec, le 25 Juillet, 1714.

(Signé) " BEGON."

Il commence par un contrat de don du Roy de trois mille livres par an à la Cathédrale de Québec daté de Septembre 1713 et finit avec le Brevet du Roi de ratification d'une concession par le Gouverneur et l'Intendant pour un lopin de terre dans Québec à Marianne Rivert veuve Dumontier daté du 26 Janvier 1717, le contenu est le même que celui-ci-devant autentiqué par le Greffier du Conseil; et le premier et le dernier acte signés par Begon Intendant.

E. N° 5. Ins. Cons. S. 1718 à 1722.

Ce livre est relié en veau et en bon état, contient 137 feuilles avec un index y attaché, outre la page du titre signée Bégon, il commence par la déclaration du Roi du 21 Mars 1718 qui réduit l'argent en carte du Canada à la moitié de sa valeur, et il finit par le réglement du Roi qui accorde des bancs dans les Eglises du Canada; ce qu'il contient et son autenticité sont les mêmes que le livre ci-devant.

F. N° 6. Ins. Cons. S. 1722 à 1731.

Ce livre est relié en veau; il contient cent soixante-dix-neuf feuilles avec un index détaché, outre la page du titre comme dans la lettre E, il a été dit qu'il contenoit cent quatrevingt-une feuille, mais il n'y a que cent soixante-dix-neuf, il commence par la commission de Conseiller à Mr. Lanouiller du 10 Février 1722, et finit à la cent soixante seizieme feuille par un extrait des Régîtres du Conseil d'Etat du Roi sur une requête de François Poulin sieur de Francheville

François Poulin Sieur de Francheville, concerning the opening of Iron mines at St Maurice dated 4th. April, 1730, its contents and authenticity as before.

Note.—The leaves 61 and 72 are looſe.

G. N° 7. Ins. Cons. S. 1731 a 1736;

This book is in good condition bound in calf, and contains 93 leaves with a detached index excluſive of a certificate on the title page as before, but ſigned *Hocquart* intendant. It begins with the King's commiſſion to *Hocquart* as intendant, dated 21ſt. Ferbuary, 1731, and ends on the 90th. leaf with the King's brevet of ratification of a ſeigneurie in Miſſiſkoui-Bay to *Mr. de Luſignan*, dated 8th. Febuary, 1735. Its contents and authenticity as before.

H. N° 8. Ins. Cons. S. 1736 a 1743;

This book is bound in calf, and contains 94 leaves with a detached index; It begins with the commiſſion of councillor to *Mr. Taſchereau* dated 1ſt. April 1735, and ends with a paper entitled on the margin, Armorial Regulations for the *Sieur Louis Godfroy de Normanville*, dated May 1718, Its general contents as before, and authenticated throughout by the clerk of the council.

Note.—The 10th and 61ſt leaves are looſe.

I N° 9. Ins. Cons. *S.* 1743 a 1753.

This book is badly bound in calf, contains 94 leaves with a detached index, begins with the King's declaration concerning the manner of electing tutors and curators for minors who have eſtates in France and in the Colonies, dated 1ſt Febuary 1743, and ends with a brevet of ratification of a ſeignory to *Mr. Pean*, its general contents and mode of authenticating as the laſt.

Note.—The 10th leaf is looſe.

K N° 10. Ins. Cons. S. 1753 a 1758;

This book is bound in calf, it contains fifteen written leaves with a fixed index, and about two quires of blank paper. It begins with the King's brevet of ratification of the grant of a ſeignory to *Mr. Beaujeux* dated 1ſt June 1753, and ends on the fifteenth leaf with the King's brevet of naturalization to *Mr. Feltz*, chief ſurgeon of the King's troops at Montreal, dated 3d February 1758, its general contents and mode of authenticating as the laſt.

N. B. All the regiſtrations in the foregoing ten books appear to be in purſuance of the arrets or orders of the ſuperior council.

The committee proceeded on the ſix books entitled in Mr. Secretary *Pownall's* inventory,

" Regiſter of edicts, arrets, declarations and commiſſions of His Majeſty, 6 volumes from A to F.

Book lettered A. has for title on the ſecond leaf,

" Firſt volume of edicts, arrets and declarations of His Majeſty ſince 1663, until 1700,
" N° A.

N° B has no title, but begins with

" N° B Orders of the King in regard to the cuſtom that ought to obtain in the ſovereign
" council from the 18th June 1704, on the part of His Majeſty, &c."

C Is entitled on the ſecond leaf,

" Third volume of edicts, arrets and declarations of His Majeſty from the ſeventh October
" 1720 until 1736, N° C."

D.

quant à l'ouverture des mines de Fer à Saint Maurice, daté du 4 Avril 1730, ce qu'il contient et ſon autenticité ſont comme ci-devant.

Remarque.—Les feuilles 61 et 72 ſont détachées.

G. N° 7. Ins. Cons. S. 1731 à 1736.

Ce livre eſt en bon état, relié en veau; il contient quatrevingt treize feuilles avec un index détaché, outre la page ſur laquelle eſt le titre, eſt un certificat comme ci-devant, mais ſigné Hocquart Intendant, il commence par la commiſſion du Roy à Hocquart comme Intendant, datée du 21 Février 1731, et finit ſur la quatrevingt dixieme feuille par le brevet du Roi de ratification d'une ſeigneurie dans la Baie de Miſſiſkoui à Mr. de Luſignan daté du 8 Fevrier 1735, ce qu'il contient et ſon autenticité ſont comme ci-devant.

H. N° 8. Ins. Cons. S. 1736 à 1743.

Ce livre eſt relié en veau, et contient quatrevingt quatorze feuilles avec un index détaché; il commence par la commiſſion de Conſeiller à Mr. Taſchereau daté du 1er. Avril 1735, et finit par un papier intitulé, réglemens des armoiries pour le ſieur Louis Godfroy de Normanville, daté de May 1718, ce qu'il contient en général eſt comme ci-devant, et l'antenticité dans tout le livre eſt par le Greffier du Conſeil.

Remarque.—Les dixiemes et ſoixante une feuilles ſont détachées.

I. N° 9. Ins. Cons. S. 1743 à 1753.

Ce livre eſt mal relié en veau; il contient quatrevingt quatorze feuilles avec un index détaché; il commence par la déclaration du Roi concernant la maniere d'élire les tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens en France et dans les colonies, daté du 1er Février 1743, et finit par le brevet de ratification d'une ſeigneurie à Mr. Péan; ce qu'il contient et ſa forme d'autenticité, comme la derniere.

Remarque.—La dixieme feuille eſt détachée

K. N° 10. Ins. Cons. S. 1753 à 1758.

Ce livre eſt relié en veau, il contient quinze feuilles écrites avec un index fixe et après environ deux mains de papier blanc, il commence par le brevet du Roi de ratification de la conceſſion d'une ſeigneurie à Mr. de Beaujeux daté du 1er Juin 1753, et finit ſur la quinzieme feuille par le brevet du Roi, de naturaliſation à Mr. Feltz premier chirurgien des troupes du Roi à Montréal, daté du 3 Février 1758, ce qu'il contient en général et la forme de ſon autenticité ſont comme le dernier.

N. B. Tous les Enrégitremens dans les dix livres ci-devant paroiſſent être en éxécution d'arrêts ou ordres du Conſeil Supérieur.

Le Commité a procédé à l'éxamen des ſix livres mentionnés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, ſous l'intitulé

" Régître d'édits, arrêts, déclarations et commiſſions de ſa Majeſté, 6 volumes de A à F."

Le livre marqué A a pour titre ſur la ſeconde feuille,

"Premier volume d'édits, arrêts et déclarations de ſa Majeſté depuis 1663 juſqu'à 1700 N° A.

N° B. n'a aucun titre, mais il commence par,

" N° B. Ordres du Roi ſur ce qui doit être uſité dans le Conſeil Souverain du 18 Juin
" 1704 de par le Roi, &c."

C. eſt intitulé ſur la ſeconde feuille,

" Troiſieme volume d'édits, arrêts et déclarations du Roi depuis le 7 Octobre 1720 juſqu'à
" 1736 N° 6."

D.

D Is entitled,

" Fourth volume of edicts, arrets and declarations of His Majesty from the the twentieth " Auguſt one thouſand ſeven hundred and thirty-ſix, until the ſecond November one thou- " ſand ſeven hundred & forty-three, N° D."

E Is entitled,

" Detached volume of edicts, declarations and arrets concerning the foreign commerce and " the excluſive privilege of the Indian company for the ſale of Beaver ſkins from 1664 until " 1727."

F Is entitled,

" Montreal,"

" Detached volume of edicts, arrets and declarations of the King relative to the govern- " ment of Montreal from 1644 until 1727, N° F.

Theſe ſix volumes are in tolerable good order, and appear to be copies agreeable to their titles, tranſcribed from the Regiſters of the ſuperior council.

They contain no marks of authenticity whatever.

The committe then proceeded to the examination of the five books entitled in Mr. Secretary *Pownall's* inventory,

" *Regiſtres d'Intendance in five volumes from N° 1 a 10.*

Firſt volume contains Cahiers N° 1 & 2.

N° 1. Letter A, Contains copies of original grants of lands wrote on 47 leaves from 1 to 47, but has no ſignature or mark of authenticity by any public officer.

N° 2. Letter B, Contains copies of original grants of lands wrote on fifty-one leaves from 1 to 51, authenticated by the ſignature of *Monſr. Begon*, intendant.

" Second volume contains Cahiers N° 3 & 4.

N° 3. Letter C, Contains copies of grants of lands by *Meſſrs. Denonville* governor and *de Champigny* intendant, on thirty-ſix written leaves, authenticated by their ſignatures and that of their ſecretary.

N° 4. Letter D, contains copies of grants of lands on twenty-nine leaves, of which the firſt thirteen are authenticated by the ſignatures of *Meſſrs. Frontenac* and *Champigny*; The remaining ſixteen leaves do not appear to have any authenticity.

Third volume contains Cahiers, N° 5 & 6.

N° 5. Letter E, Contains copies of grants of lands on twenty written leaves and are authenticated by the ſignatures of *Meſſrs Hautevillę* Secretary to *Monſieur de Frontenac*, and *André* Secretary to *Monſieur de Champigny* on the leaf folio'd 20, then comes a blank leaf and is followed by 22 written leaves from folio 22 to 43, containing copies of grants of lands without any authenticity.

N° 6. Letter F, Contains copies of grants of lands by *Meſſrs de Vaudreuille*, governor, and *Begon*, intendant, written on eleven leaves and authenticated by the ſignature of *Mr. Begon*.

Fourth volume contains Cahiers, N° 7, 8 & 9.

N° 7 Contains copies of grants of lands, written on thirty-ſeven leaves, authenticated by the ſignature of *Monſieur Hocquart*.

N° 8 Contains copies of grants of lands, written on thirty-three leaves authenticated by the ſignature of *Monſieur Hocquart*. N° 9.

D. est intitulé

" Quatrieme volume d'édits, arrêts, et déclarations du Roi depuis le vingtieme Août mil " sept cens trente six, jusqu'au second Novembre mil sept cens quarante trois N ° D."

E. est intitulé

" Volume détaché d'édits, déclarations et arrêts concernant le commerce étranger et le " privilége exclusif de la Compagnie des Indes pour la vente des peaux de Castor depuis " 1664 jusqu'à 1727"

F. est intitulé

" Montréal,"

" Volume détaché d'édits, arrêts et déclarations, du Roi qui ont rapport au Gouvernement " de Montréal depuis 1644 jusqu'à 1727. N ° F.

Ces six volumes sont dans un assez bon ordre, et paroissent être des copies conformement à leurs titres, transcrits des régitres du Conseil Supérieur.

Ils ne contiennent aucune marques d'autenticité quélconque.

Le Commité a alors procédé à l'examen des cinq livres intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Régitres d'Intendance en cinq Volumes depuis N ° 1. *à* 10.

Le premier volume contient des cahiers N ° 1. et 2.

N ° 1. Lettre A. Contient copies des concessions originales des terres écrites sur 47 feuilles depuis 1 à 47; mais n'a aucune signature ni marque d'autenticité par aucun officier Public.

N ° 2. Lettre B. Contient copies des concessions originales, écrites sur cinquante une feuille de 1. à 51. autentiqué par la signature de Monsr. Begon Intendant.

Le second volume contient les cahiers N ° 3. et 4.

N ° 3. Lettre C. Contient des copies des concessions de terres par Messieurs Dénonville Gouverneur et de Champigny Intendant sur trente six feuilles écrites, autentiqué par leurs signatures et celle de leur Sécrétaire.

N ° 4. Lettre D. Contient des copies de concessions de terres sur vingt neuf feuilles, dont les treize premieres sont autentiquées par les signatures de Messrs. Frontenac et Champigny, les seize feuilles restantes ne paroissent avoir aucune autenticité.

Le troisieme volume contient les cahiers N ° 5. et 6.

N ° 5. Lettre E. Contient des copies de concession de terres sur vingt feuilles écrites et sont authentiquées par les signatures de Messrs. Hauteville sécrétaire de Monsr. de Frontenac, et André sécrétaire de Monsr. de Champigny sur la feuille numérotée 20, il suit alors une feuille en blanc qui est suivie de vingt deux feuilles écrites depuis le folio 22 jusqu'au folio 43 contenant des copies de concessions de terre sans aucune autenticité.

N ° 6. Lettre F. Contient des copies de concessions de terres par Messrs. De Vaudreuil Gouverneur et Bégon Intendant écrites sur onze feuilles et autentiquées par la signature de Mr. Bégon.

Le quatrieme volume contient les cahiers N ° 7. 8 et 9.

N ° 7. Contient des copies de concessions de terres, écrites sur trente sept feuilles autentiquées par la signatnre de Monsr. Hocquart.

N ° 8. Contient des copies de concessions de terres, écrites sur trente trois feuilles autentiquées par la signature de Monsr. Hocquart.

N ° 9.

N° 9. Contains copies of grants of Lands, written on eighty-seven leaves, the first thirty-five leaves are authenticated by the signature of *Monsieur Hocquart*, and the remaining fifty-two leaves by the signature of *Monsieur Bigot*.

Fifth volume Cahiers N° 10. Contains copies of grants of lands written on twenty-three leaves; The first twenty leaves are authenticated by *Mr. Bigot's* signature, the remaining three leaves have no authenticity.

The foregoing five volumes are in tolerable good condition, and seem to have been in the intendant's office.

The committee proceeded next to examine the two books entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory, *Cahiers d'intendance, conceſſions in fief, &c.* in two volumes, 1ſt from N° 2 to 9, folios 52 to 412; 2d N° 10 to 17, folios 414 to 793.

First volume contains eight cahiers from N° 2 a 9; This book conſiſts of three hundred and fifty-ſix written leaves, begining on the fifty ſecond leaf and ending on the four hundred and ſeventh leaf, the remainder of the book is numbered to 412 and is in blank, a blank leaf 413 has been cut out.

The committee then examined the ſecond volume containing eight cahiers N° 10 a 17, as connected with the firſt volume, it begins on leaf four hundred and fourteen and ends in writing on leaf ſeven hundred and ſeventy-four, the following leaves in blank run on to folio 793.

The fifty-one firſt leaves wanting to compleat theſe books or cahiers d'intendance, appear to the committee to be cahier N° 2. bound up by miſtake in the firſt volume of the ſix books entitled "Regiſters d'intendance," as the laſt leaf ends with the word "gouverneur" in the grant of the ſeignory of Grondine, the regiſtration of which is continued on the firſt leaf numbered 52 in the firſt volume of the forementioned two books, entitled "Cahiers d'intendance."

Theſe two volumes are bound in calf in tolerable good preſervation, they have detached indexes and contain copies of original grants of land in fief, and are authenticated throughout by the ſignature of the intendant *Begon*, and in general by that of the proprietor, except the three laſt written leaves of the ſecond volume.

In the firſt volume two leaves are folio'd 341, and in the ſecond volume the leaves folio'd 564, 565, 566, 567, 568 and 569 are looſe.

The committee then took up the book entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory *ſept Cahiers, Foy et Homage*, 30 September 1723 to 28th September 1754.

This book has an affixed index, it is bound in calf and in tolerable good preſervation, from one to three hundred and forty written leaves, on which are entered the acts of Foy and Homage rendered by the proprietors of ſeigniories from the 30th January 1723 to the 28th Sept. 1754; They are authenticated by the ſignatures of the intendants and other officers of government before whom they were rendered.

In various parts of this book powers of attorney to repreſentatives, when the proprietors were abſent, are inſerted, ſome of which are attached and others looſe.

The committee then proceeded to examine three volumes each marked on the back with letter A "*Papiers Terriers, &c.*

Firſt volume has the following title on the third leaf "*Aveux, Denombremens* and declara-" tions from the Terrars of the King's Domain in New France volume firſt."

On

N° 9. Contient des copies des conceſſions de terres écrites ſur quatre vingt ſept feuilles, les premieres trente cinq feuilles ſont autentiquées par la ſignature de Monſr. Hocquart et les cinquante deux autres feuilles reſtantes, par la ſignature de Monſr. Bigot.

Le cinquieme volume cahiers N° 10. contient des copies de conceſſions de terres écrites ſur vingt trois feuilles les 20 prémieres feuilles ſont autentiquées par la ſignature de Monſr. Bigot, les trois feuilles reſtantes n'ont point d'autenticité.

Les cinq volumes ci-devant ſont aſſez en bon ordre et paroiſſent avoir été à l'office de l'intendant.

Le commité a procédé enſuite à éxaminer les deux livres intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall cahiers d'Intendance, conceſſions en fiefs &c. en deux volumes le premier depuis N° 2 à 9. folios 52 à 412; le ſecond depuis le N° 10 à 17. folios 414 à 793.

Le premier volume contient huit cahiers depuis le N° 2 à 9; ce livre conſiſte en deux cens cinquante ſix feuilles écrites, commençant à la cinquante deuxieme feuilles et finiſſant à la quatre cent ſeptieme feuille, le reſte du livre eſt nombré à 412 et il eſt en blanc, une feuille en blanc 413 a été coupée.

Le Commité a alors éxaminé le ſecond volume contenant huit cahiers du N° 10 à 17, comme joint avec le premier volume, il commence ſur la feuille quatre cent quatorze et finit d'être écrit ſur la feuille ſept cens ſoixante et quatorze, les feuilles qui ſuivent en blanc vont juſqu'au folio 793.

Les cinquante et une premieres feuilles qui manquent pour completer ces livres ou cahiers d'intendance, paroiſſent au commité être le cahier N° 2 relié par méprise, dans le premier volume des ſix livres intitutulés, " Régîtres d'Intendance," parce que la derniere feuille finit par le mot de " Gouverneur," dans la conceſſion de la ſeigneurie des Grondines, dont l'enrégîtrement eſt continué ſur la premiere feuille nombrée 52 dans le premier volume des deux livres ci-devant mentionnés intitulés, " cahiers d'intendance,"

Ces deux volumes ſont reliés en veau dans un aſſez bon état de conſervation, ils ont des index détachés, et contiennent des copies de conceſſions originales de terre en fief, et ſont autentiquées par la ſignature de l'intendant Bégon, et en général par celle du propriétaire, excepté les trois dernieres feuilles du ſecond volume.

Dans le premier volume deux feuilles ſont marquées 341, et dans le ſecond volume les feuilles marquées 564, 565, 566, 567, 568 et 569 ſont détachées.

Le commité alors prit le livre intitulé dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall " ſept " cahiers, Foy et Hommage, du 30 Septembre 1723 au 28 Septembre 1754.

Ce livre a un index fixe, il eſt relié en veau, et dans un état aſſez bon de conſervation, il a depuis une juſqu'à trois cens quarante feuilles écrites, ſur leſquelles ſont enrégîtrés les actes de Foy et Hommage rendus par les propriétaires des ſeigneuries du 30 Janvier 1723 au 28 Septembre 1754; ils ſont autentiqués par les ſignatures des intendans et autres officiers du gouvernement devant qui ils ont été rendus.

Dans différentes parties de ce livre il y eſt inſéré des procurations aux répréſentans, lorſque les propriétaires étoient abſens dont quelques-uns ſont reliés et d'autres détachés.

Le commité a alors procédé a éxaminer trois volumes, chaque marqué au dos lettre A, " Papiers Terriers, &c.

Le Premier volume a le titre ſuivant ſur la troiſieme feuille,

" Aveu, dénombremens et déclarations du Terrier du domaine du Roy en la Nouvelle France, " Tome premier."

On the fourth leaf is an index entitled,

" General liſt of ſeigneuries and proprietors of fiefs, &c."

This index conformable to its title extends to the three volumes, and is written on thirty-three leaves; It is followed with two blank leaves, the next leaf numbered 1, or *premier*, has the following introduction.

" Terrar of the Weſtern Domain in New France done by *Michel Begon* knight, ſeigneur of " La Picardiere, Murbelin and other places, one of His Majeſty's councillors, and member " of the Parliament of Metz, intendant of juſtice, police and finance in New France, at the " requeſt of the King's attorney-general, and at the ſuit and inſtance of *Mr. François Etienne* " *Cugnet*, receiver-general of the ſaid Domain in this country, in conſequence of orders " from his majeſty and of the three hundred and eighty-third article of *Dumerque's* leaſe of " the ſaid Domain."

This volume contains excluſive of the index, three hundred and ſeventy-four written leaves, with a blank leaf at the end.

Volume ſecond has the ſame title as the firſt, and the next, a written leaf, begins with number or folio 375 and ends in writing on leaf folio'd 756.

Third volume has for title on the ſecond leaf,

" Supplement and addition to the Terrars of the Weſtern Domain in New France, made " and begun the fifteenth of February one thouſand ſeven hundred and twenty-three by *Meſſrs.* " *Begon* and *Dupuis* our predeceſſors, formerly intendants in this country, and continued and " concluded the firſt of September one thouſand ſeven hundred and forty, by us *Gilles Hoc-* " *quart.* knight, one of the king's councillors, intendant of juſtice, police and Fin- " ance in all New France, and the province of Louſiana, at the requeſt of His Majeſty's at- " torney-general, and at the ſuit and inſtance of *Mr. François Etienne Cugnet* director and " receiver-general of the Royal Domain in this country, in conſequence of His Majeſty's or- " ders and of the three hundred and eighty-third article of *Dumerque's* leaſe of the ſaid Do- " main."

This volume contains two hundred and twenty-ſix written leaves (1 a 226.)

Theſe three volumes are bound in calf and in good preſervation, they contain a detailed recital, declaration or repreſentation of the titles and poſſeſſors of ſeignories and of certain *roture* eſtates held of the King's Domain; the whole authenticated by the ſignatures of the intendants and officers of government charged with that department, and alſo in general by the ſignatures of the proprietors of the eſtates recorded.

The committee then took up a book entitled in *Mr. Secretary Pownall's* inventory and on the back,

" Extract from the Terrars by *Mr. Verrier* His Majeſty's attorney-general."

This book is bound in calf, in good preſervation, and appears to contain ſhort notes or extracts from the King's Terrars by *Mr. Le Verrier*, attorney-general for his own information, it is however worthy of preſervation.

The Committee proceeded to the examination of two books, lettered on the back " CAHIERS DES EMPLACEMENS, CONCESSIONS EN ROTURE, N° 1, a 7 f. 1 a 330 " and N° 8 a 14 folio's 331 a 657."

Theſe books have an index partly looſe and and partly attached, the French title on the ſecond leaf of the firſt volume is in theſe words,

" Regiſters of the titles of lots in the town of Quebec and other conceſſions holding *en cen-* " *ſive.*

The regiſtration begins on the firſt folio with the titles of *Mr. Charles Perthui's* houſe in Notre Dame ſtreet, and ends on the three hundred and thirtieth folio, with the titles of the ſmall Iſles and Iſlands of Ste. Marguerite appertaining to *Monſieur de Fonville.* The

Sur la quatrieme feuille eſt un index intitulé

" Table Générale des ſeigneuries et propriétaires des fiefs, &c."

Cet index qui eſt conforme à ſon titre s'étend aux trois volumes, et eſt écrit ſur trente trois feuilles; il eſt ſuivi de deux feuilles en blanc, la feuille d'enſuite Numérotée 1. ou premiere, a l'introduction ſuivante:

" Terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France fait par Michel Bégon chevalier, " ſeigneur de la Picardiere, Murbelin et autres lieux, conſeiller du Roy en ſes conſeils et au " Parlement de Metz, intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, à la re- " quête du Procureur Général du Roy, pourſuite et diligence du ſieur François Etienne Cugnet " receveur du dit domaine en ce Païs en conſéquence des ordres de ſa Majeſté, et de l'article " trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue, pour la ferme du dit domaine."

Ce volume contient outre l'index, trois cens ſoixante quatorze feuilles écrites, avec une feuille en blanc à la fin.

Le volume ſecond a pour titre ſur la ſeconde feuille,

" Supplement et addition au papier terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France, " fait et commencé le quinze de Février mil ſept cent vingt trois par Meſſrs. Bégon et Dupuis " ci-devant intendans en ce païs nos prédéceſſeurs et continué et clos le premier Septembre " mil ſept cent quarante, par nous Gilles Hocquart chevalier, conſeiller du Roy en ſes con- " ſeils, intendant de juſtice, police et finance en toute la Nouvelle France et Province de Loui- " ſianne, à la requête du procureur Général du Roi, pourſuite et diligence du ſieur François " Etienne Cugnet directeur et receveur général du domaine du Roy en ce païs en conſéquence " des ordres de ſa Majeſté et à l'article trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue pour la " ferme du dit domaine."

Ce volume contient deux cens vingt ſix feuilles écrites (1 à 226.)

Ces trois volumes ſont reliés en veau et bien conſervés, ils contiennent un récit detaillé, déclaration ou repréſentation des titres et poſſeſſeurs de ſeigneuries, et de certains biens en rotûre relevant du domaine du Roi; le tout autentiqué par les ſignatures des intendans et officiers du gouvernement chargés de ce département, et généralement auſſi par les ſignatures des propriétaires des biens enrégitrés.

Le Commité a pris enſuite un livre intitulé dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, et au dos,

" Extrait du terrier par Monſr. Verrier procureur Général du Roi."

Ce livre eſt relié en veau, en bon ordre, et paroit contenir de courtes notes, ou extraits du Terrier du Roi, par Monſr. Verrier procureur Général pour ſa propre information, il mérite cependant d'être conſervé.

Le commité a procédé à l'examen de deux livres écrits au dos " cahiers des emplacemens, " conceſſions en rotûre, N° 1 à 7, folio 1 à 330 et N° 8 à 14, folio 331 à 657."

Ces livres ont un index en partie détaché et en partie relié, le titre en Français ſur la ſeconde feuille du premier volume, eſt en ces termes,

" Régîtres des titres des emplacemens de la ville de Québec et autres conceſſions relevant de " ſa cenſive."

L'enrégîtrement commence ſur le premier folio par les titres de la maiſon de Mr. Charles Perthuis dans la rue Notre Dame et finit ſur le trois cent trentieme folio, avec les titres des petites iſles et iſles de Ste. Marguerite appartenant à Monſr. de Fonville.

The second volume begins on folio numbered three hundred and thirty-one, with the titles of a lot of ground in Saint Peters street, belonging to the representatives of *Mr. Cadet*, and ends on leaf or folio six hundred and fifty-six, with the titles of the minors Gauvreaux to sundry town lots folio 657, and the eight following leaves are in blank; These two books are in good condition, bound in calf, the title deeds therein recorded are in general authenticated by the signatures of the intendant *Begon*, and the persons to whom they belonged.

The leaf folio'd 474 is loose.

The committee then took up two volumes lettered on the back as follows, on the first "*Impositions pour les Cazernes* 1749, a 1756." on the second "*Impositions pour les Cazernes* 1757 and 1758." The first leaf of the first volume is folio'd 53 and begins with the following introduction.

"Roll of the impost upon the inhabitants of the town and *banlieu* of Quebec for reimbursing the expences incurred by his Majesty for the support of the barracks of that town, during the year 1749," and is followed by the roll of assessment amounting to thirteen thousand four hundred and ninety-one livres three *sols* and nine *deniers*, homologated by the ordinance of the Governor and Intendant of the 15th May 1750.

This volume ends with the roll of assessment and ordinance of homologation of the Governor and Intendant dated 1st. February 1756.

The second volume is folio'd on the second leaf 61, and begins with the roll of assessment for upholding the barracks for 1757 and ends with the roll for 1758, which roll amounted to thirteen thousand and fifty-four livres.

The ordinances of homologation contained in these two books are signed by the Governor and Intendant. The rolls of assessment are made up and signed by the Judge, Attorney General and Clerk of the *Prevôté*, and the Sindic of the merchants of Quebec; these two books are in good order, bound in calf.

The Committee then proceeded to the examination of forty-four books or volumes entitled in Mr. Pownall's inventory "ORDONNANCES D'INTENDANT."

The first five books are lettered on the back N°. 1 to 5—"Ordonnance de M. Raudot 1705 to 1711"—On the second leaf of the first book N°. 1 is the following title,

"Register containing one hundred and forty-four leaves, this leaf not included, in which "are copied commissions and ordinances issued by M. Raudot Intendant of Justice, Police "and Finance in this country, from the 7th. of September 1705 to the 18th. of November 1707 inclusive."

On folio first, it begins with the "Intendant's ordinance imposing a duty in French currency upon the importation of brandy, wine and tobacco," with the mode of publishing and levying the same.

This book contains 144 written leaves, folio'd 1 to 144, followed by an affixed index.

Book N°. 2. contains 118 written leaves, folio'd 1 to 118, followed by an affixed index.

Book N°. 3. contains 106 written leaves, folio'd 1 to 106, followed by an affixed index.

The contents of these four books are not authenticated by the signature of the Intendant or of any other public officer. In the beginning of each book a piece of parchment is bound up with it, which appears to the Committee to have been the original French cover to it.

Book N°. 5. is preceded with the parchment as the other four books, and is followed with the following introduction,

The

Le second volume commence sur le folio numéroté trois cens trente et un, par les titres d'un emplacement dans la rue St. Pierre appartenant aux représentans de Mr. Cadet, et finit sur la feuille ou folio six cens cinquante six, avec les titres des mineurs Gauvreaux de différens lopins de ville folio 657, et les huit feuilles suivantes sont en blanc; ces deux livres sont en bonne condition, relié en veau, les actes des titres qui y sont enrégitrés sont en général autentiqués par les signatures de l'intendant Bégon et les personnes à qui ils appartenoient.

La feuille marquée 474 est détachée.

Le commité a pris deux volumes écrits au dos comme suit sur le premier, "Impositions pour "les cazernes de 1749 à 1756." Sur le second "impositions pour les cazernes de 1757 à 1758. La premiere feuille du premier volume est marquée 53 et commence par l'introduction suivante,

" Rolle de l'imposition sur les habitans de la ville et banlieu de Québec pour rembourſement " des dépenses faites par sa Majesté pour l'entretien des casernes de cette ville pendant l'année " 1749." et est suivie par le rolle de répartition et cotisation montant à treize mile quatre cens " quatrevingt onze livres trois sols neuf déniers, homologué par l'Ordonnance du Gouver- " verneur et intendant le 15 May, 1750."

Ce volume finit par le rolle de cotisation et l'ordonnance d'homologation du Gouverneur et intendant daté du 1er. Fevrier 1756.

Le second volume est marqué sur la seconde feuille 61 et commence par le rolle de cotisation pour la répartition des casernes pour 1757, et finit par le rolle pour 1758 lequel rolle montoit à treize mille cinquante quatre livres.

Les ordonnances d'homologation contenues dans ces deux livres sont signées par le Gouverneur et l'intendant, les rolles de cotisation sont dressés et signés par le juge, le procureur général et le greffier de la prévôté, et par le sindic des marchands de Québec; ces deux livres sont en bon ordre, reliés en veau.

Le commité a alors procédé a l'éxamen de quarante quatre livres ou volumes intitulés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, " Ordonnances d'Intendant."

Les cinq premiers livres sont marqués au dos N° 1 à 5. " Ordonnances de Mr, Raudot de " 1705 à 1711." sur la seconde feuille du premier livre N° 1 est le titre suivant:

" Le régitre contenant cent quarante quatre feuillets, celle-ci non compriſe, dans lesquelles " est copie des commissions et ordonnances rendues par Mr. Raudot intendant de justice, police " et finance dans ce païs depuis le 7 Septembre 1705 jusqu'au dix huit de Novembre 1707 " inclusivement."

" Sur le folio premier, il commence par " l'ordonnance de l'intendant pour faire paier les " droits d'entrée monoye de France sur l'eaudevie le vin et le tabac," avec la maniere de les publier et de les prélever.

Ce livre contient 144 feuilles écrites marquées de 1 à 144 suivies d'un index y attaché.

Le livre N° 2. contient 118 feuilles écrites, marquées de 1 à 118, suivies par un index lié.

Le contenu de ces quatre livres ne sont point autentiqués par la signature de l'intendant, ni d'aucun autre officier public dans le commencement de chaque livre un morceau de parchemin est relié avec, ce qui paroit au commité avoir été le premier couvert françois à chacun.

Le livre N° 5 est précédé du même parchemin que les quatre autres livres et est suivi de l'introduction suivante:

" Le

" The preſent regiſter containing fifty-two leaves, this leaf not included, has been noted " and marked by us Intendant of juſtice, police and finance in New France, to ſerve for en- " regiſtering the commiſſions, ordinances of police and juſtice that we ſhall iſſue in this coun- " try—done at Quebec the firſt January 1711."

(And is ſigned) "RAUDOT."

This book contains 52 written leaves, (folio'd 1, to 52) followed by an affixed index, and the acts therein contained are authenticated as ſtated in the above introduction.

The next ſeven books are lettered on the back, "ORDONNANCES DE BEGON 1713 to 1726," and are numbered, 6, 7 A, 7 B, 8, 9, 10 & 11.

Book 6, is entitled on the firſt leaf " Ordinances of juſtice and police iſſued by Mr. Begon " Intendant of New France."

This book contains 377 written leaves folio'd 1 to 377, and is authenticated throughout by the ſignature of Monſr. Begon the Intendant.

Book N°. 7 A, has 34 written leaves, folio'd 1 to 34, authenticated as above.

Book N°. 7 B, has 188 written leaves, folio'd 1 to 188, and is authenticated as above.

Book N°. 8, has 146 written leaves, folio'd 1 to 146, and is authenticated as above.

Book N°. 9, has 116 written leaves, folio'd 1 to 116, authenticated as above.

Book N°. 10, contains 81 written leaves, folio'd 1 to 81, and is authenticated as above.

And book N°. 11, has 112 written leaves, folio'd 1 to 112, it is alſo authenticated by the ſignature of Monſr. Begon Intendant as above.—Theſe ſeven books have an affixed index at the end of each.

The next ſix volumes are lettered on the back " *Ordonnance de Dupuis* 1726 to 1728," and are numbered 12 A, 12 B, 13, 14, 15 & 16.

Book N°. 12 A, is entitled on the firſt leaf, " Ordinances of juſtice and police iſſued by " Mr. Dupuis Intendant in New France, from the fourteenth September 1726 to the twenty- " eighth Auguſt 1727 incluſively."

This book contains 152 written leaves, folio'd 1 to 152, and is authenticated thorough- out by the ſignature of Dupuis Intendant.

Book N°. 12 B, containing only commiſſions to officers of government, has 22 writ- ten leaves folio'd 1 to 22, authenticated as above.

Book N°. 13 has 45 written leaves, folio'd 1 to 45, and is authenticated by the ſignature of Monſr. Dupuis Intendant.

Book N°. 14 has 28 written leaves, folio'd 1 to 28, it is not authenticated by the ſig- nature of any public officer.

Book N°. 15 contains 45 writen leaves, folio'd 1 to 45, and is authenticated byt he ſig- nature of Mr. Dupuis Intendant.

Book N°. 16 has 10 written leaves, folio'd 1 to 10, and is alſo authenticated by the ſigna- ture of Mr. Dupuis Intendant.

Books N°. 12 A, 12 B, & N°. 13, have fixed indexes, N°. 14 has a looſe index, N° 15; and N°. 16 have no index.

The

" Le préſent régitre contenant cinquante deux feuilles celle-ci non comprise à été côtté et " paraphé par nous intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, pour enrégitrer " les commiſſions, ordonnances de police et de juſtice que nous rendrons dans ce païs.

Fait à Québec le premier Janvier, 1711.

Et eſt ſigné RAUDOT."

Ce livre contient cinquante deux feuilles (marquées de 1 à 52) ſuivi d'un index lié, et les actes y contenus ſont autentiqués comme il eſt conſtaté dans l'introduction ci-deſſus.

Les ſept livres d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnances de Bégon de 1713 à 1726 et ſont numérotées 6, 7 A, 7B, 8, 9, 10 et 11.

Le livre 6 eſt intitulé ſur la premiere feuille, " Ordonnances de juſtice et police rendues par " Mr. Bégon intendant de la Nouvelle France."

Ce livre contient 377 feuilles écrites marquées 1. à 377 et eſt autentiqué tout entier par la ſignature de Mr. Bégon l'intendant.

Le livre N° 7 A. a trente quatre feuilles écrites, marquées de 1 à 34 autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 7 B. a cent quatrevingt huit feuilles écrites, marquées de 1 à 188. et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 8 a cent quarante ſix feuilles écrites marquées de 1 à 146 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 9. a cent ſeize feuilles écrites, marquées de 1 à 116 autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 10. contient quatrevingt une feuilles écrites marquées de 1 à 81 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Et le livre N° 11. a cent douze feuilles écrites, marquées de 1. à 112, il eſt auſſi autentiqué par la ſignature de Monſieur Bégon comme ci-deſſus. Ces ſept livres ont un index lié à la fin de chaque.

Les ſix volumes d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnances de Dupuis 1726 à 1728," et ſont numérotés 12 A, 12B. 13, 14, 15 et 16.

Le livre N° 12 A. eſt intitulé ſur la premiere feuille " Ordonnances de juſtice et police ren- " dues par Mr. Dupuis intendant en la Nouvelle France, depuis le quatorzieme de Septembre " juſqu'au vingt-huitieme jour d'Aôut 1727 inclusivement."

Ce livre contient 152 feuilles écrites, marquées de 1 à 152, et eſt autentiqué tout entier par la ſignature de Dupuis intendant.

Le livre N° 12 B. (contenant ſeulement des commiſſions aux officiers du Gouvernement) a vingt deux feuilles écrites marquées de 1 à 22, autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 13 a quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 45 et eſt autentiqué par la ſignature de Monſieur Dupuis intendant.

Le livre N° 14. a vingt huit feuilles écrites marquées de 1 à 28 il n'eſt autentiqué par la ſignature d'aucun officier public.

Le livre N° 15. contient quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 45 et eſt autentiqué par la ſignature de Mr. Dupuis intendant.

Le livre N° 16 a dix feuilles écrites. marquées de 1 à 10, et eſt auſſi autentiqué par la ſignature de Mr. Dupuis intendant.

Les livres N° 12 A, 12 B, et N° 13, ont des index liés, le N° 14 a un index détaché, le N° 15 et le N° 16 n'ont point d'index.

Le

The next nineteen volumes are lettered on the back, "*Ordonnance Hocquart*," and are numbered 17 to 35, beginning 20th September 1729 and ending in 1748.

Book N°. 17, is entitled on the first leaf "Regiſter of ordinances and commiſſions iſſued "by Mr. Hocquart Intendant in New France, from the twentieth September 1729 to the "tenth of June 1730 incluſively, containing 123 leaves noted and marked from firſt to laſt."

(It is ſigned) "HOCQUART."

This book begins with an ordinance concerning the price and culture of hemp, reducing the price payable by the crown from forty to twenty-five livres per quintal. It contains 123 written leaves, folio'd 1 to 123, and is authenticated throughout by the ſignature of Monſieur Hocquart Intendant.

Book N°. 18, contains 72 written leaves, folio'd 1 to 72, and is authenticated throughout by the ſignature of Mr. Hocquart.

Book N° 19, contains 169 written leaves, folio'd 1 to 169, and is authenticated as above.

Book N°. 20, has 156 written leaves, folio'd 1 to 156, and has the ſame authenticity.

Book N°. 21, has 114 written leaves, folio'd 1 to 114, and has the ſame authenticity.

Book N°. 22, has 157 written leaves, folio'd 1 to 157, and has the ſame authenticity.

Book N°. 23, has 79 written leaves, folio'd 1 to 79, and has the ſame authenticity.

Book N°. 24, has 135 written leaves, folio'd 1 to 135, 1 to 124 incluſive are authenticated by the ſignature of M. Hocquart, and the remaining eleven leaves are ſaid to contain copies of orders or judgments rendered by that Intendant, in cauſes between the India company and ſundry merchants.

The title on the firſt leaf of this book is the ſame as the others, but it is not ſigned.

Book N°. 25, has for title on the firſt leaf "Regiſter of ordinances iſſued by Mr. Michel, "*Ordonnateur*, in all New France, as well at Quebec as Montreal, upon his ſeveral viſits "there, from the 23d. October 1736 until the eighth Auguſt 1737, the ſaid regiſter contain-"ing forty-one leaves, marked on the firſt and laſt leaves."

This book contains 41 written leaves, folio'd 1 to 41, it is not ſigned any where by the *Ordonnateur* or any public officer.

Book N°. 26, contains 207 written leaves, folio'd 1 to 207, its title and all the entries therein are authenticated by the ſignature of Monſr. Hocquart.

Book N°. 27, contains 145 written leaves, folio'd 1 to 145, the entries from the firſt folio to the 120th. incluſive, are ſigned by Monſieur Hocquart, thoſe on the remaining 25 leaves are not, which appears to the Committee to have been an omiſſion, as the title of the book, which is ſigned Hocquart, goes to the whole 145 leaves or folios.

Book N°. 28, contains 96 written leaves, folio'd 1 to 96, and is authenticated throughout by the ſignature of Monſr. Hocquart.

Book N°. 29, contains 82 written leaves, folio'd 1 to 82, authenticated as above.

Book N°. 30, contains 99 written leaves, folio'd 1 to 99, authenticated as above.

Book

Les dix neuf volumes d'enſuite ſont écrits au dos, " Ordonnance Hocquart." et ſont numérotés 17 à 35 commençant le 20 Septembre 1729 et finiſſant en 1748.

Le livre N° 17, eſt intitulé ſur la premiere feuille " Régiſtre des Ordonnances et commiſſions rendues par Monſr. Hocquart intendant en la Nouvelle France depuis le 20 Septembre 1729 juſques et compris le 10 Juin 1730, contenant 123 feuillets, cotté et paraphé par prémier et dernier. (il eſt ſigné) HOCQUART."

Ce livre commence par une ordonnance concernant le prix et la culture du chanvre, réduiſant le prix paiable par la couronne de vingt cinq livres par quintal, il contient cent vingt trois feuilles marquées de 1 à 123, et eſt autentiqué en entier par la ſignature de Monſieur Hocquart intendant.

Le livre N° 18 contient ſoixante douze feuilles écrites marquées de 1 à 72 et eſt autentiqué en entier par la ſignature de Monſieur Hocquart.

Le livre N° 19 contient ſoixante neuf feuilles écrites marquées de 1 à 169 et eſt autentiqué comme ci-deſſus.

Le livre N° 20 a cent cinquante ſix feuilles écrites marquées de 1 à 156 et a la même autenticité.

Le livre N° 21 a cent quatorze feuilles écrites, marquées de 1 à 114, et a la même autenticité.

Le livre N° 22, a cent cinquante ſept feuilles écrites, marquées de 1 à 157, et a la même autenticité.

Le livre N° 23, a ſoixante dix-neuf feuilles écrites, marquées de 1 à 79, et a la même autenticité.

Le livre N° 24 a cent trente cinq feuilles écrites marquées de 1 à 135, 1 à 124, inclusivement, ſont autentiqués par la ſignature de Mr. Hocquart et le reſte des onze feuilles ſont dites contenir copies des ordres ou jugemens rendus par cet intendant, dans des cauſes entre la compagnie des Indes et pluſieurs Marchands.

Le titre ſur la premiere feuille de ce livre eſt le même que les autres, mais il n'eſt pas ſigné.

Le livre N° 25 a pour titre ſur la prémiere feuille, " Régitre des ordonnances rendus par " Monſieur Michel, ordonnateur en toute la Nouvelle France tant à Québec qu'à Montréal, " dans les différens ſéjours qu'il a fait dans les dites villes du 23 Octobre 1736 juſques et com- " pris le 8 Août 1737, le dit régitre contenant quarante et un feuillets, cotté par prémier et " dernier."

" Ce livre contient quarante et une feuilles écrites marquées de 1 à 41, il n'eſt ſigné en aucun endroit, ni par l'ordonnateur ni par aucun officier public.

Le livre N° 26 contient deux cent ſept feuilles écrites, marquées de 1 à 207, ſon titre et toutes ſes entrées ſont autentiquées par la ſignature de Monſieur Hocquart.

Le Livre N° 27, contient cent quarante cinq feuilles écrites marquées de 1 à 145, les entrées depuis le premier folio au cent vingtieme inclusivement, ſont ſignées par Monſieur Hocquart, celles ſur le reſte des vingt cinq feuilles, ne le ſont pas, ce qui paroit au Commité avoir été une ommiſſion, parce que le titre du livre eſt ſigné Hocquart eſt pour le tout des cent quarante cinq feuilles ou folios.

Le livre N° 28 contient quatrevingt ſeize feuilles écrites marquées de 1 à 96 et eſt autentiqué tout en entier par la ſignature de Mr. Hocquart.

Le livre N° 29 contient quatre vingt deux feuilles écrites marquées de 1 à 82 autentiqué comme cideſſus.

Le livre N° 30 contient quatre vingt dix neuf feuilles écrites marquées de 1 à 99, autentiqué comme ci-deſſus.

*B*ook N° . 31, contains 131 written leaves, folio'd 1 to 131, authenticated as above.

*B*ook N° . 32, has 90 written leaves, folio'd 1 to 90, and has the ſame authenticity.

*B*ook N° . 33, has 101 written leaves, folio'd 1 to 101, and has the ſame authenticity.

*B*ook N° . 34, has 155 written leaves, folio'd 1 to 155, and has the ſame authenticity.

*B*ook N° . 35, has 58 written leaves, folio'd 1 to 58, and has the ſame authenticity.

At the end of this book is a copy of an ordinance on a petition of the *B*iſhop, concerning the cathederal and parochial church of Quebec, dated 21 May 1748, and ſaid,

(Signed) { GALLISSONIERE, HOCQUART.

The committee then took up the remaining ſeven volumes of the Intendants Ordinances, N° 36, 38, 39, 40 and 42 are lettered on the back "ORDONNANCES BIGOT, N° 37 "and 41 are lettered "ORDONNANCES VARIN."

Book N° 36, has on a prefixed leaf the following title, "years 1748 a 1749."

"Regiſter of commiſſions and ordinances made by *Mr. Bigot*, Intendant of juſtice, "police, finance and marine, in New France, during the four laſt months of the year 1748, "and the whole year 174 , the ſaid Regiſter containing one hundred and thirty-one leaves, "marked by us on the firſt and laſt leaves."

The title is not ſigned by the Intendant,

The book contains 131 written leaves, folio'd 1 a 131, and the entries or ordinances, commiſſions and judgments throughout are ſigned by *Mr. Begot*.

Book N° 37 has for title.

"1749."

"Regiſter of ordinances made by Mr. Varin commiſſioner of the marine, ORDONNATEUR "*en Canada*, in the abſence of the Intendant, from the ninth July 1749 until the 22d Auguſt "of the ſame year incluſive, the ſaid regiſter containing ſeventeen leaves, this leaf not "included, marked on the firſt and laſt *leaves*,"

(And is ſigned) "VARIN."

This book contains 17 written leaves, as mentioned in the title, paged 1 to 17, and the entries are ſigned by Mr. *Varin*.

Book N° 38, has the ſame title on a prefixed leaf, unſigned as N° 36, it contains 92 written leaves, folio'd 1 to 92, and the entries are all ſigned by Mr. *Bigot*.

Book 39, ſame title ſigned by Mr. *Bigot*, contains 109 written leaves, and the entries are likewiſe ſigned by that Intendant.

Book N° 40, has no perfixed leaf, but has the following title on the firſt paged leaf;

"Ordinances from 1755 to 1760." it contains 58 written leaves, folio'd 1 to 58, and the entries are authenticated by Monſr. *Bigot*'s ſignature.

Book N° 41, has on a perfixed leaf the following title,

"Inſtructions and Ordinances made by Mr. *Varin* acting *Ordonnateur* in New France, in "the abſence of Mr. *Bigot*, Intendant of the ſaid country, from 22d the October 1754 to "the 15th May 1755 incluſive."

The

Le livre N ° 31 contient cent trente une feuilles écrites, marquées de 1 à 131, autentiqué comme ci-dessus.

Le livre N ° 32, a 90 feuilles écrites marquées de 1 à 90 et a la même autenticité.

Le livre N ° 33, a cent une feuilles écrites marquées de 1 à 101 et a la même autenticité.

Le livre N ° 34, a cent cinquante cinq feuilles écrites, marquées de 1 à 155, et a la même autenticité.

Le livreN ° 35,a cinquante huit feuilles écrites marquées de 1 à 58, et a la meme autenticité.

A la fin de ce livre est une copie d'une ordonnance sur une Requête de l'Evêque, concernant l'Eglise Cathédrale et Paroissiale de Québec, datée du 21 May 1748 et dit,

(signé) GALLISONIERE. HOCQUART.

Le commité a alors pris les sept volumes restans des ordonnances des intendant, les N ° 36, 38, 39, 40 et 42 sont écrits au dos, " Ordonnances de Bigot; les N ° 37 et 41 sont écrits au dos, " Ordonnances de Varin."

Le livre N ° 36 a sur une feuille mise devant, le titre qui suit ;

" Régistre des commissions et Ordonnances faites par Mr. Bigot, intendant de Justice, " police, finance et marine, en la Nouvelle France, pendant les quatre derniers mois de l'an- " née 1748, et toute l'année 1749, le dit régitre contenant cent trente et une feuilles, mar- " qué et cotté par nous par prémier et dernier."

Le titre n'est point signé par l'Intendant.

Le livre contient cent trente une feuilles écrites, marquées de 1 à 131, et les entrées ou ordonnances, commissions et jugemens sont tous signés par Mr. Bigot.

Le livre N ° 37 a pour titre " 1749."

" Régistre des Ordonnances faites par Mr. Varin Commissaire de la marine, ordonateur en " Canada, en l'absence de l'intendant, depuis le 9 Juillet de l'année 1749 jusqu'au 22 Août " de la même année inclusivement, le dit régistre contenant dix sept feuilles, celle-ci non " comprise, cotté sur la premiere et derniere feuilles. (Et est signé) VARIN."

Ce livre contient dix sept feuilles écrites, mentionnées dans le titre, marqué à chaque page de 1 à 17 et les entrées sont signées par Mr. Varin.

Ce livre N ° 38, a le même titre sur une feuille mise en avant, sans être signé comme le N ° 36, il contient quatre vingt douze feuilles écrites, marquées de 1 à 92, et les entrées sont toutes signées par Mr. Bigot.

Le livre 39, même titre signé par Mr. Bigot contient cent neuf feuilles écrites, et les entrées sont également signées par cet intendant.

Le livre N ° 40, n'a point de feuille antécédente, mais il a le titre suivant sur la prémiere feuille numérotée. " Ordonnances de 1755 a 1760."

Il contient cinquante huit feuilles écrites marquées de 1 à 58, et les entrées sont autentiquées par la signature de Mr. Bigot.

Le livre N ° 41 a sur une feuille mise en avant le titre suivant:

" Instructions et ordonnances faites par Mr. Varin faisant les fonctions d'ordonnateur en la Nouvelle France, en l'absence de Mr. Bigot intendant dú dit païs, depuis le 22 octobre 1754 au 15 May 1755 inclusivement, il n'y a point de signature au titre."

The title has no signature to it.

This book contains 9 leaves, paged 1 to 9, none of the entries in it are signed by any person, they are however said to have been signed *Varin*, on the originals from which these copies are taken.

Book N° 42, being the last from the Intendant's office, appears to be a judgment of Mr. *Bigot* in April 1750, concerning the affairs of the forge or iron working company of St. Maurice, this judgment is written on twenty-two leaves, which is all the writing the book contains, it is not authenticated by any signature, nor is it said to have been signed by any one.

Of the last seven books N° 36, 38 and 39, have fixed indexes, N° 37, 40, 41 and 42 have none.

The general contents of the forty-four volumes from the Intendants court or office, appear to be his Ordinances, judgments and regulations either in his judicial capacity, or in matters of police, finance and marine; The extent of the powers vested in that high officer of French government are fully set forth in his commission, to which the committee beg leave to refer his lordship; some of the royal edicts are enregistered in these books, and all the commissions to officers of government in the civil administration thereof.

The committee then took up the last book in *Mr. Secretary Pownall's* inventory, it is entitled upon the first leaf;

"Arret Homologating the regulations concerning the districts of the parishes in this colony, "3d March, 1722."

The book contains 22 parchment leaves, and is said to be an extract from the registers of the council of state, it has the signature of *Fleuriau* upon the first and last leaf; and on the last is said, registered the 5th October, 1722. DAINE.

The committee proceeded to examine the detached papers in Mr. Secretary *Pownall's* inventory.

The first is an original on parchment N° 63, entitled "letters patent granting the Episco-"pal palace to the bishops of Quebec," dated 30th May 1743, this appears to be the King's letters patent, giving to the bishop or bishops of Quebec, the Episcopal palace which had been reunited to the King's Domaine.

The second is an original on parchment entitled, "Brevet of the confirmation of the con-"cession made the 24th October 1699, to *Mr. de Ramsey*, commandant of the troops in "New France." dated 23d April 1700. This is the confirmation of the grant of a small lot of ground in the town of Three-Rivers.

The third is two sheets of parchment N° 63, entitled "Re-union of the Episcopal pa-"lace to the King's Domaine, and the gift made thereof to *Mr. Pontbriant*, and the suc-"ceeding bishops, dated 30th May 1743," this is extracted from the registers of the King's council of state and is signed, PHILLIPPEAUX.

The fourth is a sheet of parchment N° 52, entitled "arret of the King's council of state "touching the impost concerning the Barracks of Quebec." dated 1st June, 1753.

This appears to be the King's arret in council ordering the sum of thirteen thousand three hundred fifty-one livres, to be levied annually from the year 1753 upon the inhabitants of Quebec, for the charge of upholding the barracks in that city, is is extracted from the registers of the King's council of state and is signed "*Roulier*." and was registered in the books of the superior council at Quebec 1st October 1753, by certificate of the arret of that day signed "*Boisseau*."

The

Ce livre contient neuf feuilles, numéroté par page de 1 à 9, aucune des entrées dans ce livre ne sont signées par personne, elles sont dites cependant avoir été signées Varin, sur les originaux dont ces copies sont prises.

Le livre N° 42 qui est le dernier de l'office de l'intendant, paroit être un jugement de Mr. Bigot en Avril 1750, concernant les affaires des forges, ou de la compagnie des ouvrages en fer, de St. Maurice, ce jugement est écrit sur vingt deux feuilles, qui est tout ce qui est écrit dans le livre, il n'est pas autentiqué par aucune signature, et il n'est pas dit qu'il ait été signé par aucune personne quelconque.

Des sept livres derniers, les N° 36, 38 et 39 ont des index fixes, les N° 37, 40, 41 et 42 n'en ont point.

Le contenu en général des quarante quatre volumes de la Cour ou de l'office des intendants, paroit être ses ordonnances, jugemens et réglemens soit en sa capacité judiciaire, soit en matieres de police, finance et marine, l'étendue des pouvoirs confiés à ce haut officier du Gouvernement Français sont expliqués d'une maniere complête dans sa commission, à laquelle le commité prend la liberté de référer son Excellence; quelques-uns des Edits Roiaux sont enrégistrés dans ces livres et toutes les Commissions aux officiers du Gouvernement dans l'administration civil d'icelui.

Le Commité a pris alors le dernier livre dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall, il est intitulé " Arrêt qui Homologue les réglemens concernant les districts des paroisses dans cette " Colonie, 3 Mars 1722."

Le livre contient 22 feuilles de parchemin, et il est dit être un extrait des régitres du Conseil d'Etat, il a la signature de Fleuriau sur la premiere et derniere feuille et sur la derniere il est dit enrégitré le 5 Octobre 1722. DAINE.

Le Commité a procédé à éxaminer les papiers détachés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Le premier est un original sur parchemin N° 63 intitulé, " lettres patentes qui accordent le " Palais Episcopal aux Evêques de Québec," daté du 30 Mai 1743, ceci paroit être les lettres Patentes du Roi, donnant à l'Evêque ou aux Evêques de Québec, le Palais Episcopal qui avoit été réuni au Domaine du Roi.

Le second est un original sur parchemin, intitulé, " Brevet de ratification de concession faite le 24 Octobre 1699, à Mr. de Ramesay commandant des troupes en la Nouvelle France," daté du 23 Avril 1700, ceci est la ratification de la concession d'un petit lopin de terre dans la ville des Trois-Rivieres.

Le troisieme est deux feuilles de parchemin N° 63 intitulé réunion du Palais Episcopale au Domaine du Roi, et le don fait d'icelui à Mr. Pontbriant, et aux Evêques qui succéderont " daté du 30 May 1743, ceci est extrait des régitres du Conseil d'Etat du Roi et est signé PHILLIPPEAUX.

Le quatrieme est une feuille de Parchemin N° 52 intitulé, " Arrêt du Conseil d'Etat du " Roi concernant les impositions quant aux cazernes de Québec," daté du 1er Juin 1753.

Ceci paroit être l'arrêt du Roi en Conseil qui ordonne que la somme de treize mille trois cent cinquante une livres, sera prélevée par chaque année depuis l'année 1753 sur les habitans de Québec pour la dépense de l'entretien des cazernes dans cette ville, il est extrait des régitres du Conseil d'état du Roi et est signé " ROUILLER," et a été enrégitré dans les livres du Conseil Supérieur à Québec 1er Octobre 1753 par certificat de l'arrêt de ce jour signé "BOISSEAU.

Le

The fifth is a ſheet of paper and is an original Ordinance of the King, dated 14th February 1742, ſigned by His Majeſty, and counterſigned by his ſecretary of ſtate. "*Phillippeaux.*" & is regiſtered at Quebec 30th July of the ſame year, concerning ſmuglers and others tranſported from France into this colony.

The ſixth is ſix ſheets of paper N° 87, importing to be a copy extracted from the regiſters of the ſuperior council of Quebec, of the Kings arret of February 1748, impoſing certain inward duties of three per cent on all goods imported from France or her colonies, wine, brandy, rum and ſtrong liquors excepted, which were to continue to pay the duty impoſed by arret 23d January 1747, or other arrets, and with other exceptions, alſo impoſing a duty of three per cent upon the exports of the growth and produce of this country, with exceptions, alſo copy of the King's arret dated 6th March 1748, ſuſpending the operation of the above recited arret during the war.

The ſeventh is a ſheet of paper N° 88, it contains an Ordinance of *Mr. Bigot* ordering five ſols ſix deniers of annual rent, (otherwiſe cens et rentes) ſhould be levied on grants held in *rot ure* of His Majeſty in the town and ſuburbs of Quebec, and one ſol per acre in the precincts, permitting the receiver of the Domain to proſecute the recovery of twenty-nine years arrears, and ordering that the ſame ſhould be collected at the end of every ten years in time to come, dated 27th May 1758. (ſigned) BIGOT.

(counterſigned) DESCHENEAUX.

Publiſhed 14th June, 1758.

(ſigned) PONSANT.

The eighth is a ſheet of paper N° 89, entitled on the margin,

"*Procés verbal* that ſtates and ſeparates the King's *cenſive* from that of private *ſeigneurs* "of the town of Quebec."

There is only one leaf of this ſheet written upon; This *proçès Verbal* is ſaid to have been made by *François le Maiſtre la Morille*, a King's ſurveyor.

This paper appears to be only part of a *Proçès Verbal*, it is not concluded or ſigned.

The ninth is a ſheet of paper certified by *François le Maiſtre la Morille* ſurveyor, to be a copy of a verbal proceſs made by him, ſeparating ground belonging to the pariſh church of Quebec from that of the King's Domain, dated 5th February 1759, and is numbered 89.

The tenth is a bundle containing ſeven copies of acts paſſed before Notaries, two acts of deliberation of the Nuns of the *Hotel Dieu* of Quebec and Three-Rivers, in the years 1720 and 1721, ſigned by the Nuns and the Biſhop, and an unſigned copy of the King's ratification in Mort-main, of the eſtates of the ſaid Nuns, dated 7th June, 1681.

The committee conceive theſe to be private papers belonging to thoſe Nuns, the outward paper in this bundle is indorſed "*Acte de remploye* by Monſieur and Madame *de Ramſey* of the "Dower ſettled upon the eſtates of the *Urſulines* at Three-Rivers dated 9th October 1719, "N° 90."

The eleventh, a ſheet of parchment N° 51, is not mentioned in Mr. ſecretary Pownall's inventory.

This parchment is entitled,

"Arret of the King's Council of ſtate touching the impoſts made for the fortifications of "Montreal."

This

Le cinquieme eſt une feuille de papier et eſt une ordonnance originale du Roi datée du 14 Fevrier 1742 ſigné par ſa Majeſté et contre ſigné par ſon Sécrétairé d'Etat, " PHILLIPPEAUX et eſt enrégitré à Québec le 30 Juillet de la même année, concernant les Contrebandiers et autres tranſportés de France dans cette Colonie.

Le ſixieme eſt ſix feuilles de papier N ° 87, qui eſt une copie extraite des régitres du Conſeil Superieur de Québec, de l'arrêt du Roi de Fevrier 1748, qui impoſe certains droits intérieurs de trois par cent ſur tous effets importées de France ou de ſes colonies excepté les vin, eau-de-vie, rum et les liqueurs fortes. qui devoient continuer à paier le droit impoſé par arrêt du 23 Janvier 1747, ou autres arrêts, et avec autres exceptions, impoſant auſſi un droit de trois par cent ſur les exportations du crû et produit de ce païs, avec des exceptions, auſſi une copie de l'arrêt du Roi daté du 6 Mars 1748, qui ſuſpend l'exécution de l'arrêt ci-deſſus mentionné pendant la guerre.

Le ſeptieme eſt une feuille de papier N ° 88 elle contient une ordonnance de Mr. Bigot qui ordonne qu'il ſera levé cinq ſols ſix déniers de rente annuelle (autrement de cens et rentes) ſur les conceſſions tenues en Roture de ſa Majeſté dans la ville et fauxbourgs de Québec, et un ſol par arpent dans les territoires, permettant au receveur général du domaine de pourſuivre le recouvrement de vingt neuf années d'arrérages et ordonnant qu'elles ſeront prélevées à la fin de chaque dix années à l'avenir, datée du 27 May 1758. (Signé) BIGOT.

(Contreſigné) DESCHENAUX.

Publié le 14 Juin 1758. (Signé) PONSANT.

Le huitieme eſt une feuille de papier N ° 89 intitulé ſur la marge.

Procès verbal qui conſtate et ſépare la cenſive du Roi de celles des ſeigneurs particuliers de la ville de Québec."

Il y a ſeulement une page de cette feuille écrite; ce procès verbal eſt dit avoir été fait par François le Maitre La Morille arpenteur du Roi.

Ce papier paroit être ſeulement une partie d'un Procès Verbal, qui n'eſt ni fini ni ſigné.

Le neuvieme eſt une feuille de papier certifiée par François le Maitre Lamorille arpenteur, être une copie d'un procè verbal fait par lui, ſéparant le terrein appartenant à l'Egliſe Paroiſſiale de Québec de celui du Domaine du Roi, daté du 5 Février 1759 et eſt numéroté 89.

Le dixieme eſt une liaſſe contenant ſept papiers d'actes paſſés devant Notaires, deux actes de délibération des Religieuſes de l'Hôtel Dieu de Québec et des Trois Rivieres dans les années 1720 et 1721, ſignes par les Religieuſes et l'Evêque et une copie non ſignée de la ratification du Roi en main morte, des biens des dites Religieuſes, datée du 7 Juin 1681.

Le Committé conçoit que ces papiers privés appartenans à ces Religieuſes, le papier extérieur dans cette liaſſe, eſt endoſſé, " Acte de remploy par Monſieur et Madame de Rameſay du " Douaire établi ſur les biens des Dames Urſulines des Trois Rivieres, daté du 9 8bre. 1719 " N ° 90."

Le onxieme, une feuille de parchemin N ° 51, n'eſt pas mentionné dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Ce parchemin eſt intitulé

" Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi touchant les impoſitions faites pour les fortifications de " Montréal."

Ces

This arret is a ſuſpenſion for three years of the payment of part of the tax impoſed on the Saint Sulpicians, Communities and Inhabitants of Montreal, for building the ſtone wall incloſing that Town, it is dated 24th March 1722, ſaid to be an Extract from the regiſters of the council of ſtate, and is ſigned, " *Fleuriau.*"

The Committee adjourned to Mr. Secretary Pownall's office, to inſpect into the ſtate and contents of a large cheſt of dammaged papers, ſtated in Mr. Secretary Pownall's inventory.

The committee find this cheſt to contain regiſters of cauſes in the court of admiralty, prior to the conqueſt, all of which are ſo rotten as not to bear lifting, except one regiſter for 1759, which has the following title on the ſecond leaf,

" The preſent regiſter containing one hundred and ninety eight leaves, this leaf included, " has been marked in the firſt and laſt leaf by us *Guillaume Guillemin*, one of his majeſty's " councillors, lieutenant *particulier* of the *prevoſté*, and lieutenant general, civil and crimi- " nal, of the court of admiralty of this town, to ſerve for enregiſtring the proceedings in the " ſaid court, done at Quebec the eighth June one thouſand ſeven hundred and fifty-nine."

" GUILLEMIN."

This book is alſo in very bad preſervation, it contains on 22 written leaves foliod 1 to 22, judgments of the court of admiralty authenticated by the ſignature of Monſr. *Guillemin* judge of that court, except the two laſt leaves, which have no ſignature.

In the cheſt there is an inventory on two ſheets of paper in good preſervation with the following title,

" Recapitulation of the *Greffe* of the admiralty, the whole being alphabetically arranged as " herein after mentioned."—This inventory appears to be a liſt of the regiſters and looſe papers concerning admiralty cauſes beginning with the year 1731 and ending in the year 1759.

The committee proceeded to the examination of the ancient public Records lodged in the council Office, when the Clerk of the council laid before them the following ſeven books ſtated in his inventory.

The firſt book lettered on the back " 40 CAHIERS DES TITRES CONCERNANT LE PA- " PIER TERRIER FOLIO, 1 a 502."

This book has a prefixed index on four leaves, followed by five blank leaves, from thence it contains 502 paged written leaves, and ends with one blank leaf; the contents appear to be copies of the titles of ſeigneuries or lands held in fief, and the committee conceive them to have been copied from the regiſters in the Intendants office; they have no original ſignature to give them authenticity, yet the acts enregiſtered are ſaid to have been ſigned by the King, the Governors, Intendants or officers of government whom it concerned and by parties intereſted as occaſion required, the book is bound in calf and in good preſervation.

The ſecond book is lettered on the back " B. PAPIER TERRIER 15 FEVRIER 1723 AU " *ier* JUIN 1732, DECLARAT: 1 a 236, FOLIO 1 a 828, TOM I, COPIE."

This book, on a prefixed leaf, is entitled

" *Premiere Expedition.*"

" *Table du papier terrier du Canada.*"

Followed by an index on 17 leaves, which ſerves for this and the two following volumes, it is followed with 828 written leaves, folio'd 1 to 828, the firſt leaf has for title,

" Terrars of the Weſtern Domain in New France, made by us *Michel Begon* knight *ſeig-* " *neur* of *la Picardiere, Murbelin* and other places, one of his majeſty's councillors and mem-

" ber

Cet arrêt eſt une ſuſpenſion pour trois ans, du paiement de partie de la taxe impoſée ſur les ſaints Sulpiciens, Communautés et habitans de Montréal, pour conſtruire le mûr en pierres renfermant cette ville, il eſt daté du 24 Mars 1722, que l'on dit être un extrait des régitres du Conſeil d'Etat, et eſt ſigné, " FLEURIAU."

Le Commité a ajourné à l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, ponr examiner l'état et le contenu d'une grande caiſſe de papiers endommagés, mentionnés dans l'inventaire de Mr. le Sécrétaire Pownall.

Le Commité trouve que cette caiſſe contient des régitres des cauſes dans la Cour d'Amirauté avant la conquête, qui ſont tous ſi pourris que l'on ne peut les relever, excepté un régitre pour 1759 qui a le titre ſuivant ſur la ſeconde feuille.

" Le préſent régitre contenant, cent quatre vingt dix huit feuillets, celui-ci compris, a été " paraphé par premier et dernier feuillet par nous Guilliaume Guillemin Conſeiller du Roi, " Lieutenant particulier de prévoſté et Lieutenant Général Civil et Criminel de l'Amirauté de " cette ville pour ſervir à l'enrégitrement des cauſes d'audience de l'Amirauté, fait à Québec, " le huit Juin mil ſept cent cinquante neuf. GUILLEMIN."

Ce livre eſt auſſi dans un mauvais état de conſervation il contient ſur les 22mes. feuilles écrites marquées de 1 à 22 des jugemens de la Cour d'Amirauté autentiqués par la ſignature de Mr. Guillemin juge de cette Cour, excepté les deux dernieres feuilles qui n'ont point de ſignature.

Dans la caiſſe il y a un inventaire ſur deux feuilles de papier en bon état avec le titre ſuivant, " Récapitulation du Greffe d'Amirauté, le tout étant arrangé par ordre alphabétique comme " ci-après mentionné," cet inventaire paroit être un état des régitres et des papiers détachés concernant les cauſes d'Amirauté commençant avec l'année 1731 et finiſſant dans l'année 1759.

Le Commité a procédé à l'examen des anciens régitres publics dépoſés dans l'Office du Conſeil, que le Greffier a mis devant le Commité étant les ſept livres ſuivans conſtatés dans ſon inventaire.

Le prèmier livre eſt écrit au dos, " 40 cahiers des titres concernant le papier terrier folio de " 1 à 502."

Ce livre a un index fixe en avant ſur quatre feuilles, ſuivi de cinq feuilles en blanc ; de là il contient 502 feuilles écrites et numérotées à chaque page, et finit par une feuille en blanc, le contenu paroit être des copies des titres des ſeigneuries ou terres tenues en fief, et le commité conçoit qu'elles ont été copiées des régitres de l'office de l'intendant ; ils n'ont aucune ſignature en original pour leur donner de l'autenticité, cependant les actes enrégiſtrés ſont dits avoir été ſignés par le Roi, les Gouverneurs, intendans ou officiers du Gouvernement qu'ils concernoient et par les propriétaires ſuivant que l'occaſion le requéroit, le livre eſt relié en veau et dans un bon état de conſervation.

Le ſecond livre eſt écrit au dos, " B. Papier Terrier 15 Fevrier 1723 au 1er Juin 1732. " Déclaration 1 à 236, folio 1 à 828, Tom. I.

Ce livre eſt intitulé ſur une feuille miſe devant,

" *Premiere expédition.* "

" *Table du Papier Terrier du Canada.*"

Suivi par un index ſur dix ſept feuilles, qui ſert pour ce livre et les deux volumes ſuivans, il eſt ſuivi de 828 feuilles écrites, marquées de 1 à 828, la premiere feuille a pour titre,

" Terrier du Domaine d'Occident en la Nouvelle France, fait par nous Michel Bégon che- " valier ſeigneur de la Picardiere, Murbelin et autres lieux, conſeillier du Roy en ſes conſeils et au

" her of the parliament of Metz, Intendant of juſtice, police and finance, in New France, " at the requeſt of the King's attorney-general and at the ſuit and inſtance of Mr. François " Etienne Cugnet director and receiver-general of the royal Domain in this country, in conſe- " quence of his majeſty's orders, and of the hundred and eighty-third article of Domergue's " leaſe of the ſaid Domain." and then proceeds " on the fifteenth February one thouſand " ſeven hundred and twenty-three."

1ere Declaration, fief de l'Iſle Veret.

" In proceeding to the accompliſhment of the ſaid terrars appeared in our *Hotel Jean Bap-* " *tiſte Coſté*, proprietor of the fief of Iſle Verte, &c."

The contents of this book are *Aveux* and *Denombremens*, declarations, or detailed deſcriptions of eſtates held of the crown in fief and ſeigneurie, or in *roture*, they appear to have been made by the proprietors at the requiſition of the crown officers, as ſpecified in the title to the book.

The third book is lettered on the back " B. *Papier Terrier* 1 *Juin* 1732, *au* 1 *Septembre* " 1740, *Decl:* 237 *a* 842, *folio* 829 *a* 1384, *Tom II. Copie.*"

This book has 556 written leaves, and is foliod 829 a 1384, it appears to be a continuation of the firſt volume, under the direction of *Monſieur Hocquart* Intendant, and its contents appear the ſame, begining on the 1ſt June 1732, at which period the firſt volume ends.

This book is alſo bound in calf and in good preſervation.

The fourth book is lettered on the back " B. *Supplement au Pap: Terrier* 2 *Jan.* 1743, *au* " 14 *Juin* 1745, *Decl:* 1 *a* 65, *folio* 1 *a* 194, *Tom III Copie.*"

This book contains 194 written leaves, foliod from 1 to 194, with one blank leaf at the beginning, and three blank leaves at the end, it appears to be a ſupplement to the firſt and ſecond volumes laſt deſcribed and begins on the 2d January 1743.

The fifth book is lettered on the back " C. *Papier Terrier* 15 *Fevrier* 1723, *au* 3 *Mars* " 1725 *Decl:* 1 *a* 121 *folio* 1 *a* 492 *Tom I Copie.*"

This book contains 492 written leaves, it has the ſame title and beginning on the firſt leaf as book B *Tom* I.

The ſixth book is lettered on the back, " C *Papier Terrier* 3 *Mars* 1725 *au* 10 *Septembre* 1731 *Declarat:* 122 *a* 130, *folio* 493 *a* 991, *Tom* 11 *Copie.*"

This book contains 499 written leaves, folio'd 493 a 991, followed by five blank leaves folio'd and ending with folio 996, and then by two written leaves not folio'd; the entries in theſe two books have no authenticity by original ſignatures, but they appear to the committee to have been copied from the two firſt volumes of the books lettered B.

The ſeventh and laſt book laid before the committee by *Mr. Williams* clerk of the council as ancient records, is lettered on the back " D *Supplement au papier terrier* 15 *May au* 14 " *Juillet* 1745, *declarat.* 51 *a* 65 *folio* 1 *a* 501, *Tom II copie.*"

This book has the following title on a prefixed leaf;

" *Aveux Denombremens* and declarations of the ſupplement to the terrars of the King's Domain in New France, *Tom* 2."

It contains 501 written leaves, beginning on the firſt page with the introduction,

" Supplement and addition to the terrars of the Weſtern Domain in New France, made and " begun

" Parlement de Metz, intendant de juſtice, police et finance en la Nouvelle France, à la re-
" quête du Procureur Général du Roy, pourſuite et diligence du ſieur François Etienne Cugnet
" receveur général du dit domaine en ce Païs en conſéquence des ordres de ſa Majeſté, et de
" l'article trois cent quatre vingt trois du bail de Dumergue, pour la ferme du dit domaine." Et
pourſuit alors " Le quinzieme Fevrier mil ſept cent vingt trois."

1ere Déclaration Fief de l'Iſle Verte.

" En procédant à la confection du dit terrier, eſt comparu en notre Hôtel Jean Baptiſte Côté
" propriétaire du Fief de l'Iſle Verte, &c."

" Le contenu de ce livre, eſt d'aveux et dénombremens, déclarations, ou deſcriptions détail-
lées des biens tenus de la couronne en fief et ſeigneurie, ou en roture, elles paroiſſent avoir été
faites par les propriétaires à la réquiſition des officiers de la couronne comme il eſt ſpécifié dans
le titre qui eſt au livre.

Le troiſieme livre eſt marqué au dos, " B. papier terrier 1er. Juin 1732, au 1 Septembre
1740, décl. 237 à 842, folio 829 à 1384. Tom. II. copie.

Ce livre a 556 feuilles écrites, et eſt numéroté par pages de 829 à 1384, il parait être une
continuation du premier volume, ſous la direction de Mr. Hocquart intendant, et ſon con-
tenu paroit être le même, commençant le 1er. Juin 1732 à quel période le premier volume finit.

Ce livre eſt auſſi relié en veau et eſt dans un bon état de conſervation.

Le quatrieme livre eſt écrit au dos, " B. Supplément au papier terrier 2 Janvier 1743 au 14
Juin 1745, décl. 1 à 65 folio 1 à 194, Tome III. copie."

Ce livre contient 194 feuilles écrites, marquées 1 à 194 avec une feuille en blanc au com-
mencement, et trois feuilles en blanc à la fin, il parait être un ſupplément aux premier et ſecond
volumes déſignés les derniers et commence au 2d Janvier 1743.

Le cinquieme livre eſt écrit au dos, " C papier terrier 15 Fevrier 1723 au 3 Mars 1725 decl.
1 à 121 folio 1 à 492 Tom. I. copie.

Ce livre contient 492 feuilles écrites, il a le même titre et commence ſur la premiere feuille
comme livre B. tome. I.

Le ſixieme livre eſt marqué au dos, " C. papier terrier 3 Mars 1725 au 10 Septembre 1731,
declaration 122 à 130 folio 493 à 991 tome II. copie."

Ce livre contient 499 feuilles écrites, marquées 493 à 991, ſuivi de cinq feuilles en blanc,
marquées et finiſſant au folio 996, et alors par deux feuilles écrites ſans chiffres; les entrées
dans ces livres n'ont aucune autenticité par ſignatures originales, mais elles paroiſſent au com-
mité avoir été copiées des deux premiers volumes des livres marqués B. déſignés dans les pro-
cédés de ce jour.

Le ſeptieme et dernier livre mis devant le commité par Mr. Williams Greffier du Conſeil
comme anciens régitres eſt écrit au dos, " D. ſupplément au papier terrier 15 Mai au 14
Juillet 1745. déclaration 51 à 65 folio 1 à 501, tom. II. copie."

Ce livre a le titre ſuivant ſur une feuille miſe en avant,

" Aveux, dénombrement et déclarations du ſupplement du terrier du domaine du Roi en la
Nouvelle France, tome II."

Il contient 501 feuilles écrites, commençant ſur la premiere page par l'introduction;

" Supplement et ajouté au terrier du domaine d'Occident en la Nouvelle France, fait et

" begun the 15th February 1723 by *Messrs. Begon* and *Dupuis* our predecessors formerly Intend-
" ants in this country, and continued and concluded the first September 1740, by us *Giles Hoc-*
" *quart* knight, Intendant &c.

It then goes on with the 51 declarations, *Aveux et Denombremens*, beginning with that of *Chaus-segros de Lery Esquire*, for one half of the fief *St. Ours*, and ends on the 501st leaf with the 65th declaration, being that of *Monsieur Guillaume Estebe* for a lot of ground in the town of Quebec; the entries in this book are authenticated by the signature "*Du Laurent, Greffier-Commis.*" neither of the three last mentioned books have an index, they are bound in calf, and in good condition and preservation.

Mr. Panet, clerk of the court of common-pleas, brought in the sixty books first mentioned in his Inventory.

The committee proceeded to the examination of the first book N° 1, consisting of eighteen leaves partly stiched together and in bad order, without cover or title; it appears to contain judgments of the superior council in civil causes, orders of police, and for registering edicts and other public acts, signed in different places by some of the members of the council; a detached paper is pinn'd to one of the leaves with the following writing on it.

" N° This small register marked * Register of the proceedings in the sovereign council, from the fourteenth June 1664, to the seventh—of the same year being a supplement to the large register begun in 1663, from folio 16 verso to folio 26 recto, the sequel of the original minute-book being there interrupted.

N° 2. A volume stiched in parchment in tolerable good order, titled on the back " This " is a minute-book †"—" Register of the sovereign council, begun the eleventh January " 1677, and ended the twenty-third December 1680, containing one hundred and eighty-four " leaves."

It contains 174 written and 10 blank leaves, regularly paged, its contents are of the same nature as N° 1. and is authenticated in different places by the signature of the Intendant or members of the council superior; with this book is another stiched in parchment with the following title on the back. " Register of the sovereign council in New France, for the years 1677, " 1678, 1679 and 1680, seventy-nine leaves.

This book or register appears to be only a fair copy of some part of the *plumitif* N° 2. not authenticated by any signature.

N° 3. Stiched in parchment as the last, in good order, contains 143 leaves of which 4 are blank. The title " Register of the sovereign council &c." beginning 13th January 1681, and ending 22d December same year; the contents and authenticity of the same nature as N° 1 & 2.

N° 4. A register stiched in parchment, in good order, contains 360 leaves, of which 7 are blank; this book begins the 22d April 1681, and ends the 22d December 1687, its contents and authenticity the same as N° 1 a 3.

N° 5. A register badly bound in parchment and damaged, contains 174 leaves of which 6 are blank, its contents and authenticity the same as N° 1 a 4. It begins the 12th January 1688 and ends the 22d December 1693.

This register has a *Plumitif* of part of its contents, viz. from the 10th April 1690 to 12th October 1693.

N° 6. A register bound in parchment in good order, contains 319 written and 3 blank leaves, its contents and authenticity the same as the last, it commences the 11th January 1694, and ends the 30th May 1702.

With

" commencé le quinze Février mil sept cent vingt trois par Messrs. Bégon et Dupuis " nos predecesseurs ci-devant intendans en ce païs, et continué et fini le premier Septembre " mil sept cent quarante, par nous Gilles Hocquart chevalier, intendant, &c.

Il continue ensuite par 51 déclarations, aveux et dénombrememens, commençant par celui de Chaussegros de Léry, Ecuier, pour une moitié du fief St. Ours, et finit sur la 501me feuille par la 65me déclaration étant celle de Monsr. Guillaume Estebe pour un lopin de terre dans la ville de Québec, les entrées sont autentiquées par la signature de " Du Laurent," Greffier commis." aucun des trois derniers livres mentionnés ont un index ils sont reliés en veau et dans un bon état et bien conservé.

Mr. Panet, Greffier de la Cour des Plaidoyers Communs, apporta les soixante livres les prémiers mentionnés dans son inventaire.

Le Commité a procédé à l'examen du premier livre N° 1. consistant en dix huit feuilles en partie cousu ensemble et en mauvais ordre, sans couvert ni titre; il paroit qu'il contient des jugemens du Conseil Supérieur dans les causes Civiles, des ordres de police, et pour enrégitrer des édits et autres actes publics, signé en différens endroits par quelques des membres du Conseil; il y a un papier attaché avec une épingle a une des feuilles avec l'écrit suivant.

" N° ce petit régitre cotté † régitre des causes expédiées en l'audience du Conseil " souverain depuis le quatorze Juin 1664 jusqu'au sept de la même année étant un sup- " plément au grand régitre commencé en 1663, depuis le folio 16 verso jusqu'au folio 26 recto " la suite de la minute original, le livre étant interrompu dans cet endroit.

N° 2: Un volume broché en parchemin dans un assez bon état intitulé au dos, " ceci est un " livre de minute †"——" Régitre du Conseil Souverain, commencé le onze Janvier 1677 " et fini le vingt trois Décembre 1680, contenant cent quatrevingt quatre feuilles."

Il contient 174 feuilles écrites et dix feuilles en blanc, numéroté régulierement par page, il contient des choses de la même nature que le N° 1, et il est autentiqué en différens endroits par la signature de l'intendant ou des membres du Conseil Supérieur, avec ce livre il y en a un autre cousu en parchemin avec le titre suivant au dos, " Régitre du Conseil Souverain en la " Nouvelle France, pour les années 1677, 1678, 1679 et 1680, soixante dix neuf feuilles.

Ce livre ou régitre paroit être seulement une copie au net de quelque partie du plumitif N° 2. n'étant autentiqué par aucune signature.

N° 3. Cousu en parchemin comme le dernier, en bon ordre, contient 143 feuilles dont 4 sont en blanc. Le titre, " régitre du Conseil Souverain &c." commencant 13 Janvier 1681 et finissant le 22 Décembre de la même année; le contenu et l'autenticité sont de même nature que les N° 1 et 2.

N° 4. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 360 feuilles, dont sept sont en blanc; ce livre commence le 22 Avril 1681 et finit le 22 Décembre 1687, son contenu et son autenticité les mêmes que les N° de 1 à 3.

N° 5. un régitre mal relié en parchemin et endommagé, il contient 174 feuilles dont six sont en blanc, son contenu et son autenticité les mêmes que les N° de 1 à 4.

Ce régitre a un plumitif de partie de son contenu, c'est à dire depuis le 10 Avril 1690 au 12 Octobre 1693.

N° 6. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 319 feuilles écrites et trois feuilles en blanc, son contenu et son autenticité les mêmes que le dernier, il commence du 11 Janvier 1694 et finit le 30 Mai 1702.

Avec

With this regiſter are two *Plumitifs*, one beginning the 19th October 1693 and ending the 13th February 1696, the other ſaid to be for the year 1701.

N° 7. A *Plumitif* ſtiched in parchment for the year 1702 in good order, contained in 48 leaves, its contents and authenticity the ſame, and is entered in the regiſter N° 6.

N° 8 A *Plumitif* ſtiched in parchment in good order, beginning the 16th February 1696, and ending the 31ſt December 1700, this is alſo entered in regiſter N° 6.

N° 9. A regiſter ſtitched in parchment in good order, contains 17 written and 117 blank leaves, its contents and authenticity the ſame, it commences the 16th April 1703, and ends the 1ſt December 1705.

N° 10. A *Plumitif* ſtitched in parchment in good order, contains 119 written leaves; its contents and authenticity the ſame, it commences the 1ſt December 1705, and ends the 9th Auguſt 1706.

N° 11. Is in good order, ſtitched in parchment, contains 156 written leaves, it appears to be a regiſter, notwithſtanding there is wrote upon its cover.

" Minute-book of the council from the ſixteenth Auguſt 1706, to the ſecond May 1707, " including ſome of the *arrets* iſſued that day."

The contents and authenticity of this book are of the ſame nature as the ten preceding books.

N° 12. Is ſtitched in parchment in good order, contains 146 written leaves, and appears to be a regiſter, altho' entitled on the cover,

" *Plumitif*," commencing the 2d May 1707 and ending the 16th April 1708, its contents and authenticity of the ſame nature as above.

N° 13. Is entitled " *Plumitif*," commencing the 16th April 1708, and ending the 29th July 1709, this alſo appears to be a regiſter, it is ſtitched in parchment in good order, and contains 144 written leaves, the contents and authenticity of the ſame nature as above.

N° 14. Appears to be a regiſter altho' entitled " *Plumitif*," it is in good order ſtitched in parchment, and contains 129 written, and one blank leaves, it commences the 5th Auguſt 1709, and ends the 13th April 1711. the contents and authenticity the ſame as above.

N° 15. Appears alſo to be a regiſter entitled " *Plumitif*," it is in good order, ſtitched in parchment, contains 129 written leaves, commencing the 13th April 1711, and ending the 23d May 1712, the contents and authenticity are of the ſame nature as above.

N° 16. Is entitled " *Plumitif*," but appears to be a regiſter, it is ſtitched in parchment, in good order, and contains 203 written and 5 blank leaves, it commences the 25 May 1712 and ends the 12th June 1713, its contents and authenticity the ſame.

N° 17. Is alſo entitled *Plumitif*, but appears to be a regiſter, ſtiched in parchment, in good order, and contains 141 written leaves, begining the 19th June 1713 and ending the 10th September 1714, its contents and authenticity the ſame.

N° 18. Appears to be a regiſter, entitled *Plumitif*, ſewed in parchment, in good order, it contains 191 written leaves and begins the 20 September 1714, it ends the 9th March 1716, the contents and authenticity the ſame.

N° 19. Appears to be a regiſter entitled *Plumitif*, ſewed in parchment, in good order, it contains 141 written leaves, begining the 16th March 1716, and ending the 14th May 1717, the contents and authenticity the ſame.

N° 20.

Avec ce régitre il y a deux plumitifs, l'un qui commence le 19 Octobre 1693 et finit le 13 Fevrier 1696, l'autre qui est dit être pour l'année 1701.

N° 7. un plumitif cousu en parchemin pour l'année 1702 en bon ordre contenu en 48 feuilles, son contenu et son autenticité sont les mêmes, et est entré dans le régitre N° 6.

N° 8. un plumitif cousu en parchemin en bon ordre commence le 16 Février 1696 et finit le 31 Décembre 1700 ceci est aussi entré dans le régitre N° 6.

N° 9. un régitre attaché en parchemin en bon ordre, contient 117 feuilles écrites et dix sept feuilles en blanc, son contenu et son autenticité sont les mêmes, il commence le 16 Avril 1703 et finit le 1er. Décembre 1705.

N° 10. un plumitif relié en parchemin en bon ordre contient 119 feuilles écrites, ce qu'il contient et son autenticité sont les mêmes, il commence le 1er Décembre 1705 et finit le 9 Août 1706.

N° 11. est en bon ordre, relié en parchemin, contient 156 feuilles écrites, il parait être un régitre quoiqu'il soit écrit sur son couvert.

" Plumitif du Conseil depuis le seize Aouſt 1706 au second de Mai 1707, y inclus quelques-" uns des arrêts publiés ce jour."

Le contenu et l'autenticité de ce livre sont de même nature que les dix livres précédens.

N° 12. est relié en parchemin en bon ordre, contient 146 feuilles écrites et paroit être un régitre, quoiqu'il est intitulé sur le couvert,

" Plumitif commencant le 16 Avril 1708 et finiſſant le 29 Juillet 1709,"—Il paroit aussi être un régitre, il est relié en parchemin en bon ordre, et contient 144 feuilles écrites, le contenu et l'autenticité de ce livre sont de même nature que ci-dessus.

N° 14. paroit être un régitre quoiqu'intitulé, " Plumitif," il est en bon ordre relié en parchemin, et contient 189 feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 5 Aouſt 1709 et finit le 1711, 13 Avril le contenu et l'autenticité sont comme ci-dessus.

N° 15. Paroit aussi être un régitre intitulé, " Plumitif," il est en bon ordre, relié en parchemin, contient 129 feuilles écrites, commençant le 13 Avril 1711 et finiſſant le 23 Mai 1712, le contenu et l'autenticité sont de la même nature comme ci-dessus.

N° 16. est intitulé, " Plumitif," mais paroit être un régitre, il est relié en parchemin et et bon ordre et contient 203 feuilles écrites et 5 feuilles en blanc il commence le 25 May 1712 et finit le 12 Juin 1713, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 17. est aussi intitulé " Plumitif," mais paroit être un régitre, relié en parchemin, en bon ordre, et contient 141 feuilles écrites commençant le 19 Juin 1713 et finiſſant le 10 Septembre 1714, son contenu et son autenticité, comme ci-dessus.

N° 18. paroit être un régitre intitulé, " Plumitif," cousu en parchemin, en bon ordre, il contient 191 feuilles écrites et commence le 20 Septembre 1714, et finit le 9 Mars 1716, le contenu et l'autenticité sont de même.

N° 19. est un régitre intitulé, " Plumitif," cousu en parchemin, en bon ordre, il contient 141 feuilles écrites, commençant le 16 Mars 1716 et finiſſant le 24 May 1717, le contenu et l'autenticité sont de même.

N° 20.

N° 20. Is a regiſter ſtitched in parchment in good order, contains 134 written and 2 blank leaves, commences the 11th June 1717 and ends the 6th February 1719, its contents and authenticity the ſame.

N° 21. Is a regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 140 written leaves, it commences the 13th February 1719 and ends the 24th December 1720, its contents and authenticity the ſame.

N° 22. Is a Regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 193 written and 2 blank leaves, it begins the 13th January 1721 and ends the 26th April 1723, the contents and authenticity the ſame.

N° 23. Is a regiſter in good order, ſewed in parchment, contains 93 written and one blank leaves, It begins the 3d May 1723 and ends the 10th January 1724, the contents and authenticity the ſame.

N° 24. A regiſter bound in canvas in good order, contains 193 written leaves, it begins the 17th January 1724 and ends the 2d October 1724, the contents and authenticity the ſame.

N° 25. A regiſter bound in parchment in good order, contains 226 written leaves, it commences the 2d October 1724 and ends the 6th May 1726, the contents and authenticity the ſame.

N° 26. Appears to be a regiſter entitled *Plumitif*, it is in good order, bound in parchment, contains 147 written leaves, it begins the 1ſt July 1726 and ends the 13th January 1727, it's contents and authenticity the ſame.

N° 27. A regiſter bound in calf in good order, contains 191 written leaves, it begins the 20th January 1727 and ends the 26th April 1788, its contents and authenticity the ſame.

N° 28. A regiſter bound in calf in good order, contains 207 written leaves, it begins the 20th June 1728 and ends the 19th December 1729, the contents and authenticity the ſame.

N° 29. A regiſter bound in calf in good order, contains 191 written leaves, it begins the 9th January 1730 and ends the 26th February 1731, its contents and authenticity the ſame.

N° 30. A regiſter bound in calf in good order, and contains 185 written leaves, it begins the 1ſt March 1731 and ends the 24th September 1731, its contents and authenticity the ſame.

N° 31. A regiſter in good order, bound in calf, contains 189 written leaves, it begins the 24th September 1731 and ends the 17th September 1732, its contents and authenticity the ſame.

N° 32. A regiſter bound in calf, in good order, contains 150 written and one blank leaves, it begins the 6th October 1732 and ends the 2d July 1733, its contents and authenticity the ſame.

N° 33. A regiſter bound in calf, in good order, contains 185 written and one blank leaves, it begins the 6th July 1733 and ends the 12th April 1734, its contents and authenticity the ſame.

N° 34. A regiſter bound in calf in good order, contains 187 written and one blank leaves, it begins 14th April 1734 and ends the 24th January 1735, the contents and authenticity the ſame.

N° 35. A regiſter bound in calf in good order, contains 188 written and two blank leaves, it begins the 24th January 1735 and ends the 19th September 1735, the contents and authenticity the ſame.

N° 36. A regiſter bound in calf in good order, contains 171 written and one blank leaves, it

N° 20. eſt un régitre relié en parchemin en bon ordre contient 134 feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le 11 Juin 1717 et finit le 6 Février 1719, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 21. eſt un régitre en bon ordre, couſu en parchemin, contient 140 feuilles écrites, il commence le 13 Fevrier 1719 et finit le 24 Décembre 1720, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 22. eſt un régitre en bon ordre couſu en parchemin, contient 193 feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le treize Janvier 1721 et finit le 26 Avril 1723, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 23. eſt un régitre en bon ordre, couſu en parchemin, contient 93 feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 3 May 1723 et finit le 10 Janvier 1724 le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 24. un régitre relié en cannevas en bon ordre contient 193 feuilles écrites, il commence le 17 Janvier 1724 et finit le 2 Octobre 1724, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 25. un régitre relié en parchemin en bon ordre, contient 226 feuilles écrites, il commence le 2 Octobre 1724 et finit le 6 May 1726, le contenu et l'autenticité ſont de même.

N° 26. paroit être un régitre intitulé " Plumitif," il eſt en bon ordre, relié en parchemin, contient 147 feuilles écrites il commence le 1er. Juillet 1726 et finit le 13 Janvier 1727, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 27. un régitre relié en veau en bon ordre, contenant 191 feuilles écrites il commence le 20 Janvier 1727 et finit le 26 Avril 1728, ſon contenu et ſon autenticité ſont de même.

N° 28. un régitre relié en veau en bon ordre, contient 207 feuilles écrites, il commence le 20 Juin 1728 et finit le 19 Décembre 1729, le contenu et l'autenticité de même.

N° 29. un régitre relié en veau en bon ordre, contient 191 feuilles écrites, il commence le 9 Janvier 1730 et finit le 26 Fevrier 1731, le contenu et l'autenticité de même.

N° 30. un régitre relié en veau en bon ordre; il contient 185 feuilles écrites, il commence le premier Mars 1731 et finit le 24 Septembre 1731, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 31. un régitre en bon ordre, relié en veau, contient 189 feuilles écrites, il commence le 24 Septembre 1731 et finit le 17 Septembre 1732 ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 32. un régitre relié en veau en bon ordre contient cent cinquante feuilles écrites et une feuille en blanc il commence le ſix Octobre mil ſept cent trente deux et finit le deux Juillet mil ſept cent trente trois, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 33. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le ſix Juillet mil ſept cent trente trois et finit le douze Avril mil ſept cens trente quatre ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 34. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le quatorze Avril mil ſept cent trente quatre et finit le vingt quatre Janvier 1735, le contenu et l'autenticité ſont les mêmes.

N° 35. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt huit feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le 24 Janvier 1735 et finit le 19 Septembre mil ſept cent trente cinq le contenu et l'autenticité ſont les mêmes.

N° 36. un régiſtre relié en veau en bon ordre, contient cent ſoixante onze feuilles écrites

it begins the 19th September 1735 and ends the 10th April 1736, its contents and authenticity the ſame.

N° 37. A regiſter bound in calf, in good order, begins the 10th April 1736 and ends the 1ſt October 1736, it contains 193 written leaves, the contents and authenticity the ſame.

N° 38. A regiſter in good order, bound in calf, contains 91 written and 2 blank leaves, it begins the 1ſt October 1736 and ends the 11th February 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 39. A regiſter bound in calf, in good order, contains 94 written and 3 blank leaves, it begins the 15th February 1737 and ends the 17th June 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 40. A regiſter bound in calf, in good order, contains 89 written and 3 blank leaves, it begins the 25th June 1737 and ends the 9th September 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 41. A regiſter bound in calf, in good order, contains 86 written and 3 blank leaves, it begins the 9th September 1737 and ends the 23d December 1737, its contents and authenticity the ſame.

N° 42. A regiſter bound in calf, in good order, contains 190 written and 3 blank leaves, it begins the 13th January 1738 and ends the 2d June 1738, its contents and authenticity the ſame.

N° 43. A regiſter in good order bound in calf, contains 97 written and 4 blank leaves, it commences the 2d June 1738 and ends the 18th Auguſt following, its contents and authenticity the ſame.

N° 44, A regiſter bound in parchment in good order, contains 134 written and 7 blank leaves, it commences the 26th Auguſt 1738 and ends the 15th June 1739, its contents and authenticity the ſame.

N° 45. A regiſter bound in calf. in good order, contains 189 written and one blank leaves, it commences the 30th June 1739 and ends the 21ſt March 1740, its contents and authenticity the ſame.

N° 46. A regiſter bound in calf, in good order, contains 177 written and 20 blank leaves, it begins the 21ſt March 1740 and ends the 9th January 1741, its contents and authenticity the ſame.

N° 47. A regiſter bound in calf, in good order, contains 185 written and 2 blank leaves, it begins the 14th January 1741 and ends the 18th September following, its contents and authenticity the ſame.

N° 48. A regiſter bound in calf, in good order, contains 196 written leaves, it begins the 2d October 1741 and ends the 30th July 1742, its contents and authenticity the ſame.

N° 49. A regiſter bound in calf, in good order, contains 193 written and 4 blank leaves, it begins the 6th Auguſt 1742 and ends the 17th June 1743, its contents and authenticity the ſame.

N° 50.

et une feuille en blanc, il commence le dix-neuf Septembre mil sept cent trente cinq et finit le dix Avril mil sept trente six, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 37. un régitre relié en veau en bon ordre, commence le dix Avril mil sept cent trente six et finit le permier Octobre mil sept cent trente six, il contient cent quatrevingt treize feuilles écrites, le contenu et l'autenticité sont les mêmes.

N° 38. un régitre en bon ordre relié en veau, contient quatre vingt onze feuilles écrites et deux feuilles en blanc il commence le premier Octobre mil sept cent trente six et finit le onze Fevrier mil sept cent trente sept, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 39. un régitre relié en veau en bon ordre, contient quatre vingt quatorze feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le quinze Février mil sept cent trente sept et finit le dix sept Juin mil sept cent trente sept, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 40. un régitre relié en veau en bon ordre contient quatre vingt neuf feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le vingt cinq Juin mil sept cent trente sept et finit le neuf Septembre mil sept trente sept, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 41. uu régitre relié en veau en bon ordre, contient quatre vingt six feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le neuf Septembre mil sept cent trente sept et finit le vingt trois Décembre mil sept cent trente sept son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 42. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt dix feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le treize Janvier mil sept cent trente huit et finit le deux Juin mil sept cent trente huit, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 43. un régitre en bon ordre relié en veau, contient quatre vingt dix sept feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le 2 Juin mil sept cent trente huit et finit le dix huit Aouſt suivant, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 44. un régitre relié en parchemin en bon ordre contient cent trente quatre feuilles écrites et sept feuilles en blanc, il commence le vingt six Aouſt mil sept cent trente huit et finit le quinze Juin mil sept cent trente neuf, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 45. un régiſtre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le trente Juin mil sept cent trente neuf et finit le vingt et un Mars mil sept cent quarante, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 46. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent soixante dix sept feuilles écrites et vingt feuilles en blanc, il commence le vingt un Mars mil sept cens quarante et finit le neuf Janvier mil sept cent quarante un, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 47. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt cinq feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le quatorze Janvier mil sept cent quarante un et finit le dix huit Septembre suivant, son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 48. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt seize feuilles écrites il commence le deux Octobre mil sept cent quarante un et finit le trente Juillet mil sept cens quarante deux. son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 49. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt treize feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le six Aouſt mil sept cent quarante deux et finit le dix sept Juin mil sept cent quarante trois. son contenu et son autenticité sont les mêmes.

N° 50. A regiſter bound in calf, in good order, contains 197 written leaves, it begins the 25th June 1743 and ends the 13th April 1744, its contents and authenticity the ſame.

N° 51 A regiſter bound in calf, in good order, contains 189 written leaves, it begins the 20th April 1744 and ends the 11th January 1745, its contents and authenticity the ſame.

N° 52. Is a regiſter bound in calf, in good order, it contains 189 written leaves, begins the 11th January 1745 and ends the 1ſt February 1746, its contents and authenticity the ſame.

N° 53. A regiſter bound in calf, in good order, contains 101 written leaves, on the two laſt is a table of its contents to the 53d leaf, it begins the 7th February 1746 and ends the 27th March 1747, its contents and authenticity the ſame.

N° 54. A regiſter bound in calf, in good order, contains 194 written and 1 blank leaves, on the laſt four written leaves is a table of its contents, it begins the 10th April 1747 and ends the 17th March 1749, its contents and authenticity the ſame.

N° 55. A regiſter bound in calf, in good order, contains 180 written leaves, on the four laſt is a table of its contents, it begins the 24th March 1749 and ends the 15th February 1751, its contents and authenticity the ſame.

N° 56. A regiſter bound in calf, in good order, contains 80 written and 2 blank leaves, it begins the 1ſt March 1751 and ends the 21ſt February 1752, its contents and authenticity the ſame.

N° 57. A regiſter bound in calf, in good order, contains 194 written and 3 blank leaves, it begins the 28th February 1752 and ends the 28th April 1755, its contents and authenticity the ſame.

N° 58. A regiſter bound in calf, in good order, contains 105 written and 4 blank leaves, it begins the 5th May 1755 and ends 2d October 1758, its contents and authenticity the ſame; in this book there are ſundry looſe papers relative to the judgments therein entered.

N° 59. A regiſter bound in calf, in good order, contains 41 written and 153 blank leaves, it begins the 19th November 1758 and ends the 21ſt May 1759, its contents and authenticity the ſame.

N° 60. A regiſter bound in parchment, in good order, contains 30 written and 68 blank leaves, It begins the 24th November 1759 and ends the 28th April 1760, its contents and authenticity the ſame.

N° 61, 62 & 63. Three books, the firſt bound in parchment, and the two others in calf, in good order, the firſt contains 92 written leaves and one in blank, it begins the 7th June 1733 and ends 21ſt January 1741, the ſecond contains 93 written leaves, it begins the 22d February 1741 and ends the 22d July 1755, and the third contains 10 written and 87 blank leaves, it begins the 30th July 1755 and ends the 25th May 1750. Theſe three books contain receipts or certificates of the number of papers filed by the parties in cauſes pending before the ſuperior council.

The

N° 50. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt dix ſept feuilles écrites, il commence le vingt cinq Juin mil ſept cent quarante trois et finit le treize Avril mil ſept cent quarante quatre, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 51. un régitre relié en veau en bon ordre contient cent quatrevingt neuf feuilles écrites, il commence le vingt Avril mil ſept cent quarante quatre et finit le onze Janvier mil ſept cent quarante cinq, ſont contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 52. un régitre relié en veau en bon ordre, il contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites, il commence le onze Janvier mil ſept cent quarante cinq et finit le premier Février mil ſept quarante ſix, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 53 un régitre relié en veau en bon ordre contient cent quatre vingt onze feuilles écrites, ſur les deux dernieres eſt une table de ce qu'il contient juſqu'à la 53me feuille, il commence le ſept Fevrier mil ſept cent quarante ſix et finit le vingt ſept Mars mil ſept cens quarante ſept, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 54. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quatorze feuilles écrites et une feuille en blanc, ſur les quatre dernieres feuilles écrites il y a une table de ce qu'il contient, il commence le dix Avril mil ſept cens quarante ſept et finit le dix ſept Mars mil ſept cens quarante neuf, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 55. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt neuf feuilles écrites ſur les quatre dernieres: il y a une table de ce qu'il contient, il commence le 24 Mars mil ſept cent quarante neuf et finit le quinze Février mil ſept cent cinquante-un, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 56. un régitre relié en veau en bon ordre contient quatre vingt neuf feuilles écrites et deux feuilles en blanc, il commence le premier Mars mil ſept cens cinquante un et finit le vingt un Février mil ſept cent cinquante deux, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 57. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quatorze feuilles écrites et trois feuilles en blanc, il commence le 28 Février mil ſept cent cinquante deux et finit le 28 Avril mil ſept cent cinquante cinq, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes.

N° 58. un régitre relié en veau en bon ordre, contient cent quatre vingt quinze feuilles écrites et quatre feuilles en blanc, il commence le 5 May mil ſept cent cinquante cinq et finit le deux Octobre mil ſept cent cinquante huit, ſon contenu et ſon autenticité ſont les mêmes, dans ce livre il y a pluſieurs papiers détachés qui ſont relatifs à des jugemens qui y ſont entrés.

N° 59. un régitre relié en veau en bon ordre contient quarante une feuilles écrites et cent cinquante trois feuilles en blanc, il commence le dix neuf Novembre mil ſept cent cinquante huit et finit le vingt un May mil ſept cens cinquante neuf, ſon contenu et ſon autenticité les mêmes.

N° 60. un régitre relié en parchemin en bon ordre contient trente feuilles écrites et ſoixante huit feuilles en blanc il commence le vingt quatre Novembre mil ſept cent cinquante neuf et finit le vingt huit Avril mil ſept cent ſoixante, ſon contenu et ſon autencité ſont les mêmes.

N° 61. 62 et 63. trois livres, le premier relié en parchemin et les deux autres en veau en bon ordre, le premier contient quatre vingt douze feuilles écrites et une feuille en blanc, il commence le 7 Juin mil ſept cent trente trois et finit le vingt un Janvier mil ſept cent quarante un, le ſecond contient quatre vingt treize feuilles écrites, il commence le vingt deux Février mil ſept cent quarante un et finit le vingt deux Juillet mil ſept cent cinquante cinq; et le troiſieme contient dix feuilles écrites, et quatre vingt ſept feuilles en blanc il commence le 30 Juillet mil ſept cent cinquante cinq; et finit le 25 May mil ſept cent cinquante neuf; ces trois livres contiennent des reçus ou certificats du nombre de papiers filés par les parties dans les cauſes pendantes devant le Conſeil Supérieur.

Les

The following four books are the regiſters of judgements in criminal cauſes in the ſuperior council.

N° 64. The firſt, is ſtitched in parchment, in tolerable good order, contains 94 written and 6 blank leaves, it begins the 18th June 1678 and ends the 8th March 1706.

N° 65. The ſecond, is ſtitched in parchment in good order, contains 48 written leaves, it begins the 15th March 1706 and ends the 29th February 1712.

N° 66. The third, is ſtitched in parchment in good order, contains 45 written and 28 blank leaves, it begins the 7th March 1712 and ends the 7th October 1720.

N° 67 The fourth, is bound in calf, in good order, contains 195 written and 10 blank leaves, it begins 16th June 1730 and ends 29th December 1759; the 4 foregoing volumes are authenticated by the Intendants, Councillors or Officers of the ſuperior council.

N. B. Near 10 years wanting.

N° 68. A regiſter ſtitched in parchment, in good order, contains 43 written and 7 blank leaves, it begins the 1ſt January 1706 and ends the 7th January 1721, its contents are affirmations and proteſts of perſons having actions pending before the ſuperior council.

Note.—The foregoing 68 volumes have been depoſited by *Mr. Panet* in the office of Mr. Secretary Pownall, where they now remain, conformable to a reſolve and order of a committee of the council reſpecting the preſervation and diſpoſition of the ancient French Records, as appears by Mr. Pownall's receipt for the ſame, dated the 9th February 1791.

The committee proceed to the examination of the Records of the court of the *Prevoſté de Québec*.

The ten firſt regiſters, numbered from 1 to 10, commencing the 2d November 1666 and ending the 23d December 1677, are all ſtitched in deer-ſkin covers, except the numbers 5 and 9 which have no cover, they contain the proceedings and judgments of the *Prevoſté*, by L. T. Chartier; theſe 10 regiſters are much decayed and in bad order.

The next thirty regiſters are numbered from 11 to 40 incluſive, commencing the January 1678 and ending the 6th November 1703, the regiſters number 11 to 16 are ſtitched in deer-ſkin covers, and the remaining 24 regiſters, numbered 17 to 40, have no covers; theſe thirty regiſters contain the proceedings in the court *de Prevoſté*, and judgments by R. L. chartier *de Lotbiniere*; they are alſo much decayed and in bad order.

The next 19 regiſters are numbered from 41 to 59 incluſive, commencing the 8th November 1703 and ending the 16 December 1712.

N° 42. Is bound in parchment, and N° 43 is ſtitched in a deer-ſkin cover, all the reſt are without covers, they contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by the judges *C. do Bermen* and *Dupuis*, they are all much damaged and in bad order.

The next three regiſters are numbered from 60 to 62 incluſive, commencing the 19 December 1712 and ending the 9th October 1716; theſe three regiſters have no covers, they contain the proceedings in the court *de Prevoſte* and judgments by the judges *Dupuis* and *Rouer D'artigny*; they are alſo much damaged and in bad order. The

Les quatre livres suivans sont les régitres des jugemens dans les causes criminelles dans le Conseil Supérieur.

N° 64. le premier est cousu en parchemin dans un assez bon ordre, contient quatre vingt quatorze feuilles écrites et six feuilles en blanc, il commence le dix-huit Juin mil six cent soixante et dix-huit et finit le huit mars mil sept cent six.

N° 65. Le second est cousu en parchemin en bon ordre il contient 48 feuilles écrites, il commence le 15 Mars 1706 et finit le vingt neuf Février 1712.

N° 66. le troisieme est cousu en parchemin en bon ordre, il contient 45 feuilles écrites et 18 feuilles en blanc il commence le 7 Mars 1712 et finit le 7 Octobre 1720.

N° 67. le quatrieme, est relié en veau en bon ordre, il contient 195 feuilles écrites et 10 feuilles en blanc, il commence le 16 Juin 1730 et finit le 29 Décembre 1759; les quatre volumes ci-devant sont autentiqués par les Intendans Conseillers ou Officiers du Conseil Supérieur.

N. B, près de dix années qui manquent.

N° 68. un régitre cousu en parchemin en bon ordre, il contient 43 feuilles écrites et 7 feuilles en blanc, il commence le 1er. Janvier 1706 et finit le 7 Janvier 1721, son contenu sont des affirmations et des protests de personnes qui avoient des actions pendantes devant le Conseil Supérieur.

Remarque.—Les 68 volumes ci-devant ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, où ils sont actuellement conformément à une résolution et un ordre du Commité du Conseil concernant la conservation et la disposition des Anciennes Archives Françoises, comme il paroit par le reçu de Mr. Pownall pour les dits volumes, daté du 9 Février 1791.

Le Commité a procédé à l'examen des régitres de la Cour de la Prevoté de Québec.

Les dix premiers régitres, numérotés de 1 a 10 commençant le 2d Novembre 1666 et finissant le 23 Décembre 1677, sont bien cousus avec des couverts de peau de chamois excepté les numéros 5 et 6 qui n'ont point de couverts, ils contiennent les procédés et jugemens de la prévoté par L. T. Chartier; ces 10 régitres sont beaucoup gatés et en mauvais ordre.

Les trente régitres ensuite sont numérotés de 11 à 40 inclusivement, commençant le Janvier 1678 et finissant le 6 Novembre 1703, les régitres numérotés 11 à 16 sont cousus avec des couverts en peaux de chamois et les 24 régitres restans numérotés de 17 à 40, n'ont point de couverts; ces trente régitres contiennent les procédés dans la Cour de Prévosté et jugemens par R. L. Chartier de Lotbiniere; ils sont aussi bien gâtés et en mauvais ordre.

Les dix neuf régitres d'ensuite sont numérotés de 41 à 59 inclusivement, commençant le 8 Novembre 1703 et finissant le 16 Décembre 1712.

N° 42 est relié en parchemin et le N° 43 est cousu dans un couvert d'une peau de chamois, tout le reste est sans couvert, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les Juges C. de Bernen et Dupuis; ils sont tous endommagés et en mauvais ordre.

Les trois régitres d'ensuite sont numérotés de 60 à 62 inclusivement, commençant le 19 Décembre 1712 et finissant le 9 Octobre 1716, ces trois régistres n'ont point de couverts, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les juges Dupuis et Rouer Dartigny, ils sont aussi bien endommagés et en mauvais ordre.

Les

The next three regiſters are numbered from 63 to 65 incluſive, commencing the 3d November 1716 and ending the 3d October 1719, numbers 63 and 64 have no covers, number 65 is ſtitched in parchment, they contain the proceedings in the court *de Prevoſté*, and judgments by the judges *J. P. M. de Lino* and *l'Eſpinay*, N° 65 is in tolerable good order, the two others are damaged and in bad order.

The next ſeventeen regiſters are numbered from 66 to 82 incluſive, commencing the 10th October 1719 and ending the 1ſt July 1732, number 78 is bound in calf, in tolerable good order, number 82 is ſtitched in parchment and much damaged, the remaining fifteen regiſters are without covers, in bad order; the whole contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments of judge *André de Leigne*.

The next eight regiſters are numbered from 83 to 90 incluſive, they are all bound in calf, in tolerable good order, commencing the 4th July 1732, and ending the 2d May 1739; they alſo contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *André de Leigne*.

The next ſeven regiſters are numbered from 91 to 97 incluſive, number 91 and 92 are bound in calf, in good order, number 93 is alſo bound in calf, in bad order, number 94 ſtitched in parchment, in good order, number 95 and 96 are ſtitched in paper, and number 97 is bound in parchment, in tolerable good order, theſe ſeven regiſters commence the 5th May 1739 and end the 30th March 1745, they contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *André de Leigne*.

The next twelve regiſters are numbered from 98 to 109 incluſive, number 98 is ſewed in calf, and number 99 tied up in a paper cover, both in tolerable good order, the next ten regiſters are all bound in calf and in good order, theſe twelve regiſters commence the 2d April 1745 and end the 13th March 1759; they contain the proceedings in the court *de Prevoſté* and judgments by judge *Daine*.

N° 110, is a regiſter ſtitched in canvas in good order, it commences the 24th June 1749 and ends the 9th March 1759, its contents are judgments of the court *de Provoſté* on cauſes in deliberation before judge *Daine*.

Numbers 111, 112, 113, and 117 are four regiſters *extraordinaire*, ſtitched in paper covers, all in good order except number 117 which is much damaged, the commence the 27th September 1742 and end the 4th April 1759; they contain proceedings and judgments in the court *de Prevoſté*, on extraordinary ittings, before the judges *André de Leigne* and *Daine*.

Number 114, is a regiſter ſtitched in canvas in good order, it begins the 15th March 1744 and ends the 20th January 1759; it contains *Saiſies Reelles* and adjudications in the court *de Prevoſté*.

Number 115, is a regiſter without cover, much damaged, it begins the 26th November 1746 and ends the 26th March 1751, its contents are proceedings and judgments in the *Prevoſté* concerning the police before judge *Daine*.

N° 116, is a regiſter of *Clotures d'Inventaires*, from the 27th April 1744 to the 15 May 1759; it is ſewed in canvas and much damaged.

The next are eight regiſters of criminal proſecutions before the court *de Prevoſté*, they are num-

Les trois régitres qui suivent sont numérotés de 63 à 65 inclusivement, commençant le 3 Novembre 1716 et finissant le 3 Octobre 1719, les numéros 63 et 64 n'ont point de couverts, le numéro 65 est cousu en parchemin, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par les juges J. P. M. de Lino et l'Espinay, le N° 65 et dans un assez bon ordre, les deux autres sont endommagés et en mauvais ordre.

Les dix-sept régitres qui suivent sont numérotés de 66 à 82 inclusivement, commençant le 10 Octobre 1719 et finissant le 1er. Juillet 1732, le numéro 78 est relié en veau dans un assez bon ordre, le numéro 82 est cousu en parchemin, et bien endommagé, les quinze régitres restans sont sans couverts, en mauvais ordre; le tout contient les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens du juge André de Leigne.

Les huit régitres qui suivent sont numérotés de 83 à 90 inclusivement, ils sont tous reliés en veau, dans un assez bon ordre commençant le 4 Juillet 1732, et finissant le 2 Mai 1739, ils contiennent aussi des procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par le juge André de Leigne.

Les sept régitres suivans sont numérotés de 91 à 97 inclusivement, les nombres 91 et 92 sont reliés en veau en bon ordre, le numéro 93 aussi relié en veau mais en mauvais ordre, le numéro 94 est cousu en parchemin en bon ordre, les numéros 95 et 96 sont cousus dans un papier et le nnméro 97 est relié en parchemin, dans un assez bon ordre, ces sept régitres commencent le 5 May 1739 et finissent le 30 Mars 1745, ils contiennent les procédés dans la Cour de Prévoté et jugemens par le juge André de Leigne.

Les douze régitres suivans sont numérotés de 98 à 109 inclusivement, le numéro 98 est cousu en veau et le numéro 99 lié dans un couvert de papier, tous deux dans un assez bon ordre, les dix régitres suivans sont tous reliés en veau et en bon ordre, ces douze régitres commencent le 2 Avril 1745 et finissent le 13 Mars 1759; ils contiennent les procédés dans la Cour de la Prévoté et jugemens par le juge Daine.

N° 110. est un régitre lié en canevas en bon ordre, il commence le 24 Juin 1749 et finit le 9 Mars 1759, il contient des jugemens de la Cour de Prévoté sur affaires en déliberé devant le juge Daine.

Les numéros 111, 112, 113 et 117 sont quatre régitres extraordinaires attachés dans des couverts en papier, tous en bon ordre, excepté le numéro 117 qui est bien endommagé, ils commencent le 27 Septembre 1742 et finissent le 4 Avril 1756, ils contiennent des procedés et des jugemens dans la Cour de Prévoté, dans des Séances extraordinaires, devant les juges André de Leigne et Daine.

Le numéro 114 est un régitre attaché en cannevas en bon ordre, il commence le 15 Mars 1744 et finit le 20 Janvier 1759; il contient des saisies réelles et des adjudications dans la Cour de Prevoté.

Le numéro 115 est un régitre sans couvert, bien endommagé, il commence le 26 Novembre 1746 et finit le 26 Mars 1751, il contient des procédés et des jugemens dans la Prevoté concernant la police devant le juge Daine.

Le numero 116 est un régitre de Clotûre d'inventaire, du 27 Avril 1744 au 15 May 1759; il est cousu en cannevas et bien endommagé.

Les suivans sont huit régitres des poursuites criminelles devant la Cour de Prévoté, ils sont

numbered from 118 to 125 inclusive, numbers 118 and 119 are stitched in parchment, and the other six are stitched in paper covers, all in tolerable good order, they begin the 16th December 1677 and end the 2d May 1759; they contain the proceedings and judgments in the *Prevoſté* on criminal proſecutions.

N° 126, is a regiſter ſtitched in canvas in tolerable good order, it begins the 27th May 1744 and ends the 7th May 1759, it contains oppoſitions entered by parties in the court *de Prevoſté*.

The next are five regiſters numbered from 127 to 131 inclusive, in tolerable good order, commencing the 3d June 1681 and ending the 28th October 1741; they contain declarations and proteſts.

The next four regiſters are numbered from 132 to 135 inclusive, they contain receipts for papers filed by parties having cauſes pending before the *Prevoſté* court, from the 14th September 1680 to the 8th June 1733.

The next five regiſters are numbered from 136 to 140 inclusive, in tolerable good order, commencing the 6th April 1734 and ending the 11th April 1759; they contain productions, declarations and depoſits in the *Prevoſté* court.

Note.—Theſe one hundred and forty regiſters have been depoſited by Mr. *Panet* in the office of Mr. Secretary *Pownall*, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th of February 1791.

The next regiſter is numbered 1. it is ſtitched in paper in tolerable good order, commencing the 21ſt March 1757 and ending the 28th September 1760; it contains the proceedings and judgments of the diſtrict of *Riviere du Sud*, before judge *Alliez*.

N° 2 Is a plumitif ſtitched in paper in good order, commencing 24th October 1760 and ends the 21ſt November in the ſame year. It contains the proceedings and Judgments of the juridiction of *Riviere du Sud*.

Note.—The regiſte number 1 and *Plumitif* number 2, have been depoſited by Mr. *Panet* in the office of Mr. Secretary Pownall, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th February 1791.

The committee entered upon the examination of forty-four regiſters, numbered from 1 to 44 inclusive intituled "*Regiſtre des inſinuations de la Prevoſté.*" Theſe regiſters commence the 1ſt March 1667 and end the 15th April 1759, their contents are the inſinuation or regiſtration of certain commiſſions to judges, by the Company, and by the King, alſo to ſeignorial judges, Attornies-General, Clerks of Courts, Notaries, Surveyors of Land, and others, marriage contracts, wills, donations, ſubſtitutions, grants of lands from the company and from the king, certain edicts and arrets of the king and alſo of the ſuperior council, letters from the company at Parison various ſubjects, ſales and exchanges of lands relative to the Seminary at Montreal and others, Ordinances or regulations of the *Prevoſté*, and other acts of a public nature.

The regiſter N° 1 is ſtitched in parchment, the leaves much damaged.

N° 2 to 24 are ſtitched in paper, and are in tolerable good order.

N° 25 is bound in calf, and in good order, except the binding, which is looſe.

N° 26 to 38 are ſtitched in paper, and in tolerable good order.

numérotés de 118 à 125 inclusivement, les numéros 118 et 119 sont liés en parchemin et les autres six sont liés dans des couverts en papier, tous en assez bon ordre, ils commencent le 16 Décembre 1677 et finissent le 2 May 1759; ils contiennent les procédés et jugemens dans la Prévoté dans les poursuites criminelles.

Le numéro 126 est un régitre lié en canevas dans un assez bon ordre il commence le 27 May 1744 et finit le 7 May 1759, il contient des oppositions entrées par les parties dans la Cour de Prevôté.

Les cinq régitres qui suivent sont numérotés de 127 à 131 inclusivement, en assez bon ordre, commençant le 3 Juin 1681 et finissant le 28 8bre 1741, ils contiennent des déclarations et des protêts.

Les quatre régistres suivans sont numérotés de 132 à 136 inclusivement, ils contiennent des reçus pour des papiers filés par les parties aiant des causes pendantes devant la Cour de la Prévoté du 14 Septembre 1680 au 8 Juin 1733.

Les cinq régitres suivans sont numérotés de 136 à 140 inclusivement, en assez bon ordre, commençant du 6 Avril 1734 et finissant le 11 Avril 1759; ils contiennent des productions, des déclarations et des dépots dans la Cour de Prévoté.

Remarque.—Ces cent quarante régitres ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu daté du 12 Février 1791.

Le régitre d'ensuite est numéroté 1. il est lié en papier en assez bon ordre; il commence le 21 Mars 1757 et finit le 28 Septembre 1760; il contient les procédés et les jugemens du District de la riviere du Sud devant le juge Alliez.

N° 2. est un plumitif lié en papier, en bon ordre, commençant le 24 Octobre 1760 et finissant le 21 Novembre de la même année, il contient les procédés et jugemens de la Jurisdiction de la Riviere du Sud.

Remarque.—Le régitre numéro un et le plumitif numéro deux ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu date du 12 Février 1791.

Le Commité a examiné quarante quatre régitres numérotés de 1. à 44 inclusivement, intitulés "Régistres des insinuations de la Prévoté," ces régitres commencent le 1er Mars 1667 et finissent le 15 Avril 1759; leurs contenus sont l'insinuation ou l'enrégitrement de certaines commissions aux juges par la Compagnie et par le Roi, aussi aux Juges Seigneuriaux, aux Procureurs Généraux, aux Greffiers des Cours, aux Notaires, aux Arpenteurs et autres, des contrats de Marriage, des Testaments, des Donations, des Substitutions, des Concessions de terres de la Compagnie et du Roi, certains Edits et Arrets du Roi et aussi du Conseil Supérieur, des lettres de la Compagnie à Paris sur différens sujets, des ventes, et échanges de terres relatives au Séminaire à Montréal et autres, des ordonnances ou réglemens de la Prévoté et autres actes d'une nature publique.

Le régitre N° 1 est lié en parchemin, ses feuilles sont endommagées.

Les N° 2 à 24 sont liés en papier et sont en assez bon ordre.

Le N° 25. est relié en veau et est en bon ordre, excepté la reliure qui est lâche.

Les N° 26 à 38 sont liés en papier et dans un assez bon ordre.

N° 39 is ſtitched in canvas, and in tolerable good order.

N° 40 is ſtitched in parchment, in good order.

N° 41, 42 & 43 are ſtitched in canvas, in good order.

N° 44 is in a brown paper cover, in tolerable good order.

The next book is numbered 45 it is without a cover, almoſt totally rotten and illegible, it appears to be a *papier terriér* of conceſſions in the town of Quebec and ſome ſeignories in the years 1767 and 1668.

Note.—Theſe forty-five regiſters have been depoſited by *Mr. Panet* in the office of Mr. Secretary *Pownall*, by order of the committe, as appears by his receipt dated the 12th of February 1791.

The committee next examined ſundry Records of the juriſdiction of *Trois Rivieres*, in general they are in bad order and many are wanting.

Number 35 is a regiſter of oppoſitions, affirmations and proteſts, in civil cauſes, before the court, it begins the 1ſt March 1744 and ends the 23d November 1756, it is ſtitched in paſteboard, and in tolerable good order.

N° 24 & 25, Are a few ſheets of paper ſtitched together, the firſt contains the ſums bid at public ſales by *Licitation*; the other contains oppoſitions to the ſales from the 14th June 1701 to the 7th December 1715.

N° 36 is a regiſter in good order, containing *Licitations*; and *Decrêts* of real eſtates, from the 20th February 1747 to the 4th December 1758.

Numbers 1, 2 & 3 are three regiſters of *Aſſemblés des parents pour actes de Tutelle &c.*

The firſt, from the 29th December 1660 to the 24 May 1662.

The ſecond, from the 18th February 1678 to the 23d May following.

The third, from the 18th December 1684 to the 12th March 1685; they have no covers and are in bad order.

Numbers 1, 2, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31, 32, 35, 36 and 38, are nineteen *regiſtres des inſinuations*, or regiſtrations in the juriſdiction of *Trois-Rivieres* of the ſame nature as the forty-four *regiſtres des inſinuations de la prevoſté de Québec*, the firſt begins the 29th Auguſt 1675, and the laſt ends the 16th January 1758.

N° 1, 2 & 4 are without covers, in bad order.

N° 5 is covered with parchment and is in good order.

All the reſt are without covers, and in very indifferent order.

The next five regiſters are numbered from 1 to 5, they are without covers, but are in tolerable good order, they contain criminal proſecutions and judgments during broken periods, between the 20th January 1667 and the 11th September 1759.

The next are forty-ſeven regiſters of the proceedings and judgments in civil cauſes, in the juriſdiction of *Trois Rivieres* at different periods, between the 9th February 1658 and the 30th March 1743; they are all without covers, much damaged, and in very bad order.

Laſtly a ſmall bundle of acts of *Tutelle* in the juriſdiction of *Trois Rivieres*.

Note.—The Archives above deſcribed, reſpecting the juriſdiction of Three-Rivers, have been delivered by *Mr. Panet*, to *Charles Thomas* Eſquire, clerk of the court of common-pleas for the diſtrict of Three-Rivers purſuant to an order of His Excellency Lord Dorchester, in council as appears by *Mr. Thomas's* receipt for the ſame, dated the 7th March 1791.

The

Le N° 39 eſt lié en cannevas, et en aſſez bon ordre.

Le N° 40. eſt lié en parchemin, et en bon ordre.

Les N° 41, 42 et 43 ſont liés en cannevas, et dans un bon ordre.

Le N° 44 a un couvert en papier brun, dans un aſſez bon ordre.

Le livre d'enſuite eſt numéroté 45 il eſt ſans couvert preſque totalement pourri et n'eſt pas liſible, il paroit être un papier terrier des conceſſions dans la ville de Québec et quelques ſeigneuries dans les années 1667 et 1668.

Remarque.—Ces quarante cinq régitres ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par ſon reçu daté du douze Février mil ſept cent quatrevingt onze.

Le Commité a enſuite examiné pluſieurs régitres de la Juriſdiction des Trois Rivieres, ils ſont en Général en mauvais ordre et pluſieurs manquent.

Le numéro 35 eſt un régitre d'oppoſitions, d'affirmations et de proteſtations dans les cauſes Civiles, devant la Cour, il commence le 1er Mars 1744 et finit le 23 Novembre 1756, il eſt lié en carton et dans un aſſez bon ordre.

Les N° 24 et 25 ſont quelques feuilles de papiers attachées enſemble, la premiere contient les ſommes enchéries dans les ventes publiques par licitation, les autres contiennent des oppoſitions aux ventes depuis le 14 Juin 1701 juſqu'au 7 Décembre 1715.

Le N° 36. eſt un régitre en bon ordre, contenant des licitations et décrêts de biens réels, depuis le 20 Fevrier 1747 juſqu'au 4 Décembre 1758.

Les numeros 1, 2 et 3 ſont trois régitres d'aſſemblés des parens pour actes de Tutelle, le premier depuis le 29 Décembre 1660 juſqu'au 24 May 1662, le ſecond depuis le 18 Février 1678 juſqu'au 23 May ſuivant, le troiſieme depuis le 18 Décembre 1684 juſqu'au 12 Mars 1685, ils n'ont point de couverts et ſont en mauvais ordre.

Les Numéros 1, 2, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31. 32, 35, 36 et 38, ſont dix neuf régitres des inſinuations, ou enrégitremens dans la Juriſdiction des Trois Rivieres de la même nature que les quarante quatre régitres des inſinuations de la Prévoté de Québec, le premier commence le 29 Aouſt 1765 et le dernier finit le 16 Janvier 1758.

Les numéro 1, 2 et 3 ſont ſans couverts, en mauvais ordre.

Le N° 5. eſt couvert en parchemin et eſt en bon ordre, tout le reſte eſt ſans couverts, dans un aſſez mauvais ordre.

Les cinq régitres d'enſuite ſont numérotés de 1. à 5, ils ſont ſans couverts, mais dans un aſſez bon ordre, ils contiennent les pourſuites et jugemens criminels en différentes périodes, entre le 20 Janvier 1667 et le 11 Septembre 1750.

Les quarante ſept régitres qui ſuivent ſont des procédures et des jugemens dans les cauſes civiles dans la juriſdiction des Trois Rivieres à differentes périodes entre le 9 Février 1658 et le 30 Mars 1743, ils ſont ſans couverts, bien endommagés et dans un très mauvais ordre.

La derniere eſt une petite liaſſe d'actes de tutelle dans la juriſdiction des Trois Rivieres.

Remarque.—Les Archives ci-deſſus déſignées, quant à la juriſdiction des trois Rivieres ont été délivrées par Mr. Panet à Charles Thomas Ecuier Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs pour le Diſtrict des Trois Rivieres, en conſéquence d'un ordre de ſon Excellence Lord Dorchester en Conſeil, comme il paroit par le reçu de Mr. Thomas pour les dites archives, daté du 7 Mars 1791.

Le

The committee proceeded to the examination of the *Repertoires*, or lists of acts passed before different notaries, prior to the conquest.

Repertore or list N° 1, is a book without cover, but in good preservation, it contains an inventory of acts passed before the following notaries, viz.

Lespinasse, beginning and ending in 1637.

Guillot, beginning in 1637 and ending in 1638.

Piraube, beginning in 1639 and ending in 1643.

Tronquet, beginning 1643 and ending in 1646.

Bancheron, beginning 1646 and ending in 1647.

Le Coutre, beginning 1647 and ending in 1648.

Berment, beginning 1647 and ending in 1649.

Godet, beginning 1652 and ending in 1653.

Rouër, beginning 1654 and ending in 1657.

Durant, beginning 1653 and ending in 1654.

Peuvret, beginning 1653 and ending in 1659.

Vachon, beginning 1658 and ending in 1675.

Mouchy, beginning 1666 and ending the same year.

Gourdau, beginning 1662 and ending the same year.

Gloria, beginning 1663 and ending in 1664.

Ameau, beginning 1668 and ending the same year.

Le Comte, beginning 1668 and ending the same year.

Filion, beginning 1663 and ending in 1688

Aubert, beginning 1650 and ending in 1692.

Maugue, beginning 1674 and ending in 1679.

Metrû, beginning 1681 and ending in 1700.

Roger, beginning 1694 and ending in 1702,

La Neuville, beginning 1699 and ending in 1730.

N° 2. A book bound in calf, in good order, contains an inventory of acts passed before the following notaries, viz.

Hiché, beginning in 1725 and ending in 1736.

Rivert, beginning in 1709 and ending in 1719.

Audouart, beginning in 1636 and ending in 1663.

N° 3. A book bound in calf, in tolerable good order, except the binding which is loose, contains an inventory of acts passed before the following notaries, viz.

Becquet, beginning in 1665 and ending in 1682.

Charles Rageot, beginning in 1695 and ending in 1702.

Le Commité a procédé à l'éxamen des Répertoires ou listes des actes passés devant plusieurs Notaires avant la conquête.

Répertoire ou liste N° 1. est un livre sans couvert, mais bien conservé, il contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir:

Lespinasse, commençant et finissant en 1637.

Guillot, commençant en 1637 et finissant en 1638.

Piraube, commençant en 1639 et finissant en 1643.

Tronquet, commençant en 1643 et finissant en 1646.

Bancheron, commençant en 1646 et finissant en 1647.

Le Coutre, commençant en 1647 et finissant en 1648.

Berment, commençant en 1647 et finissant en 1648.

Godet, commençant en 1652 et finissant en 1653.

Rouer, commençant en 1654 et finissant en 1657.

Durant, commençant en 1653 et finissant en 1654,

Peuvret, commençant en 1653 et finissant en 1659.

Vachon, commençant en 1658 et finissant en 1675.

Mouchy, commençant en 1666 et finissant la même année.

Gourdeau, commençant en 1662 et finissant dans la même année.

Gloria, commençant en 1663 et finissant en 1664.

Ameau, commençant en 1668 et finissant la même année.

Le Comte, commençant en 1668 et finissant la même année.

Filion, commençant en 1663 et finissant en 1692.

Maugué, commençant en 1674 et finissant en 1679.

Mêtru, commençant en 1681 et finissant en 1700.

Roger, commençant en 1694 et finissant en 1702.

La Neuville, commençant en 1699 et finissant en 1730.

N° 2. un livre relié en veau en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Hiché, commençant en 1725 et finissant en 1736.

Rivert, commençant en 1709 et finissant en 1719.

Audouart, commençant en 1636 et finissant en 1663.

N° 3. un livre relié en veau, dans un assez bon ordre excepté la reliure qui est lâche, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Becquet, commençant en 1665 et finissant en 1682.

Charles Rageot, commençant en 1695 et finissant en 1702.

N° 4.

N° 4. A book bound in calf, in good order, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Duquet, beginning in 1659 and ending in 1687.

Genaple Belfond, beginning in 1682 and ending in 1709.

N° 5. A paper book without cover, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *La Cettiere* notary, beginning in 1702 and ending in 1728.

N° 6. A book ſtitched in canvas, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dubreiul* notary, beginning in 1708 and ending in 1743.

N° 7. A book bound in parchment, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Giles Rageot* notary, beginning in 1667 and ending in 1691.

N° 8. A book ſtitched in canvas, the firſt ſix and two laſt leaves are damaged, it contains an inventory of *Procés verbaux* and acts paſſed before *La Riviere* ſurveyor of lands and notary, beginning in 1691 and ending in 1725, and it alſo contains an inventory of acts paſſed before *Jannau* notary, beginning in 1674 and ending in 1743.

N° 9. A book ſtitched in canvas, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Michon* notary, begining in 1709 and ending in 1749.

N° 10. A book ſtitched in canvas, in good order, contains an inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Gachet, beginning in 1711 and ending in 1743.

Richard, beginning in 1751 and ending in 1768.

N° 11. A book ſtitched in canvas, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *François Rageot* notary, beginning in 1709 and ending in 1753.

N° 12. A book bound in calf, the binding is looſe but otherways in good order, it contains inventories of acts paſſed before the following notaires, viz.

Barbel, beginning in 1703 and ending in 1740.

Pinguet, beginning in 1726 and ending in 1748.

Denoyer, Pretre, beginning in 1714 and ending in 1747.

Pinguet, Bellevüe, beginning in 1749 and ending in 1751.

N° 13. A book bound in calf, in good order, except the cover which is looſe, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Chamballon, beginning in 1692 and ending in 1716.

La ferté le Pailleur, beginning in 1701 and ending in 1702.

Marois, beginning in 1748 and ending in 1756.

This book alſo contains an inventory of acts paſſed before *Planté* notary, poſterior to the conqueſt.

N° 14. A book ſtitched in paper, in tolerable good preſervation, contains an inventory of acts paſſed before *Louet Pere* notary, beginning in 1723 and ending in 1737.

N° 16.

N° 4. un livre relié en veau en bon ordre contenant un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Duquet, commençant en 1659 et finissant en 1687.

Genaple Belfond, commençant en 1682. et finissant en 1709.

N° 5 un livre de papier sans couvert, en assez-bon ordre, contient un inventaire d'actes passé devant La Cettiere Notaire, commence en 1702 et finit en 1728.

N° 6. un livre lié en cannevas, dans un assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Dubreuil Notaire, commençant en 1708 et finissant en 1743.

N° 7. Un livre relié en parchemin, en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Giles Rageot, Notaire, commençant en 1667 et finissant 1691.

N° 8. un livre lié en cannevas les premieres six feuilles et les deux dernieres sont endommagés, il contient un inventaire de procès verbaux et actes passés dévant La Riviere arpenteur de terres et Notaire, commençant en 1691 et finissant en 1725 et il cont ent aussi un inventaire des actes passés devant Jannau Notaire, commençant en 1674 et finissant en 1743.

N° 9. un livre lié en canevas en bon ordre contient un inventaire d'actes passés devant Michon Notaire commençant en 1709 et finissant en 1749.

N° 10. un livre lié en cannevas en bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant les Notaires suivan, savoir,

Gachet, commençant en 1711 et finissant en 1743.

Richard, commençant en 1751 et finissant en 1768.

N° 11. un livre lié en cannevas dans un assez bon ordre contient un inventaire d'actes passés devant François Rageot Notaire, commençant en 1709 et finissant en 1753.

N° 12. un livre relié en veau, la reliure est détachée mais d'ailleurs en bon ordre, il contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Barbet, commençant en 1703 et finissant en 1740.

Pinguet, commençant en 1726 et finissant en 1748.

Denoyer, Prêtre, commençant en 1714 et finissant en 1751.

N° 13. un livre relié en veau en bon ordre, excepté le couvert qui est détaché, contient des inventaires d'actes passés devant les notaires suivans, savoir,

Chamballon, commençant en 1692 et finissant en 1716.

La Ferté le Pailleur, commençant en 1701 et finissant en 1702.

Marois, commençant en 1748 et finissant en 1756.

Ce livre contient aussi un inventaire d'actes passés devant Planté Notaire depuis la conquête.

N° 14. un livre lié en papier, dans un assez bon ordre de conservation contient un inventaire d'actes passés devant Louet pere, Notaire, commençant en 1723 et finissant en 1737.

N° 16, A book ſtitched in paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Boiſſeau* notary, beginning in 1730 and ending in 1744.

N° 17, *A*, A book bound in calf, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *Boucault* notary, beginning in 1736 and ending in 1748.

N° 17, *B*. A book bound in parchment, in tolerable good order, contains inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Boucaült, beginning in 1748 and ending in 1756.

Robin, Since the conqueſt.

N° 18, A book ſtitched in paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts paſſed before *La Tour* notary, beginning in 1736 and ending in 1741.

Note.—Theſe eighteen *Repertoires* have been depoſited by Mr. Panet in the office of Mr. Secretary Pownall, by order of the committee, as appears by his receipt dated 12th February 1791.

N° 19, A book bound in in calf in good order, except the binding, it contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Choret, beginning in 1730 and ending in 1755.

Querverſo, Notary and ſurveyor of lands, beginning 1748 and ending in 1755.

Rouſelot, beginning in 1737 and ending in 1756.

Louet fils, beginning in 1739 and ending in 1767.

Morreau, beginning in 1753 and ending in 1765.

Decharnay, beginning in 1756 and ending in 1759.

Huot, beginning in 1739 and ending in 1771.

N° 20, A book bound in calf, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Du Laurent, beginning in 1734 and ending in 1759.

Preſſé, beginning in 1736 and ending in 1746.

Duclos, beginning in 1751 and ending in 1769.

Taché, poſterior to the conqueſt.

Le Brun, poſterior to the conqueſt.

Gaborÿ, poſterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Preſſé* and *Duclos*, appear by a note in this book to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*, on the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 21, A book with a looſe parchment cover, but otherways in good order, it contains inventory of acts paſſed before the following notaries, viz.

Guillard de Fleury, beginning in 1754 and ending in 1761.

Caron, beginning in 1744 and ending in 1746.

Poulin,

N° 16. un livre lié en papier, en assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Boisseau Notaire, commençant en 1730 et finissant en 1744.

N° 17. A. un livre relié en veau, en assez bon ordre, contient un inventaire d'actes passés devant Boucault Notaire, commençant en 1736 et finissant en 1748.

N° 17. B. un livre relié en parchemin, en assez bon ordre, contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans savoir,

Boucault, commençant en 1748 et finissant en 1756.

Robin, depuis la conquête.

N° 18. un livre lié en papier en assez bon ordre, il contient un inventaire d'actes passés devant Latour Notaire, commençant en 1736 et finissant en 1741.

Remarque.—Ces dix huit Répertoires ont été déposés par Mr. Panet dans l'Office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du Commité, comme il paroit par son reçu daté du 12 Février 1791.

N° 19. un livre relié en veau, en bon ordre, excepté la reliure, il contient des inventaires d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Choret, commençant en 1730 et finissant en 1755.

Querverso, Notaire et Arpenteur de terres, commençant en 1748 et finissant en 1755.

Rousselot, commençant en 1737 et finissant en 1756.

Louet fils, commençant en 1730 et finissant en 1767.

Moreau, commençant en 1753 et finissant en 1765.

Ducharnay, commençant en 1756 et finissant en 1759.

Huot, commençant en 1739 et finissant en 1771,

N° 20. un livre relié en veau en bon ordre, contient des inventaires d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Du Laurent, commençant en 1734 et finissant en 1759.

Pressé, commençant en 1736 et finissant en 1759.

Duclos, commençant en 1751 et finissant en 1769.

Taché, après la conquête.

Le Brun, après la conquête.

Gaboury, après la conquête.

N. B. Les Minutes ou les originaux des actes passés devant Pressé et Duclos, paroissent par une note dan ce livre avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois-Rivieres le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 21. un livre avec un couvert en parchemin détaché, mais cependant en bon ordre quant au reste il contient l'inventaire d'actes passés devant les Notaires suivans, savoir,

Guillard de Fleury, commençant en 1754 et finissant en 1761.

Caron, commençant en 1744 et finissant en 1746.

Poulin, beginning in 1712 and ending in 1734.

La Rue, beginning in 1667 and ending in 1675.

Guillimin, posterior to the conqueſt.

Veron de Grandminil, beginning in 1708 and ending in 1720.

Potier, beginning in 1701 and ending in 1711.

La Foſſe, beginning in 1718 and ending in 1744.

Gouget, posterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Caron*, *Poulin*, *Veron de Grandminil*, *Potier* and *La Foſſe*, appear to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*, the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 22, A book ſtitched in paper, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dupont* notary, beginning in 1747 and ending in 1774.

N° 23, A book ſtitched in paper, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries, viz.

Pollet, beginning in 1730 and ending in 1752.

Normandin, beginning in 1686 and ending in 1729.

Fortier, beginning in 1740 and ending in 1774.

Sain.'on, posterior to the conqueſt.

N. B. The minutes or originals of the acts paſſed before *Pollet* and *Normandin*, appear to have been delivered to Mr. *Badeau*, notary at *Trois-Rivieres*. on the 10th June 1782, by order of Governor Haldimand.

N° 24 *A*, A book bound in calf, in very good order, contains an inventory of acts paſſed before *Barolet* notary, beginning in 1737 and ending in 1743.

N° 24 *B*, A book bound in calf, in very good order, contains an inventory of acts paſſed before *Barolet* notary, beginning in 1743 and ending in 1754.

Note.—The books 24 *A*, and 24 *B*, have been depoſited by Mr. *Panet* in Mr. Secretary Pownall's office, by order of the committee, as appears by his receipt dated 12th February 1791.

N° 25, A book ſewed in brown paper, in tolerable good order, contains an inventory of acts before *Saillant* notary, beginning in 1750 and ending in 1775.

N° 26, A book ſewed in paper, in good order, contains an inventory of acts paſſed before *Dion* notary, beginning in 1743 and ending in 1779.

N° 27, A book bound in parchment, in good order, contains inventories of acts paſſed before the following notaries viz.

Geneſt, beginning in 1745 and ending in 1782.

Pierre Louis Panet, posterior to the conqueſt.

Alliez, beginning in 1749 and ending in 1760.

Rouſſeau, posterior to the conqueſt.

St. Aubin, posterior to the conqueſt.

This

Poulin, commençant en 1712 et finiſſant en 1734.

La Rue, commençant en 16.7 en finiſſant en 1675.

Guillemin, après la conquête.

Veron de Grand Ménil, commençant en 1708 et finiſſant en 1720.

Potier, commençant en 1701 et finiſſant en 1711.

Lafoſſe, commençant en 1718 et finiſſant en 1744.

Gouget, après la conquête.

N. B. Les Minutes ou les originaux des actes paſſés devant Caron, Poulin, Veron de Grand Ménil, Potier et Lafoſſe, paroiſſent avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois Rivieres le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 22. un ivre lié en papier, en bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Dupont Notaire commençant en 1747 et finiſſant en 1774.

N° 23. un livre lié en papier, en bon ordre, contient des inventaires d'actes paſſés devant les Notaires ſuivans, ſavoir,

Pollet, commençant en 1730 et finiſſant en 1752.

Normandin, commençant en 1686 et finiſſant en 1729.

Fortier, commençant en 1740 et finiſſant en 1774.

Sindon, après la conquête.

N. B. Les minutes ou originaux des actes paſſés devant Pollet et Normandin, paroiſſent avoir été délivrés à Mr. Badeau Notaire aux Trois Rivieres, le 10 Juin 1782, par ordre du Gouverneur Haldimand.

N° 24. A. un livre relié en veau, en très bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Barolet Notaire, commençant en 1737 et finiſſant en 1743.

N° 24. B. un livre relié en veau en très bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Barolet Notaire, commençant en 1743 et finiſſant en 1754.

Remarque.—Les livres 24 *A* et 24 *B*, ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du commité comme il paroit par ſon reçu daté du 12 Fevrier 1791.

N° 25, Un livre couſu en papier brun, en aſſez bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Saillant notaire, commençant en 1750 et finiſſant en 1775.

N° 26, Un livre couſu en papier, en bon ordre, contient un inventaire d'actes paſſés devant Dion notaire commençant en 1743 et finiſſant en 1779.

N° 27, Un livre relié en parchemin, en bon ordre, contient des inventaires d'actes paſſés devant les notaires ſuivans, ſavoir,

Geneſte, commençant en 1745 et finiſſant en 1782,

Pierre Louis Panet, après la conquête.

Alliéz, commençant en 1749 et finiſſant en 1760.

Rouſſeau, après la conquête.

St. Aubin, après la conquête.

Ce

This book alſo contains an inventory of wills and other acts or deeds, depoſited with the clerk of the court of common-pleas, ſince the year 1768, numbered from 1 to 112.

The committee proceeded to examine the regiſters of the *Voyeire*.

N° 1, is a regiſter conſiſting of a few ſheets of paper ſtitched together without cover, but in tolerable good order, adjuſting and fixing the lines of the ſtreets of Quebec, to which proprietors of lots were permitted to build, it begins in 1685 and ends in 1689.

N° 2, A paper regiſter much damaged, of the ſame nature as the laſt, it begins in 1714 and ends in 1727.

N° 3, A regiſter bound in parchment, in tolerable good order, except the firſt ſix leaves which are much damaged, it contains *Proçes Verbaux de Voyerie*, or of roads, it begins in 1700 and ends in 1725.

N° 4, A bundle containing looſe *Proçés Verbaux de Voyerie* by *Becancourt Grand Voyer*.

N° 5, 6 & 7, Three bundles, and N° 8, a regiſter in tolerable good order, they contain *Proçés Verbaux de Voyerie*, by *Bois Clerc grand voyer*.

N° 9, A bundle containing ditto, by *de la Gorgendiere grand voyer*.

N° 10, A bundle containing ditto, by *De Lino grand voyer*.

Letter *A*, a bundle containing original conceſſions or grants of lands in fief, and in roture, by different governors and ſeigniors.

Note.—The ten regiſters concerning the *Voyerie*, and the bundle marked letter *A*, have been depoſited by Mr. Panet in Mr. Secretary Pownall's office, by order of the committee, as appears by his receipt dated the 12th February 1791.

The Committee having gone through the repertoires or inventories, of acts paſſed before notaries, adjourned to the place where the acts are depoſited in the Jeſuits college, and found them arranged in conformity to their journal.

The committee then looked into five bundles, containing minutes or original acts paſſed before the following notaries, which are not included in the *Repertoires* or inventories already ſtated. viz.

Vachon, between 1650 and 1693.

Duprae, between 1667 and

Parent, between 1748 and 1776.

Roy, between 1663 and 1708.

Barolet, between 1754 and 1760.

Mr. Panet ſhewed the committee a large quantity of papers which appear to be writings filed by parties reſpecting actions before the *Prevoſté* court.

Note.—It appears by Mr. Secretary Pownall's receipt dated 15th February 1791, that the following papers have been depoſited in his office by Mr. Panet, viz.

Bundles of papers or cartons ſtiled, "*Etudes des notaires.*"

Thirty-five of Maître Vachon, Notary.

Ten of Mre. Larue, - do. Fifty-nine

Ce livre contient auſſi un inventaire des teſtamens et autres actes ou contrats dépoſés dans l'office du Greffier des plaidoiers-communs depuis l'année 1768, numeroté du 1 à 112.

Le commité à procédé a éxaminer les régiſtres de Voyerie.

N° 1, Eſt un régitre conſiſtant en quelques feuilles de papiers liés enſemble ſans couvert, mais en aſſez bon ordre, déſignant et fixant le alignemen des rues de Québec, ſur les quelles les propriétaires des emplacemens obtenoient permiſſion de Bâtir, il commence en 1685 et finit en 1689.

N° 2, Eſt un régitre en papier très endommagé, de la même nature que le dernier, il commence en 1714 et finit en 1727.

N° 3, Un régitre relié en parchemin, en aſſez bon ordre, excepté les prémieres ſi feuilles qui ſont bien endommagées, et contient des proçés Verbaux de voyerie, ou des chemins, il commence en 1700 et finit en 1725.

N° 4, Une liaſſe contenant des Proçés Verbaux de Voyerie détachés par Becancour, Grand Voyer.

N° 5, 6 & 7, Trois liaſſes et N° 8 un régitre dans un aſſez bon ordre, ils contienent des proçés verbaux de Voyerie par Loiſclere Grand Voyer.

N° 9. Une liaſſe contenant ditto, par de La Gorgendiere grand voyer.

N° 10, Une liaſſe contenant ditto, par de Lino Grand Voyer.

Lettre *A*, Une liaſſe contenant des conceſſions originales de terres en fiefs et en routûre, par différens Gouverneurs et Seigneurs.

Remarque.—Les dix régitres concernant la Voyerie et la liaſſe marquée lettre *A*, ont été dépoſés par Mr. Panet dans l'office de Mr. le Sécrétaire Pownall, par ordre du commité, comme il paroit par ſon reçu daté du 12 Fevrier 1791.

Le commité après avoir examiné les Répertoires ou inventaires des actes paſſés devant Notaires a ajourné à l'endroit ou le actes ſont dépoſés dans le College des Jeſuites, et les trouva arangés conformément à ſon journal.

Le Commité a enſuite examiné les cinq liaſſes, contenant des Minutes ou des actes originaux paſſés devant les Notaires ſuivans, qui n'étoient pas inclus dans les Répertoires ou inventaires déja conſtatés. ſavoir,

Vachon, entre 1650 et 1693.

Duprac entre 1667 et

Parent entre 1748 et 1776.

Roy entre 1663 et 1708.

Barolet entre 1754 et 1760.

Mr. Panet à montré au Commité une grande quantité de papiers qui paroiſſent être des écrits filés par les parties dans des actions devant la Cour de Prévôté.

Remarque.—Il paroit par le reçu de Mr. Le Sécrétaire Pownall, daté du 15 Février 1791, que les papiers ſuivans ont été dépoſés dans ſon office par Mr. Panet, ſavoir,

Liaſſes de papiers ou cartons, ſtilés Etudes des Notaires,

Trente cinq de Maître Vachon, Notaire.

Dix de Me. Larue, - - ditto. Cinquante

Fifty-nine of Mre. Duprac, - Notary.
Twenty-six of Mre. Fortier, - do.
Thirteen of Mre. Parent, - do.
Three of Mre. Janneau, - - do.
One of Mre. Alliez, - - do.
Forty-one of Mre. Michon, - do.
Four of Mre. Duquet, - - do.
Eight of Mre. Barbel, - - do.
Twenty-five and some loose sheets of Mre. Rageot, - - - - do.
Six of Mre. Guillart Fleury, - do.
One of Mre. Querverso, - do.
Twenty eight of Mre. Barolet from 1731 to 1759 and 60. - do.
Seven of Mre. François Rageot, do.
One of Mre. Marois, - - do.
Sixteen of Mre. Geneste, - do.
Eleven of Mre. Huot, - - do.
One of Mre. Bellevue, - - do.
Five of Mre. Richard, - - do.
Eighteen of Mre. Dionne, - do.
Three of Mre. Rivet, - - do.
Three of Mre. Boisseau, - - do.
One of Mre. Guille. * Roger, do.
One of Mre. Roy, - - - do.
One of Mre. Rageot, - - do.
Four of Mre. Decharney, - - do.
Thirteen of Mre. Dupont, - do.
Three of Mre. Louet Pere, - do.
Twenty-three of Mre. la Cetière, do.
Twenty of Mre. Rousselot, - do.
Twenty-eight of Mre. Gachet, do.
Ten of Mre Du Laurent, - do.
Thirteen of Mre. Pinguet, - do.
Five of Mre. Audouart, - - do.

Three

* Rageot.

Cinquante neuf de Mre. Duprat Notaire
Vingt six de Mre. Fortier, do.
Treize de Mre. Parent, do.
Trois de Mre. Tanneau, do.
Un de Mre. Alliez, do.
Quarante un de Mre. Michon, do.
Quatre de Mre. Duquet, do.
Huit de Barbel, do.
Vingt cinq et quelques feuilles detachees de Mre. Rageot, do.
Six de Mre. Guillart Fleury, do.
Un de Mre. Querverso, do.
Vingt huit de Mre. Barolet, depuis 1731 a 1759 et 60. do.
Sept de Mre. Frs. Rageot. do.
Un de Mre. Marois, do.
Seize de Mre. Geneſt, do.
Onze de Mre. Huot, do.
Un de Mre. Bellevue, do.
Cinq de Mre. Richard, do.
Dix huit de Mre. Dionne, do.
Trois de Mre. Rivet, do.
Trois de Mre. Boiſſeau, do.
Un de Mre. Guillaume Rageot, do.
Un de Mre. Roy, do.
Un de Mre. Rageot, do.
Quatre de Mre. Decharnay, do.
Treize de Mre. Dupont, do.
Trois de Mre. Louet Pere, do.
Vingt trois de Mre. Lacetiere do.
Vingt de Mre. Rouſſelot, do.
Vingt huit de Mre. Gachet, do
Dix de Mre. du Laurent, do.
Treize de Mre. Pinguet, do.
Cinq de Mre. Andouart, do.

Three (and inventory) of Mre. de Honoré Neuville, - - Notary:

Five of Mre. Hiché, - - - do.

Fifteen of Mre. Dubreüil, - - do.

Seven of Mre. Becquet, - - - do.

Ten of Mre. Belfond, - - - do.

Ten of Mre. Pinguet, - - do.

Twenty-one of Mre. Boucault, do.

One of La Riviere, - - - - do.

Two bundles ſtiled - - " Anciennes minutes des notaires hors de leur rang."

Eleven of Saillant, Notary.

Twenty of Mre. Louet fils. - do.

Fourteen of Chamballon. - - do.

Five of Mre. La Four, - - do.

Twenty-two of Mre. Charet, - do.

One of Mre. Moreau, - - - do.

One of Mre. Denoyer Pretre,

One of La Ferté Le Pailleur, Notary.

One of Claude Aubert, - - do.

Two bundles Etudes ſeveral notaries.

Forty-ſeven bundles ſtiled " *Regiſtres des Baptémes, Sepultures et Marriages.*"

Various bundles ſtiled " *Curatelles et Tutelles &c.*"

One bundle *Encheres par licitation.*

A variety of papers ſtated by Mr. Panet to have been entitled in the Archives " *Papiers inutiles*" when he was appointed clerk of the common-pleas and which he found lying on the ground and were put upon ſhelves by him. They appear to be papers of various proceedings in the different courts, all mixed together.

One caſe about half full of ſimilar papers.

REPORT

Trois (et inventaire) de Mre. de Honoré Neuville. } Notaire.

Cinq de Mre. Hiché, do.

Quinze de Mre. Dubreuil, do.

Dix de Mre. Becquet, do.

Dix de Mre. Belfond, do.

Dix de Mre. Pinguet, do.

Vingt un de Mre. Boucault, do.

Un de la Riviere, do.

Deux Liaſſes ſtilées
" Anciennes Minutes des Notaires hors de leurs rangs." }

Onze de Saillant, Notaire.

Vingt de Mre. Louet fils, do.

Quatorze de Chamballon, do.

Cinq de Mre. Latour, do.

Vingt deux de Mre. Charet, do.

Un de Mre. Moreau, do.

Un de Mre. Denoyer, Pretre.

Un de Laferté le Pailleur, Notaire.

Un de Claude Aubert, do.

Deux liaſſes études de pluſieurs Notaires

Quarante ſept liaſſes ſtilées.

" Régitres des Batêmes, Sépultures et Mariages."

Diverſes Liaſſes ſtilées, " Curatelles et Tutelles."

Une liaſſe " Encheres par Licitation."

Une variété de papiers que Mr. Panet a allégué avoir été intitulés " papiers inutiles" lorſqu'il fut nommé Greffier des Plaidoyers-commmuns, et qu'il a trouvé ſur le plancher et qu'il a mis ſur les tablettes, ils paroiſſent être des papiers de diverſes procédures dans les différentes Cours, tous mélées enſemble.

Une Caiſſe environ à demie pleine de ſemblables papiers.

REPORT OF THE COMMITTEE FOR THE DISTRICT OF MONTREAL:

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor General, &c. &c.

Report of the Committee of Council reſiding in Montreal, *appointed to inquire into the State and Condition of the* ANTIENT RECORDS *that may be in the Diſtrict of* Montreal,

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY,

IN obedience to your *Excellency's* order of reference in council to inquire into the ſtate of the Antient Records.

We foward, after divers ſittings and examination, the annexed liſt of ſuch as have come within our knowledge, depoſited in a vault appropriated for that uſe, with remarks on their nature, authenticity, ſtate of preſervation and the period of the ſeveral acts therein mentioned, as well as of the judicial proceedings, and they are diſpoſed in as good order as the conveniency and facility of thoſe that may be intereſted may require.

We likewiſe annex a ſtate of records at Three-Rivers which o n examination one of us found to be agreeable to the ſtatement.

MONTREAL, 10th *November*, 1790. By order of the Committee,

(Signed) PICOTTE'E DE BELESTRE, *Preſident.*

Liſt of the Papers, Regiſters, Proceedings &c. of the Archives of Montreal ſince the Eſtabliſhment of the Juriſdiction to the Conqueſt in 1760.

CIVIL PROCEEDINGS.

A bundle of 22 *carnets* of the proceedings of the juriſdiction of Montreal from the 23d November 1666 to the 2d September 1786, with a repertory.

A regiſter, not bound, containing 14 *carnets* from the 7th January 1687 to the 22d Auguſt 1690, a part of which is unbound and ſome leaves gnawed.

One ditto of 14 *carnets* commenced the 4th September 1690 and finiſhed the 15th September 1693, with a repertory.

17 *carnets*, not bound, in which are enregiſtered divers copies of arrets of ſtate, and of the ſuperior council of Quebec, including the commiſſions or appointments of judges, king's attornies and other officers, for the eſtabliſhment of civil and military juriſdiction at Montreal, from the 17th November 1693 to the 22d Auguſt 1698, with a repertory.

13 *carnets*, not bound, from the 26th Auguſt 1698 to the 28th March 1702.

18 ditto, not bound, beginning the 22d May 1702 and ending the 25th May 1706.

RAPPORT DU COMMITÉ POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Gouverneur Général, &c. &c.

Rapport du Commité du Conseil réſident à Montréal, nommé pour éxaminer l'état et la Condition des Anciens Régitres qui peuvent être dans le Diſtrict de Montréal,

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

EN obéiſſance à l'ordre de Référence de Votre Excellence en Conseil pour éxaminer l'Etat des Anciens Régitres,

Nous tranſmettons, après diverſes Séances et un examen, la liſte annexée de tels de ceux qui ſont venus à notre connoiſſance, dépoſés dans une voute deſtinée à cet uſage, avec des remarques ſur leur nature, leur autenticité, leur état de conſervation et la date des différens actes qui y ſont mentionnés, ainſi que des Procédures Judiciaires, et ils ſont arrangés en auſſi bon ordre que l'aiſance et la facilité à ceux qui peuvent y être intéreſſés, peuvent le requérir.

Nous joignons également une lettre et un état des régitres des Trois Rivieres qu'un de nous, ſur un éxamen, a trouvé être conformes à l'état.

Par ordre du Commité,

MONTREAL, le 10 Novembre, 1790. (Signé) PICOTTÉ DE BELESTRE, *Preſident.*

Etats des Papiers, Régiſtres, Procédures, &c. des Archives de Montréal depuis l'établiſſement de la Juriſdiction juſqu'à la conquête de 1760.

PROCÉDURES CIVILES.

Une liaſſe de 22 carnets des Audiences de la Juriſdiction de Montréal, depuis le 23 9bre. 1666 juſqu'au 2 7bre. 1686 avec répertoire.

Un Régitre non relié contenant 14 carnets depuis le 7 Janvier 1687 juſqu'au 22 Aouſt 1690, dont partie non reliée et quelques feuillets rongés.

Un régitre en 14 carnets commencé le 4 7bre. 1690 et fini le 15 7bre. 1693 avec répertoire.

17 Carnets non reliés, dans leſquels ſont enrégiſtrées diverſes copies d'arrêts d'Etat et du Conſeil Supérieur de Québec, renfermant les commiſſions ou proviſions des Juges, Procureurs du Roi et autres officiers pour l'établiſſement de la Juriſdiction Civile et Militaire à Montréal, commencés le 17 9bre. 1693 juſqu'au 22 Août 1698 avec un Répertoire.

13 carnets non reliés, depuis le 26 Aouſt 1698 juſqu'au 28 Mars 1702.

18 carnets non reliés commencés le 22 Mai 1702 et fini le 25 May 1706.

Un

A regiſter, partly bound, containing 20 *carnets*, beginning the 9th November 1706 and ending the 29th December 1713.

7 *carnets*, forming a regiſter, from the 15th June 1714 to the 23d December 1718.

A regiſter without cover, beginning the 24th January 1719 and ending the 7th Sept. 1725.

One ditto, beginning the 18th October 1726 and ending the 14th October 1729.

One ditto, beginning the 13th January 1730 and ending the 12th May 1732.

One ditto, beginning the 16th May 1732 and ending the 30th January 1733.

One ditto, beginning the 6th February 1733 and ending the 20th June 1733.

One ditto, beginning the 3d July 1733 and ending the 23d February 1734.

One ditto, beginning the 30th March 1734 and ending the 10th December 1734.

One ditto, beginning the 11th December 1734 and ending the 9th September 1735.

One ditto, beginning the 16th September 1735 and ending the 3d Auguſt 1736.

One ditto, without cover, beginning the 7th Auguſt 1736 and ending the 14th June 1737.

One ditto, beginning the 21ſt June 1737 and ending the 28th February 1738.

One ditto, beginning the 4th March 1738 and ending the 22d May 1739.

One ditto, without cover, beginning the 5th June 1739 and ending the 15th Nov. 1740.

One ditto, without cover, beginning the 18th Nov. 1740 and ending the 31ſt Oct. 1741.

One ditto, beginning the 10th November 1741 and ending the 17th January 1743.

One ditto, beginning the 8th February 1743 and ending the 17th November 1744.

One ditto, beginning the 20th November 1744 and ending the 13th July 1746.

One ditto, beginning the 15th July 1746 and ending the 13th June 1749.

One ditto, beginning the 14th June 1749 and ending the 13th February 1754.

One ditto, beginning the 19th February 1754 and ending the 20th September 1755.

One ditto, beginning the 23 September 1755 and ending the 3d May 1758.

One ditto, beginning the 5th May 1758 and ending the 7th September 1760.

The forgoing regiſters and *carnets* are authenticated by the ſignatures of Judges and Clerks, and they have almoſt all repertories; the greateſt part is bound, and in a very good ſtate of preſervation; the remainder is in bundles compoſed of different *carnets* of which part is unbound, part gnawed at the edges, and others have ſeveral leaves wanting, particularly the firſt and laſt.

Tutelles, Curatelles, Insinuations, &c.

A bundle of 15 *carnets*, from the 6th February 1685, to the 2d October 1732; containing the *Tutelles*, *Curatelles*, *Inſinuations* and other acts of the prerogative.

One ditto, of 14 *carnets*, from the 12th December 1732 to the 18th December 1747.

One ditto, of 17 *carnets*, from the 19th June 1748, to the 18th June 1756.

One ditto, of 13 *carnets*, from the 1ſt February 1757 to the 11th Auguſt 1764.

One

Un régitre relié en partie contenant 20 carnets commencé le 9 Novembre 1706 et fini le 29 Décembre 1713.

7. Carnets formant un régitre depuis le 15 Juin 1714 jusqu'au 23 Décembre 1718.

Un régitre sans couvert, commencé le 24 Janvier 1719 fini le 7 Septembre 1725.

Un ditto commencé le 18 8bre. 1726 et fini le 14 8bre. 1729.

Un ditto commencé le 13 Janvier 1730 et fini le 12 May 1732.

Un ditto commencé le 16 May 1732 et fini le 30 Janvier 1733.

Un ditto commencé le 6 Février 1733 et fini le 20 Juin 1733.

Un ditto commencé le 3 Juillet 1733 et fini le 23 Février 1734.

Un ditto commencé le 30 Mars 1734 et fini le 10 Décembre 1734.

Un ditto commencé le 11 Décembre 1734 et fini le 9 Septembre 1735.

Un ditto commencé le 16 Septembre 1735 et fini le 3 Aouſt 1736.

Un ditto ſans couverture, commencé le 7 Aouſt 1736 et fini le 14 Juin 1737.

Un ditto commencé le 21 Juin 1737 et fini le 28 Fevrier 1738.

Un régitre commencé le 4 Mars 1738 fini le 22 Mars 1739.

Un ditto ſans couverture commencé le 5 Juin 1739 et fini le 15 9bre 1740.

Un ditto ſans couverture commencé le 18 9bre 1740 et fini le 30 8bre. 1741.

Un ditto commencé le 10 9bre. 1741 et fini le 17 Janvier 1743.

Un ditto commencé le 8 Février 1743 et fini le 17 9bre. 1744.

Un ditto commencé le 20 Novembre 1744 et fini le 13 Juillet 1746.

Un régitre commencé le 15 Juillet 1746 et fini le 13 Juin 1749.

Un ditto commencé le 14 Juin 1749 et fini le 13 Février 1754.

Un ditto commencé le 19 Février 1754 et fini le 20 7bre. 1755.

Un ditto commencé le 23 7bre. 1755 et fini le 3 Mai 1758.

Un ditto commencé le 5 Mai 1758 et finit le 6 Septembre 1760.

Les régitres et carnets ci-deſſus ſont autentiqués par les ſignatures des Juges et Greffiers et preſque tous ont leur répertoire, la plus grande partie eſt reliée et dans un très bon état de préſervation ; le reſte eſt en liaſſes compoſées de différens carnets dont partie non reliée, partie rongée par les bouts et d'autres enfin ou manquent pluſieurs feuilles particulierement les prèmieres et dernieres.

Tutelles, Curatelles, Insinuations, &c.

Une liaſſe de 15 carnets depuis le 6 Février au 2 8bre. 1732 contenant les Tutelles, Curatelle, Inſinuations et autres actes des prérogatives.

Un idem de 14 carnets, depuis le 12 xbre. 1732 juſqu'au 18 xbre. 1747.

Un idem de 17 carnets, depuis le 19 Juin 1748 juſqu'au 18 Juin 1756.

Une idem de 13 carnets depuis le 1 Février 1757 juſqu'au 11 Aouſt 1764.

One ditto, of 17 *carnets*, containing the productions, affirmations of accounts, nominations of *Experts*, affidavits, securities, and acts of transmission for appeal, from the 24th November 1736 to the 8th of August 1760.

A bundle of 17 *carnets*, containing judicial leases, seizures, adjudications, decrees, licitations, *sentences d'ordres*, and oppositions &c. from the 14th July 1683 to the 17th June 1744.

One ditto, of 14 *carnets* from the 3d July 1739 to the 23d October 1750.

One ditto, of 16 *carnets* beginning the 16th October 1750 and ending the 11th July 1760.

Part of these *carnets* is in very good order, bound, signed and countersigned; and part is neither bound, nor signed;—and there are some leaves wanting at the beginning and the end, others are torn, and otherwise gnawed, and a few are blank.

Notariats.

The Minutes, or *Notariat* of Mr. Adhemar the father, contained in 18 *Caisses*.

1st *Caisse*, beginning by an act or acquittance from Julien Ladmoty to Cabassier, of the 12th May 1687, and ending with an obligation of the 28th December 1688.

2d *Caisse*, beginning with the marriage contract of John Luminveau with Mary Quevillon, of the 9th May 1689 and ending with a deed of sale from Stephen Lair to James Perrinau of the 14th December 1650.

3d *Caisse*, beginning with an agreement of Claude Dumay with Robillard, of the 7th Jan. 1691 and ending with an inventory of the widower Peter Pinguet, of the 30th Dec. 1692.

4th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Augustin Douaire and Catherine Tetard, of the first January 1693, and ending with an agreement of Charles Parent with Joseph Laforêt, of the 11th September 1693.

5th *Caisse*, beginning with a contract between Messrs. Juchereau and Aubuchon, of the 1st January 1694, and ending with the inventory of the widow Beaudry, of the 30th Aug. 1695.

6th *Caisse*, beginning with a declaration of Coron, of the 4th September 1695, and ending by a deed of sale to Marcoux from Hurtubise, of the 10th December 1696.

7th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between John Gateau and Suzanne Coureau, of the first of January 1697, and ending with a *carnet* whereof the concluding deed is a concession to James Campault by M Dollier, of the 13th October 1698.

8th *Caisse*, beginning with an agreement of the 1st June 1698, between Aubry and Laurin, and ending by a deed of sale of the 30th December 1699, from M. Decoigne to Louis Mallet and his wife.

9th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between James Hurteau and Josete Rousseau, of the 2d January 1700, and ending with a constitution of the 27th July 1701, from Landron to Chartraut.

10th *Caisse*, beginning with an agreement of Achard with Godet, of the 1st August 1701, and ending with a testament of M. Abrah. Bouet of the 26th December 1702.

11th *Caisse*, beginning with a declaration of Jn. Roi of the 2d January 1703, and ending by a deed of gift from Madam Legardeur to Sr. Daillebout of the 20th December 1704.

12th

Une liasse de 17 carnets contenans les productions, affirmations de comptes, nominations d'experts, prestations de serment, cautionnement et actes de départs pour appel, depuis le 24 Novembre 1736 jusqu'au 8 Aoust 1760.

Une liasse de 17 carnets contenans les baux judiciaires, saisies, adjudications, décrêts, licitations, sentences d'ordres et oppositions &c. depuis le 14 Juillet 1683 au 17 Juin 1744.

Une idem de 14 carnets depuis le 3 Juillet 1739 au 23 Octobre 1750.

Une idem de 16 carnets commencés le 16 Octobre 1750 et finit le 11 Juillet 1760.

Partie de ces carnets est en très bon ordre, reliée, signée et contresignée ; et l'autre partie non reliée, non signée, et ou il manque des feuilles au commencement et à la fin, d'autres déchirées et en partie rongées et quelques-unes en blanc.

Notariats.

Les minutes ou Notariat de Mr. Adhémar pere contenu en 18 caisses.

1ere. Caisse commençant par un facte ou quittance par Julien Ladmoly à Cabassier du 12 May 1687 et finissant par une obligation du 28 Décembre 1688.

2eme. caisse commmençant par le contrat de Mariage de Jean Lumiaveau avec Marie Quevillon du 9 May 1689 et finissant par une vente par Etienne Lair à Jacques Périneau le 14 Décembre 1690.

3eme. caisse commençant par un engagement de Claude Dumay à Robillard du 7 janvier 1691 finissant par l'inventaire de veuve Pierre Pinguet du 30 Décembre 1692.

4eme. caisse commençant par le contrat de marriage d'Augustin Douaire et Catherine Tétard du 1er. janvier 1693, finissant par l'engagement de Charles Parent à joseph Laforet du 11 Septembre 1693.

5eme. caisse commençant par un marché entre Messrs, Juchereau et Aubuchon du 1er janvier 1694 et finissant par l'inventaire de veuve Beaudry du 30 Aoust 1695.

6eme. caisse commençant par acte de déclaration de Coron du 4 Septembre 1695 finissant par une vente à Marcoux par Hurtubise du 10 Décembre 1696.

7eme. caisse commençant par le contrat de marriage de Jean Gateau et Suzane Courreau du 1 janvier 1697, finissant par un carnet dont le dernier acte est une concession à Jacques Campeau par Mr. Dollier du 13 Octobre 1698.

8eme. caisse commençant par un accord du 1er. juin 1698 entre Aubry et Laurin et finissant par une vente du 30 Decembre 1699 par Mr. Decoigne à Louis Mallet et à sa femme.

9eme. caisse commençant par le contrat de marriage de Jacques Hurteau et Josephte Rousseau du 2 janvier 1700 finissant une constitution du 27 juillet 1701 par Landron à Chartrant.

10eme. caisse commençant par l'engagement d'Achard à Godet du 1er. Aoust 1701, finissant par un testament de Mr. Abraham Douet du 26 Décembre 1702.

11eme. caisse commençant par une déclaration de Jean Roy du 2 janvier 1703, finissant par une Donation à sieur Daillebout par Madame Legardeur du 20 Décembre 1704.

12th *Caisse*, beginning with an Obligation from Millot to Decoigne, of the 5th January 1705, and ending with a contract of marriage between the Sr. La Perriere and Delle. Malhiot, of the 15th December 1705.

13th *Caisse*, beginning with articles of apprentice-ship of Gauthier to Auger, of the 21st January 1706, and ending with a deed of sale from Gabriel Beaudouin to Gaudry, of the 27th December 1707.

14th *Caisse*, beginning with the inventory of Betournée of the 4th January 1708, and ending with an engagement of Mongrain *aux Dames Hospitalières* of the 22d December 1709.

15th *Caisse*, beginning with a contract *au Roi* by Peter Plaisant of the 2d January 1710 and ending with a contract of marriage between Verou and Magdelaine Blery of the 26th December 1711.

16th *Caisse*, beginning with a deed of sale from Paul Derocher to Noel Zebeau of the 3d January 1712, and ending with an agreement between Louis Turpin and Dejardin of the 13th April 1714.

17th *Caisse*, beginning with an obligation from Queuneville to Sr. Trottier of the 9th April 1714, and ending with a contract of marriage between Jn. Charetier et Marie Courtemanche of the 7th October 1718.

18th And last *Caisse*, beginning with a lease from Magdne. Arrivé to François Rencontre of the 20th January 1719, and ending with an inventory of Gabriel Gibeault of the 30th September 1725.

NOTARIAT of Me. Adhemar *fils*, in 12 *Caisses*.

1st *Caisse*, beginning with the inventory of Charles Brazeau of the 3d January 1726, and ending with an obligation from Mr. Delongueuil to Madame Pascaud of the 13th Sept. 1728.

2d *Caisse*, beginning by a deed of sale from René Buet to Bro. Pomminville of the 2d. January 1729, and ending with an obligation to the widow Nivard St. Dizier from Brouillet of the 29th December 1730.

3d *Caisse*, beginning by a concession of a pew to Jeannot la Chapelle of the 3d January 1731, and ending with a contract of marriage between Nichs. Volant and Jne. Pothier of the 31st December of the same year.

4th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Le Beau and Marie Tomelet of the 4th January 1732, and ending with articles of partnership between Charles Marie Quennele & Picard, of the 30th December 1733.

5th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Beauvais and Margt. Le Mieux of the 4th January 1734, and ending with a deed of sale to Louis Roi from James Hervieux of the 18th June 1735.

6th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Louis Morel and Catherine Chenier the 6th January 1736, and ending with a deed of sale to Bourgeau from Menard of the 29th December 1738.

7th *Caisse*, beginning with a contract between Louis Beaumont and Chabot of the 3d January 1739, and ending with the marriage contract of Biron and Marie Prudhomme of the 20th December 1740.

8th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Dubeau and Catherine Dubord of the 1st January 1741, and ending with an obligation to Maugé from Couillard of the 18th December 1742.

9th

12eme. caisse commençant par une obligation de Millot à Decoigne du 5 janvier 1705, finissant par le contrat de marriage du sieur Lapériere et dlle. Malhiot du 15 Décembre 1705.

13eme. caisse commençant par un apprentissage de Gauthier à Auger du 21 janvier 1706, finissant par une vente à Gaudry par Gabriel Beaudouin du 27 Décembre 1707.

14me. caisse commençant par l'inventaire de Bétournée du 4 janvier 1708 finissant par un engagement de Mongrain aux Dames Hospitalieres du 22 Décembre 1709.

15eme. caisse commençant par un marché au Roi par Pierre Plaisant du 2 janvier 1710 finissant par le marriage de Veron et Madelaine Blezy du 26 Décembre 1711.

16me. caisse commençant par une vente à Noel le Beau par Paul Durocher du 3 janvier 1712 finissant par un engagement de Louis Turpin à Déjardin du 13 Avril 1714.

17eme. caisse commençant par une obligation au sieur Trottier par Queuneville du 9 Avril 1714 finissant par le contrat de marriage de Jean Chartier et marie Courtemanche du 7 8bre 1718

18eme. caisse (et derniere) commençant par bail à loyer par madelaine Arrivé à François Rencontre du 20 janvier 1719 finissant par l'inventaire de Gabriel Gibault du 30 7bre 1725.

Notariat de Mr. Adhémar fils en 12 caisses.

1ere. caisse commençant par l'inventaire de Charles Brazeau du 3 janvier 1726 finissant par une obligation à madame Pascaud par Mr. de Longueuil du 13 Septembre 1728.

2me. caisse commençant par une vente à Bro Pominville par René Buet du 2 janvier 1729, finissant par une obligation à veuve Nivard St. Dizier par Brouillet du 29 xbre. 1730.

3me. caisse commençant par une concession d'un ban à Jeannot Lachapelle du 3 janvier 1731, finissant pur un contrat de marriage d'entre Nicolas Volant et jeanne Pothier du 31 xbre dit an.

4me. caisse commençant par le marriage de le Beau et Marie Tamelet du 4 janvier 1732, finissant par un acte de société entre Charles Marie Quennelle et Picard du 30 xbre. 1733.

5me. caisse commençant par le marriage de Beauvais et Marguerite Lemieux du 4 janvier 1734 finissant par une vente à Louis Roy par Jacques Hervieux du 18 juin 1735.

6me. caisse commençant par le marriage de Louis Morel et Catherine Chénier le 6 janvier 1736, finissant par une vente à Bourgeau par Menard du 29 xbre. 1738.

7eme. caisse commençant par un marché entre Louis Beaumont et Chabot du 3 janvier 1739, finissant par le mariage de Biron et Marie Prudhomme du 20 xbre. 1740.

8me. caisse commençant par le mariage de Dubeau et Catherine Dubord du 1er janvier 1741 finissant par une obligation à Maugé par Couillard du 18 Décembre 1742.

9th *Caisse*, beginning with an obligation of Mr. Linctot to M. Lestage of the 3d Jan. 1743, and ending with the contract of marriage of Robreau and Lse. Auger of the 31st Dec. 1744.

10th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Archambault and Marie Brouillet of the 8th January 1745, and ending with a lease of part of a pew to Mr. Beleistre of the 30th December 1748.

11th *Caisse*, beginning with the articles of apprentice-ship of Le Comte with Cirier of the 2d January 1749, and ending with an obligation of Derosier to Peloquin of the 29th Dec. 1751.

12th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Jos. Renger and Mrie. Lamoureux deposited the 2d January 1752, and ending with a contract of marriage between Joseph Laurin and Catherine Valliere of the 24th November 1754.

NOTARIAT DE ME. RAIMBAULT *Pere* in 6 *Caisses*.

1st *Caisse*, beginning with a contract of marriage between James Goguet et Jeanne Tousset of the 17th November 1697, and ending with an obligation from Louis Roi to M. Decoigne of the 26th December 1702.

2d *Caisse*, beginning by a deed of sale to Jos. Bricault from Peter Renaud of the 3d Jan. 1703, and ending with a concession to Jn. Moreau from the seigniors of Montreal of 20th December 1708.

3d *Caisse*, beginning with a concession to Jn. Gervais from Mr. De Longueuil of the 7th February 1709, and ending with a deed of sale to P. Hotesse from the seigniors of Montreal of the 16th December 1713.

4th *Caisse*, beginning with an acquittance to Jobidon from Lavimodiere of the 14th January 1714, and ending with a concession from Mr. Bellemont to Dubois of the 30th Sept. 1718.

5th *Caisse*, beginning with a contract of marriage between Diguer and Suzanna Laurin of the 2d January 1720, and ending with a concession to Vadenet from Mr. Bellemont of 31st December 1723.

6th *Caisse*, beginning with a deed of concession of a pew to Lestage of 5th January 1724, and ending with another deed of concession to Melle. Mary Gatineault from the churchwardens of 24th December 1726.

NOTARIAT DE ME. RAIMBEAULT *fils* in 4 *Caisses*.

1st *Caisse*, beginning with a deed of sale to La Rose of 30th January 1727, and ending with ditto to Paree from his brother of 29th December 1729.

2d *Caisse*, beginning with a contract of marriage between M. Lorimier and Melle. Le Pailleur of 5th January 1730, and ending with an obligation to Mr Tremout from Drouat of 11th June 1732.

3d *Caisse*, beginning with an obligation to Mr. Hamelin from Edeline of 12th June 1732, and ending with a deed of sale of the 12th September 1736, from M. De Celoron to Mr. De Contrecœur.

4th And last *Caisse*, begining with a deed of sale to Decoste from Vinet of 27th September 1736, and ending with a declaration of the widow Daigneaux of 2d September 1737.

NOTARAIT

9eme. caisse commençant par une obligation du Sieur Linctot à Mr. Lestage du 3 janvier 1743, finissant par le mariage de Robreau et de Louise Auger du 31 Décembre 1744.

10eme. caisse commençant par le marriage d'Archambault et de Marie Brouillet du 8 janvier 1745, finissant par un bail de partie d'un banc à Mr. Beleſtre du 30 xbre. 1748.

11me. caisse commençant par l'apprentissage de le Compte avec Cirier du 2 janvier 1749, finissant par l'obligation de Dérosier à Peloquin du 29 xbre. 1751.

12me. caisse commençant par le mariage de Joseph Renger et Marianne Lamoureux déposé le 2 janvier 1752 finissant par le mariage de Joseph Laurin et Catherine Valiere du 24 9bre 1754

NOTARIAT de Me. Raimbeau pere en 6 caisses.

1ere. caisse commençant par le mariage de Jacques Goguet et Jeanne Tousset du 17 Novem. 1697, finissant par une obligation de Louis Roi à Mr. Decoigne du 26 Décembre 1702.

2me. caisse commençant par vente à Joseph Bricault par Pierre Renaud du 3 janvier 1703, finissant par une concession à Jean Moreau par les seigneurs de Montréal du 20 xbre 1708.

3me. caisse commençant par une concession à Jean Gervais par Mr. de Longueuil du 7 Février 1709, finissant par une vente à P. Hotesse par les seigneurs de Montréal du 16 Décembre 1715

4me. caisse commençant par une quittance à Jobidou par Lamivodiere du 14 janvier 1714, finissant par une concession par Mr. Bellemont à Dubois du 30 Septembre 1718.

5me. caisse commençant par le mariage de Diguer et Susanne Laurin du 2 janvier 1720, finissant par une concession à Vadenet par Mr. Bellemont du 31 Décembre 1723.

6me. caisse commençant par un acte de concession d'un banc à l'estage du 5 janvier 1724, finissant par un idem à Delle Marie Gatineau par les Marguillers du 24 Décembre 1726.

NOTARIAT de Me. Raimbault fils en 4 Caisses.

1ere. caisse commençant par une vente à Larose du 30 janvier 1727, finissant par une idem à Parée par son frere du 29 Décembre 1729.

2me. caisse commençant par le mariage de M. Lorimier et Delle. Lepailleur du 5 janvier 1730, finissant par une obligation à Mr. Tremout par Drouart du 11 juin 1732.

3me. caisse commençant par une obligation à sieur Hamelin par Edeline du 12 juin 1732, finissant par une vente du 12 Septembre 1736 par Mr. de Céloron à Mr. de Contrecœur.

4me. et derniere caisse commençant par une vente à Decoste par Vinet du 22 7bre 1736, finissant par une déclaration de veuve Daigneaux du 2 Septembre 1737.

NOTARIAT

NOTARIAT OF ME. LE PAILLEUR *Père* in 7 *caisses.*

1ſt *Caiſſe*, beginning with a contract between Beaugrand and Mr. Leſtage of 7th January 1703, and ending with a contract of marriage between La Roche & Melle. Payet of 25th December 1708.

2d *Caiſſe*, beginning with an Award between Picard and Pominville of the 5th Jan. 1709, and ending with the inventory of Mr. Lachauvignery of 16th June 1713.

3d *Caiſſe*, beginning with a Leaſe to La Chapelle from Xaintonge of 26th June 1713, and ending with a contract of marriage between Langevin and Marie Anne Roi of 6th Oct. 1715.

4th *Caiſſe*, beginning with an obligation to Guillet from Dufort of the 31ſt October 1715, and ending with a deed of ſale to Dielle from Texier of 8th May 1718,

5th *Caiſſe*, beginning with a leaſe to Jgn. Jean from M. Moniere of 9th May 1718, and ending with articles of partnerſhip between Godefroy and Hamelin of 30th April 1721.

6th *Caiſſe*, beginning with an obligation to Charles Le Febvre from his brothers of 1ſt May 1721, and ending with a deed of gift to St. Aubin from Jourdain of 2d April 1725.

7th And laſt *caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Denis and Clemence Picard of 5th May 1725, and ending with a deed of ſale to Garnier from Sauvé of 12th March 1732.

NOTARIAT OF ME. LE PALLIEUR *fils*, in 7 *caiſſes.*

1ſt *Caiſſe*, beginning with an engagement of Roy to M. Deſaunier of 23 May 1733, and ending with a conceſſion to Beaudry from M. Lafreſniere of 24th December 1733.

2d *Caiſſe*, beginning with an accquittance from Metot to Denoyers of 3d January 1734, & ending with an engagement of 15th September 1734 from Delorier to Baril.

3d *Caiſſe*, beginning with a mutual deed of gift between Charetier and his wife of 4th January 1735, and ending with a contract between Guillory and Baron of 23d December 1735.

4th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between James Le Gros and Genevieve Le Roux of 9th January 1736, and ending with a deed of aſſignment to Dauteuil from the widow Lamie of 29th December 1736.

5th *Caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Th. Bourdeaux and Melle Deſelle of 2d January 1737, and ending with the contract of marriage between Louis Archambault and Cathe. Picard of 31ſt December 1737.

6th *Caiſſe*, beginning with a deed of ſale from Chaperon to Leonard dated the 3d January 1738, and ending with an engagement of a baſtardchild to Cardinal of 30th December 1738.

7th And laſt *caiſſe*, beginning with a contract of marriage between Chas. Valade and Genevieve Pilon of 4th January 1739, and ending with the contract of marriage between Beaudeau and Magdelaine Boyer of 26th September of the ſame year.

NOTARIAT OF ME. DAVID, in 2 *caiſſes.*

1ſt *Caiſſe*, beginning with a leaſe to Coquillard from M. St. Michel of 14th May 1719, & ending with an engagement from Charlie to Mr. Dechaillon of 15th May 1722.

2d And laſt *caiſſe*, beginning with an engagement from Beaujeux to Roſe of 16th May 1722, and ending with a deed of ſale to James Diel from Derivou of 9th September 1726.

NOTARIAT

NOTARIAT de Me. LE PAILLEUR pere en 7 caisses.

1ere. caisse commençant par un marché de Beaugrand avec Mr. Lestage du 7 janvier 1703, finissant par le mariage de Laroche avec Dlle. Payet du 25 Décembre 1708.

2eme. caisse commençant par une sentence arbitrale entre Picard et Pommeaville du 5 janvier 1709, finissant par l'inventaire de Mr. La Chauvignery du 16 juin 1713.

3eme. caisse commençant par le bail à la Chapelle par Xacatonge du 26 juin 1713, finissant par le mariage de Langevin avec Marianne Roy du 6 Octobre 1715.

4me. caisse commençant par une obligation à Guillet par Dufort du 31 Octobre 1715, finissant par une vente à Dielle par Tessier du 8 May 1718.

5me. caisse commençant par un bail à Ignace Jean par Mr. Monier du 9 Mai 1718, finissant par une société entre Godfroy et Hamelin du 30 Avril 1721

6me. caisse commençant par une obligation à Charles Lefevre par ses freres du 1er May 1721 finissant par une donation à St. Aubin par Jourdain du 2 Avril 1725.

7me. et derniere caisse commençant par le mariage de Denis avec Clementine Picard du 5 May 1725, finissant par une vente à Garnier par Sauvé du 12 Mars 1732.

NOTARIAT de Me. LE PAILLEUR fils en 7 caisses.

1ere. caisse commençant par un engagement de Roy à Mr. Desaunier du 23 May 1733, finissant par une concession à Beaudry par Mr. Lafresniere du 24 Décembre 1733.

2eme. caisse commençant par une quittance de Metot à Denoyers du 3 janvier 1734, finissant par un engagement du 15 Septembre 1734 de Délorier à Baril.

3me. caisse commençant par don mutuel de Charetier et sa femme du 4 janvier 1735, finissant par un marché entre Guillory et Baron du 23 Décembre 1735.

4me. caisse commençant par le mariage de Jacques Legros et Genevieve le Roux du 9 janvier 1736, finissant par un transport à Dauteuil par veuve Lamie du 29 Décembre 1736.

5me. caisse commençant par le marriage de Joseph Bourdeaux et Dlle. de Selle du 2 janvier 1737, finissant par le mariage de Louis Archambault et Catherine Picard du 31 xbre. 1737.

6me. caisse commençant par une vente de Chaperon à Léonard, en date du 3 janvier 1738, finissant par un engagement d'un enfant bâtard à Cardinal du 30 Décembre 1738.

7eme. et derniere caisse commençant par le mariage de Charles Valade et de Genevieve Pilon du 4 janvier 1739, finissant par le mariage de Boudeau et Madelaine Boyer du 26 Septembre même année.

NOTARIAT de Me. DAVID en 2 caisses.

1ere. caisse commençant par un bail à Coquillard par Mr. St. Michel du 14 may 1719, finissant par l'engagement de Charlie à Mr. Déchaillon du 15 may 1722.

2me. et derniere caisse commençant par l'engagement de Beaujeu à Rose du 16 May 1722, finissant par une vente à Jacques Diel par Dérivou du 9 Septembre 1726.

NOTARIAT

NOTARIAT OF MRE. LATOUR, in 1 *caisse*.

Beginning with a cession or *desistement* from the Seigniors in favor of M. Boucherville of 19th March 1741 and ending with an obligation to Douaire from Mr. De Perigny of 12th June in the same year.

NOTARIAT OF MRE. CHEVREMONT in 1 *caisse*.

Beginning with an engagement of Mathew Boudel and his wife to M. Deberey of 15th November 1732, and ending with the testament of M. Frs. Bouat of 9th June 1739.

NOTARIAT OF MRE. ST. ROMAIN in 1 *caisse*.

Beginning with a bundle of several of his minutes from the 9th December 1731, and ending with a procuration from the Beaudry's to their father of 24th February 1732.

NOTARIAT OF MRE. CHAUMONT, 1 *caisse*.

Beginning with a deed of sale to the widow Tabeault from Beauveais of 6th Nov. 1728, & ending with a deed of gift from the widow Blot to Labrosse of 4th June 1752.

NOTARIAT OF MRE. DUFRESNE, in 1 *caisse*.

Beginning with a concession to Boulé from M. Le Page of 18th September 1733, and ending with a deed of assignment from the widow Decarry to her children of the 16th April 1747; in the same *caisse* is a *carnet* of his reports of survey from the 19th September 1730, to the 26th August 1740.

NOTARIAT OF MRE. CORON in 2 *caises*.

1st *Caisse*, begins with a deed of assignment to Caillé from Labreche of the 2d Jan. 1721, and ends with a concession to Albert Ouimet from Mr. Le Page of 2d January 1731.

2d *Caisse*, begins with a deed of sale to Peter Seguin and his wife by Gipouloux of 13th April 1731, and ends with another deed of sale to Labelle by *La Jeunesse* of 7th April 1732.

NOTARIAT OF MR. BARRET in 2 *caisses*.

1st *Caisse*, begins with a contract of marriage between Peter Voisin and Jeanne Perrat of 23d December 1709, and ends with an exchange of lands between Frs. Foye and Marie *fils* 11th April 1733.

2d *Caisse*, begins with a concession to Frs. Filliou of land *à la tortue* of 24th April 1733, and ends with a contract of marriage between Ls. Laplante Derige Ecr. and Melle. Lacroix of 21st December 1744.

NOTARIAT OF MR. DANRE'. in 13 *caisses*.

1st *Caisse*, begins with a deed of assignment from Boisson to his children of 29th March 1738, and ends with an obligation from Brouillet to Beaudrie of 31st December 1740.

2d *Caisse*, begins with a contract between Petit and Blot of 2d January 1741, and ends with an obligation from La Selle to Delorme of 28th December 1742.

3d *Caisse*, begins with a contract of marriage between Martin and Gauthier of 1st January 1743, and ends with an obligation from Becque to M. Lestage of 26th December 1744.

4th *Caisse*, begins with a contract of marriage between Vredon and Margte. Groux of 3d January 1745, and ends with ditto between Pre. Hubert and Cathe. Giasson of 19th Nov. 1746.

5th

NOTARIAT de Me. LATOUR, en 1 caisse.

Commençant par une cession ou désistement des seigneurs en faveur de Mr. Boucherville du 19 Mars 1741, finissant par une obligation à douaire par Mr. de Perigny, du 12 Juin même année.

NOTARIAT de Me. CHEVREMONT, en une caisse.

Commençant par un engagement de Mathieu Roudet et sa femme à Mr. Delery du 15 Novembre 1732, finissant par le testament de Mr. Frs. Bouat du 9 Juin 1739.

NOTARIAT de Me. St. ROMAIN, en une caisse.

Commençant par une liasse de diverses de ses minutes depuis le 9 Décembre 1731, et finissant par une procuration des Beaudry à leur pere du 24 Fevrier 1732.

NOTARIAT de Me. CHAUMON, une caisse.

Commençant par une vente à veuve Tabeault par Beauvais du 6 Novembre 1728, finissant par un don de veuve Blot à la Brosse du 4 juin 1752.

NOTARIAT de Me. DUFRENE, en une caisse.

Commençant par une concession à Boulé par Mr. le Page du 18 Septembre 1733, finissant par un abandon de Veuve Décarry à ses enfans du 16 Avril 1747; dans la même caisse est un carnet de ses procès verbaux d'arpentage depuis le 19 7bre. 1730 jusqu'au 26 Aoust 1740.

NOTARIAT de Me. CORON, en 2 caisses.

1ere. caisse commençant par une concession à Caillé par Labrêche du 2 janvier 1721, finissant par une concession à Albert Ouimet par Mr. Le Page du 2 janvier 1731.

2eme. caisse commençant par une vente à Pierre Séguin et sa femme par Gipouloux du 13 Avril 1731, finissant par une vente à Lobelle par la Jeunesse du 7 Avril 1732.

NOTARIAT de Me. BARRET en 2 caisses.

1ere. caise commençant par le marriage de Pierre Voisin et Jeanne Perrat du 23 Décembre 1709, finissant par une échange de terres entre François Faye et Marié fils le 11 Avril 1733.

2eme. caisse commençant par une concession à François Filion d'une terre à la Tortue du 24 Avril 1733, finissant par le marriage de Louis Laplante Derige Ecuier et Delle. Lacroix du 21 Décembre 1744.

NOTARIAT de Me. DANRE' en 13 caisses.

1ere. caisse commençant par un abandon par Boisson à ses enfans du 29 Mars 1738, finissant par une obligation de Brouillet à Beaudrie du 31 Décembre 1740.

2de. caisse commençant par un marché entre Petit et Blot du 2 janvier 1741, finissant par une obligation de la Selle et Delorme du 28 Décembre 1742.

3eme. caisse commençant par le contrat de marriage de Martin et Gautier du 1er. janvier 1743 et finissant par une obligation de Becque à Mr. Lestage du 26 Décembre 1744.

4eme. caisse commençant par un contrat de marriage de Vedron et Marguerite Groux du 3 janvier 1745, et finissant par un idem de Pierre Hubert et Catherine Giasson du 19 9bre. 1746.

5th *Caisse*, begins with an inventory of the Widow Campeau of 29th November 1746, & ends with a contract of marriage between Piquet and Ang. Poitra of 21st April 1748.

6th *Caisse*, begins with a deed of conceſſion to M. Feltz from the widow Deruiſſeaux of 22d April 1748, and ends with an exchange between Barthelot and Ricard of 21ſt March 1749.

7th *Caisse*, begins with an argreement between Neveu and Boivin of 22d March 1749, and ends with an obligation of Godu to the India company of 13th June 1751.

8th *Caisse*, begins with an engagement of Godin to M. La Colombiere of 14th June 1751, & ends with an acquittance from Dupuy to the heirs Diel of 29th January 1753.

9th *Caisse*, begins with an engagement from Beaulieu to Pothier of 29th January 1753, and ends with an obligation from Cardinal to his ſon of 2d. March 1754.

10th *Caisse*, begins with a conceſſion to Stoule from Melle. Lanoue of 3d March 1754, and ends with an engagement from Vallé to Courtois of 7th September 1755.

11th *Caisse*, begins with an acquittance from Lambert to Crepeau of 18th September 1755, ending with an inventory of Madme. Feltz of the 9th October 1756.

12th *Caisse*, begins with an accquittance to Le Duc from Giaſſon of 10th October 1756, & ends with a deed of ſale to Peniſſeau from M. Contrecœur of 24th March 1758.

13th And laſt *caisse*, begins with a deed of ſale to Faribault from Delinel of 25th March 1758, and ends with a deed of ſale to Roy from M. Senneville of 17th September 1760.

NOTARIAT OF MRE. SANGUINET, *Pere*, in 2 *caisses*.

1ſt *Caisse*, begins with a deed of ſale to Danſereau from Luſſié the 8th Auguſt 1734, and ends with another deed of ſale to Martin from Rougeau of 27th December 1743.

2d *Caisse*, begins with a contract of marriage between Dupleſſis and Mary Deſchamps of 11th January 1744, and ends with a *Demiſſion* to Lafond from M. De Vareanes the 25th September 1747.

NOTARIAT DE MRE. SENET in 4 *caisses*,

1ſt *Caisse*, begins with a contract of marriage between Thouin and Margaret Beaudouin of 19th January 1704, and ends with a contract of marriage between Charbonneau and Geneviève Huboux of 7th September 1714.

2d *Caisse*, begins with a deed of ſale to Charbonneau from Lapointe of 16th Sept. 1714, and ends with a deed of ſale to Ls. Calonneau from Gadois of 25th July 1722.

3d *Caisse*, begins with a deed of ſale to Ploüfe from Truchon of 25th July 1722, and ends with an acquittance to Dumay from Robert of 17th Auguſt 1727.

4th *Caisse*, begins with a contract of Marriage between Déjardin and Anne Brein of 7th September 1727, and ends the 13th July 1730 with an agreement and diſcharge from Vigneux to Pilon.

NOTARIAT OF MRE. COMPARE', in 4 *caisses*.

1ſt *Caisse*, begins with a contract of marriage between Chapeux and Agathe Thouin of 15th January 1736, and ends with an engagement from Adam to Borner of 3d December 1741.

2d *Caisse*, begins with an acquittance to Beaudry from Loiſel of 9th January 1742, and ends with a contract of marriage between Duclos and Reine Beauchemin of 26th Dec. 1747.

3d

5eme. caisse commençant par l'inventaire de veuve Campeau du 29 9bre. 1746, finissant par le mariage de Piquet et Angelique Poitra du 21 Avril 1748.

6eme. caisse commençant par une concession à Mr. Feltz pour veuve Deruisseaux du 22 Avril 1748, finissant par une échange entre Berthelot et Ricard du 21 Mars 1749.

7eme. caisse commençant par un accord entre Neveu et Boisvin du 22 Mars 1749, finissant par une obligation de Godu à la compagnie des Indes du 13 juin 1751.

8eme. caisse commençant par un engagement de Godin à Mr. de Lacolombiere du 14 juin 1751, finissant par une quittance de Dupuis aux héritiers Diel du 29 janvier 1753.

9eme. caisse commençant par un engagement de Beaulieu à Potier du 29 janvier 1753, finissant par une obligation de Cardinal à son fils du 2 Mars 1754.

10eme caisse commençant par une concession à Stoute par Delle. Lanoue du 3 Mars 1754, finissant par l'engagement de Vallé à Courtois du 7 Septembre 1755.

11eme. caisse commençant par une quittance de Lambert à Crépeau du 18 Septembre 1755, finissant par l'inventaire de Mr. Feltz du 9 Octobre 1756.

12eme caisse commençant par quittance à Leduc par Giasson du 10 Octobre 1756, finissant par une vente à Peniſſon par Mr. Contrecœur du 24 mars 1758.

13eme. et derniere caisse commençant par la vente à Faribault par Delinel du 25 mars 1758, finissant par une vente à Roi par Mr. de Senneville du 17 Septembre 1760.

NOTARIAT de Me. SANGUINET, Notaire, pere en 2 caisses.

1ere. caisse commençant par vente à Danserau par Lussier le 8 Aoust 1734, finissant par vente à Martin par Rougeau du 27 Décembre 1743.

2eme. caisse commençant par le mariage de Dupleſſis et Marie Déchamps du 11 janvier 1744 et finissant par démission à Lafond par Mr. de Varennes le 25 Septembre 1747.

NOTARIAT de Me. SENET, en 4 caisses.

1ere. caisse commençant par un marriage de Thouin et Maguerite Beaudouin du 19 janvier 1704, finissant par un idem de Charbonneau et Genevieve Huboux du 7 Septembre 1714.

2eme. caisse commençant par une vente à Charbonneau par la Pointe du 16 Septembre 1714 finissant par une vente à Louis Calonneau par Gadois du 25 juillet 1722.

3eme. caisse commençant par vente à Plouffe par Truchon du 25 juillet 1722, finissant par une quittance à Dumay par Robert du 17 Aoust 1727.

4eme. caisse commençant par un mariage de Déjardin et Anne Brieu du 7 Septembre 1727, finissant le 13 juillet 1730 par un accord et quittance par Vigneux à Pilon.

NOTARIAT de Me. COMPARÉ, en 4 caisses.

1ere. caisse commençant par le marriage de Chapeux et d'Agathe Thouin du 15 janvier 1736, finissant par engagement d'Adam à Bomer du 3 Décembre 1741.

2onde. caisse commençant par une quittance à Beaudry par Loisel du 9 janvier 1742, finissant par mariage de Duclos et de Reine Beauchemin du 26 Décembre 1747.

31 *Caiſse*, begins with a deed of ſale to Veine from Adam the 13th January 1748, and ends with an exchange between Brien and his ſon of 9th November 1751.

4th And laſt *caiſse*, begins with a contract of marriage from Reil and Melle. Quintin of 2d January 1752, and ends with a deed of ſale from Comet to Meſſie of 17th September 1755.

NOTARIAT OF MRE. PORLIER, in 4 *caiſses*.

1ſt *Caiſse*, begins with a contract of marriage between Charon and Mary Jolie of 4th Feb. 1733, and ends with a deed of ſale to M. Beaucour from Paget of 12th September 1737.

2d *Caiſse* begins with proceedings between Madame De Ramzey and M. Bleury of 18th September 1737, and ends with an obligation from M. Clignancourt to the India company of 10th June 1740.

3d *Caiſse*, begins with a deed of ſale to Malet from Lecuier of 15th January 1741, and ends with an obligation of 12th Auguſt 1742 of Mr. Arrivé to M. Leſtage.

4th And laſt *caiſse*, begins with a deed of ſale to Jn. Vincent from Bernet of 2d May 1742, and ends with an obligation of 4th July 1744.

NOTARIATS OF MESSRS. BOURON AND DEGUIRE, in 1 ſingle *caiſse*.

Mr. Bouron's begins with a contract of marriage between Chartrant and Mary Anne Demers of 11th January 1750, and ends with a diſcharge from Gaudet of 16th Sept. 1760.

Mr. Deguire's begins with a renunciation of the widow Duval in 1758, and ends with a deed of ſale to Jn. Plouf from Michel Ploufe the 28th December 1761.

All theſe *Notariats* abovementioned are in tolerable good order, the greateſt part are numbered and dated, compoſed of their regiſters and *repertories*.

NOTARIAT OF MRE. POTHIER.

It begins with an inventory of Hurtubiſe of 4th December 1687, and ends with a conceſſion for le Duc of 31ſt December 1700.

This *Notariat* has neither regiſter nor *repertory*, and is in a ſingle *caiſse*, contains ſeveral deeds of conceſſions and others from the 1ſt January 1669, made by the Seigniors proprietors of la Prairie, Contrecœur, St. Thereſe &c. part of the ſaid deeds are under the private ſeals of the ſaid Seigniors or their ſecretaries, and the other part paſſed and ſubſcribed by the Notaries Benoit, Fleuricourt, Menard, Adhemar and Pichard, &c.

5 *Caiſses*, containing minutes of the Notaries Demarets, Cuſſon, de la Touche and others, among which minutes there are a number of Mr. Adhemar's pere, while he practiſed in the country, which cannot be properly arranged without conſiderable trouble.

Another *Caiſse*, contains equally the ſcattered and confuſed minutes of the Notaries Benoit, Fleuricourt, Menard, Pichard, Pothier and Adhemar.

10 *Caiſses*, containing the confuſed minutes of Meſſrs Maugue and Baſſet, Brothers, who did buſineſs together; without any order or date, and in ſuch a deranged ſtate that it is impoſſible to put them in proper order without conſiderable time.

3 *Caiſses*, containing a part of the minutes of M. Monmerqué (the other part has been burnt) put up in a bundle as well could be done.

1.

3eme. caisse commençant par vente à Veine par Adam le 13 janvier 1748, finissant par une échange entre Brien et son fils du 9 Novembre 1751.

4eme. et derniere caisse commençant par le contrat de mariage de Riel et Marthe Quintin du 2 janvier 1752, et finissant par une vente par comet à Messié du 17 Septembre 1775.

NOTARIAT de Me. PORLIER, en 4 caisses.

1ere. caisse commençant par le marriage de Charon et Marie Jolie du 4 Février 1733, et finissant par une vente à Mr. Beaucour par Payet du 12 Septembre 1737.

2eme. caisse commençant par des pieces de procès de madame Ramesey avec Mr. Bleury du 17 Septembre 1737, finissant par une obligation par Mr. Clignancourt à la Compagnie des Indes du 10 juin 1740.

3eme. caisse commençant par vente à Malet par l'Ecuyer du 15 janvier 1741, finissant par obligation du 12 Aoust 1742 du sieur Arrivé à Mr. Lestage.

4eme. et derniere caisse commençant par une vente à Jean Vincent par Bernet du 2 May 1742 et finissant par une obligation du 4 juillet 1743.

NOTARIAT de MRES. BOURON et DEGUIRE en une seule caisse.

Celui de Me. Bouron commençant par un contrat de marriage de Chartrant et Marie Anne Demers du 11 Janvier 1750, finissant par une quittance par Mr. Gaudet du 16 7bre. 1760.

Et Celui de Mr. Deguire commençant par la renonciation de veuve Duval en 1758, finissant par une vente à Jean Plouff par Michel Plouff le 28 Octobre 1761.

Tous les notariats ci-dessus sont en assez bon ordre, la plus grande partie numérotée et par date, composés de leurs régitres et répertoires.

NOTARIAT de Me. POTHIER,

Commençant par l'inventaire d'Hurtubise du 4 Décembre 1687, finissant par une concession pour le Duc du 31 Décembre 1700.

Ce notariat n'a ni régistre ni répertoire, et est dans une caisse, contenant plusieurs actes de concessions et autres depuis le 1er janvier 1669, faites par les seigneurs propriétaires de la Prairie, Contrecœur, St. Therese &c. dont partie des dits actes sous seings privés des dits seigneurs ou de leurs Sécrétaires, et l'autre partie reçue et signée des Notaires Benoit, Fleuricourt, Menard, Adhémaret Richard &c.

5eme. caisses contenant les minutes des Notaires Desmarêts, Cusson, de la Touche et autres parmi lesquelles minutes s'en trouvent quantité de Me. Adhemar Pere pendant qu'il a instrumenté dans les campagnes; lesquelles minutes on ne peut sans un travail considérable mettre dans leur véritable ordre.

Un autre caisse contenant également les minutes éparses et confondus des Notaires Benoit, Fleuricourt, Menard, Pichard, Potier et aussi Adhémar.

10. caisses contenant les minutes confondues de Mes. Maugué et Basset, freres qui ont travaillé ensemble, sans aucun ordre de dates, et tellement boulversés qu'il est impossible de les mettre en leur rang sans un tems considérable.

3. caisses contenant une partie des minutes de Me. Monmerqué dont l'autre partie a été incendiée; mis en liasse le mieux qu'il a été possible.

1 *Caiſſe*, containing ſeveral copies of arrets of the King enregiſtered in the ſuperior council of Quebec, ſeveral Ordinances of the ſaid Superior Council, the Governors and Intendants for permiſſions and licences for the upper country: alſo ſome *carnets* of regulations reſpecting the Police, &c.

15 *Caiſſes*, containing the criminal proceedings from the eſtabliſhment of the Juriſdiction to the conqueſt.

10 *Caiſſes*, containing the civil proceedings down to the conqueſt.

A ſhelf filled with the like civil proceedings.

" By order of the Committee,

Montreal, 10*th Nov.* 1790. " PICOTTÉ DE BELESTRE, *Preſident.*

Liſt of the public regiſters that are in the office of John Baptiſte Badeaux, notary and *greffier* at Three Rivers.

Six regiſters of Inſinuation.

Two ditto of Ordonnnances of Inſinuation.

Two ditto for *Clotures d'Inventaires.*

Church Regiſters.

Ten regiſters of the Church at Three-Rivers.

One ditto of La Point du Lac.

Seven ditto of Yamachiche.

Eight ditto of River du Loup.

Four ditto of Maſquinongé.

Twenty ditto of Nicolet.

Twenty-one ditto of Labaie St. Antoine.

One ditto of Becancour.

One ditto of Cap La Magdeleine.

One ditto of Champlain.

One ditto of Batiſcan.

One ditto of *Ste. Geneviewe* River Batiſcan.

One ditto of St. Staniſlas River *des Envies.*

Nine ditto of St. François upon Lake *St. Pierre.*

Seven ditto of Yamaſkas.

Eleven ditto of the Forge St. Maurice.

Three-Rivers, 21ſt *Auguſt* 1788. (Signed) BADEAUX, *Nore. & Gr.*

Liſt of *Notariats* depoſited in the office of Jean Baptiſte Badeaux, notary and *greffier* at Three Rivers, by order of His Excellency Frederic Haldimand, late Governor-General and Commander in Chief of this Province to wit.

Names

1. caisse contenant plusieurs copies d'arrêts du Roi enrégitrés au Conseil Supérieur de Québec diverses ordonnances du dit conseil Supérieur, des Gouverneurs et Intendans pour les permissions et congés des païs d'en haut, ainsi que quelques carnets de réglemens pour la police, &c.

15. caisses contenant les procédures criminelles depuis l'établissement de la Jurisdiction jusqu'à la conquête.

10 caisses de procédures ou papiers civiles jusqu'à la conquête.

1 Tablette remplie des mêmes procédures ou papiers civiles.

Par ordre du Commité

Montréal, le 10 *Novembre*, 1790. (Signé) PICOTTÉ DE BELLESTRE, *Président.*

Etat des régistres publics qui sont dans l'office de Jean Baptiste Badeaux, notaire et Greffier aux Trois Rivieres.

Six Régitres des insinuations.

Deux ditto des Ordonnances des insinuations.

Deux ditto pour les clotures d'inventaires.

Régitres des Fabriques.

Dix régitres de la Fabrique des Trois *Rivieres.*

Un ditto de la Pointe du Lac.

Sept ditto d'Yamachiche.

Huit ditto de la Riviere du Loup.

Quatre ditto de Maskinongé,

Vingt ditto de Nicolet.

Vingt un ditto de la Baye St. Antoine.

Un ditto de Bécancour.

Un ditto du Cap la Magdelaine.

Un ditto de Champlain.

Un ditto de Batiscan.

Un ditto de Ste. Genevieve, Riviere Batiscan.

Un ditto de St. Stanislas, Riviere des Envies.

Neuf ditto de St. François, sur le Lac St. Pierre.

Sept ditto d'Yamaska.

Onze ditto des Forges St. Maurice.

Aux Trois-Rivieres, le 21 Août, 1788. (Signé) BADEAUX, *N. et G.*

Etats des Notariats qui sont en l'Etude de Jean Baptiste Badeaux Notaire et Greffier aux Trois Rivieres, par l'ordre de son Excellence Frédéric Haldimand, ci-devant Gouverneur-général et Commandant en Chef de cette Province.

Noms

	Names of Notaries.	Places where they reſided.
Maitres.	Haſmeaux,	The town of Three-Rivers.
	Petit,	
	Caron,	
	Preſſé,	
	Grandmeſnil,	
	Poulin,	
	Le Prouſt,	
	Pottier,	
	Dialle.	
Maitres.	Duclos,	de Batiſcan.
	Rouillard,	
	Trottain,	
	Pollet,	
	Normandin,	Champlain.
	Chevalier,	St. Anne.
	Angé,	St. Pierre Lebéquet.
	Rigaud,	Maſquinongé.
	Lafoſſe.	Chenail du Nord.

Three-Rivers, 12th January 1788.

(Signed) BADEAUX, *Nore.* & *Gr*

	Noms des Notaires	Lieux ou ils réſidoient.
Maîtres	Hameau,	De la Ville des Trois Rivieres.
	Petit,	
	Carron,	
	Preſſé,	
	Grandménil,	
	Poulin,	
	Leprouſt,	
	Pothier,	
	Diette,	
Maîtres	Duclos,	De Batiſcan,
	Rouillard,	
	Trottain,	
	Polet,	
	Normandin,	Champlain,
	Chevalier,	*Ste.* Anne,
	Augé,	St. Pierre Leſbecquets.
	Rigaud,	Maſkinongé,
	Lafoſſe,	Chenail du Nord.

AUX TROIS RIVIERES, 12 Janvier, 1788.

(Signé) BADEAUX, *Notaire et Greffier.*

SATURDAY, 23d JULY 1791.

AT THE COUNCIL-CHAMBER IN THE BISHOP's PALACE.

PRESENT,

HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONOURABLE

GUY LORD DORCHESTER *Governor.*

The Honourable Major-General CLARKE *Lieutenant-Governor,*

The Honourable WILLIAM SMITH Esquire, *Chief Justice,*

AND

The Honourable { HUGH FINLAY, THOS. DUNN, EDW. HARRISON, JOHN COLLINS, ADAM MABANE, J. G. C. DE LERY, GEORGE POWNALL, HENRY CALDWELL, WILLIAM GRANT, FRANCIS BABY, SAMUEL HOLLAND, CHAS. DE LANAUDIERE. } Esquires.

Read a Report and Journal of the Committee, appointed on the 4th of January last, for the care of the ANCIENT FRENCH RECORDS, *with four Receipts therein alluded to.*

THE REPORT,

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER

Governor General of the Province of Quebec, *&c. &c. &c.*

REPORT OF THE COMMITTEE RESPECTING THE ANCIENT FRENCH RECORDS.

MAY IT PLEASE YOUR LORDSHIP,

THE Committee having met, in obedience to your Lordship's order in Council of the 4th of January last, and a selection being made from divers reports, exhibiting a list of the Ancient books of French Records, and seven hundred printed copies being ready for distribution, to bring the public acquainted with the state of those important Archives, agreeable to the said order, the Committee thought proper to express their sentiments in sundry resolves stated in their Journal, a copy whereof is hereunto annexed; and with the same, an account of divers Records received into the Secretary's office, and others delivered, to be transmitted to the district of Three-Rivers—comprised in receipts by Mr. Secretary Pownall and Mr. Thomas from number one to four.

All which is nevertheless humbly submitted to your Lordship's great wisdom.

Signed by order of the Committee,

Bishop's-Palace at QUEBEC, *8th July* 1791. WM. SMITH, *Chairman.*

EXTRACT

SAMEDI 23e. JUILLET 1791.

DANS LA CHAMBRE DU CONSEIL A L'EVE'CHE'.

PRÉSENT.

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER, *Gouverneur.*

L'Honorable Major Général CLARKE, *Lieutenant-gouverneur.*

L'Honorable WILLIAM SMITH, Ecuïer, *Juge en Chef.*

ET

Les Honorables { HUGH FINLAY, THOMAS DUNN, EDWARD HARRISON, JOHN COLLINS, ADAM MABANE, J. C. G. DE LERY, GEORGE POWNALL, HENRY CALDWELL, WILLIAM GRANT, FRANÇOIS BABY, SAMUEL HOLLAND, CHAS. DE LANAUDIERE, } Ecuïers.

Lu un rapport et journal d'un Comité appointé le 4e. de Janvier dernier pour le soin des Anciens Régitres François, avec quatre reçus y mentionnés.

RAPPORT

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER,

Gouverneur Général de la Province de Québec, &c. &c. &c.

RAPPORT DU COMITÉ REGARDANT LES ANCIENS RÉGITRES FRANÇOIS.

QU'IL PLAISE A VOTRE SEIGNEURIE,

LE Comité s'étant assemblé en obéissance à l'ordre de votre Seigneurie en Conseil du 4e. de Janvier dernier et ayant fait un choix de divers rapports, produisant une liste des anciens livres des régitres François, et sept cents copies imprimées étant prêtes à être distribuées, pour faire connoitre au Public l'état de ces archives importantes conformement au dit ordre, le Comité a cru convenable d'exprimer ses sentiments dans différentes résolutions portées dans son journal, une copie duquel est cy annexée, et avec elle un état de divers régitres reçus dans l'office du Sécrétaire, et autres délivrés, pour être transmis au district des Trois-Rivieres. Compris dans les reçus de Mr. le Sécrétaire Pownall et de Monsr. Thomas depuis nombre un jusqu'à quatre.

Le tout néanmoins soumis humblement à la profonde sagesse de votre seigneurie.

Signé par ordre du Comité,

A l'Evêché à Québec, le 8e. Juillet, 1791. WILLIAM SMITH, *Président.*

EXTRACT FROM THE JOURNAL.

RESOLVED,

Second, That it may conduce to the security of the French Archives, that the several receipts aforementioned, be lodged in the Council-office, and entered *at large with this Journal*, upon the Minutes of the Council.

Third, That for the better and more useful distribution of the printed statement, intitled, "*Antient French Archives*," it is expedient to direct that 150 copies be delivered to the Sheriff of the district of Quebec, as many to the Sheriff of Montreal, and 50 copies to the Sheriff of Three-Rivers, and 15 copies to the Sheriff of the district of Gaspé, and 40 copies to the Sheriff of Hesse, and 10 copies to the Sheriffs of each of the other districts of Luneburg Mecklenburg and Nassau, and 6 copies to each of the Members of the Council, and 80 copies to the Bishop for the use of the clergy. And that the Sheriffs dispose the copies that may be sent to them respectively among the Judges, Magistrates, Officers and practisers of the Courts of Justice, and chief and principal Inhabitants of their respective bailiwicks. And that the Clerk of the Council cause this Journal to be added to the printed book, and the order for such distribution to be notified in the Gazette, to the intent that the several Sheriffs and all others concerned may govern themselves accordingly.

ORDERED,

That the Chairman lay the original receipts aforementioned, with a copy of the Journal of the Committee to this day, before His Lordship; Ordered also, that the further consideration of the matters in reference be adjourned to the next call of the chair.

Signed by order

Council-Chamber Bishop's-Palace, 8th July 1791. WM. SMITH, *Chairman.*

THE RECEIPTS.

N.° I.

Secretary & Register's-Office Quebec, 9th Feb. 1791.

RECEIVED from the hands of *Mr. Panet*, clerk of the Court of Common-Pleas for the district of Quebec and deposited by him in this office under my inspection, conformable to a resolve and order of a Committee of Council respecting the preservation and deposition of the Antient French Records, communicated by the Chairman of the Committee to the clerks of the Common-Pleas at *Quebec* on the 3d inst.—The following books and records, viz.

First. Sixty books of Record intitled "Registres et plumitifs du Conseil Supérieur de "Québec contenant Arrêts et Jugements," from N.° 1 to N.° 60.

Second. Three books intitled "Productions des papiers, Affirmations des voyages &c." from N.° 61 to N.° 63.

Third. Four books intitled "Régistres criminels," from N.° 64 to N.° 67.

Fourth. One book intitled "Registre d'affirmations &c." N.° 68.

QUEBEC, *9th Feb.* 1791. GEO: POWNALL, *Sec.* & *Regr.*

Received a Duplicate of the above,

P. L. PANET,

N.° II.

EXTRAIT DU JOURNAL.

RESOLU,

Deuxieme.—Qu'il peut être convenable pour la sureté des archives françoises, que les divers reçus cy dessus mentionnés, soient logés dans l'Office du Conseil et entrés *dans leur entier dans ce journal*, sur les minutes du Conseil.

Troisieme.—Que pour la meilleure et plus utile distribution des états imprimés, intitulés, " *Anciennes Archives Françoises*," il est nécessaire d'ordonner, que 150 copies soient délivrées au sheriff du district de Québec, autant au shériff de Montréal, et 50 copies au sheriff des Trois-Rivieres, 15 copies au sheriff du district de Gaspé, et 40 copies au sheriff de Hesse, et 10 copies aux sheriffs de chacun des autres districts de Lunéburg, Mecklenburg et Nassau; 6 copies à chacun des Membres du Conseil, 80 copies à l'Evêque pour l'usage du Clergé, et que les sheriffs distribuent les copies qui peuvent leur être envoyées respectivement, parmi les juges, les magistrats, les officiers et praticiens des cours de justice, et parmi les principaux habitans de leurs bailliages respectifs: et que le greffier du Conseil fasse ajouter ce journal au livre imprimé, et que l'ordre pour cette distribution soit publié dans la Gazette, afin que les divers sheriffs et autres qui y sont intéressés, puissent s'y conformer en conséquence.

ORDONNE',

Que le Président mette les reçus originaux ci-dessus mentionnés, avec une copie du journal du Comité jusqu'à ce jour, devant sa seigneurie; ordonné aussi que la plus ample considération des matieres en référence, soit ajournée à l'ordre prochain du Président.

Signé par ordre

Chambre du Conseil à l'Evêché le 8e. Juillet, 1791. WILLIAM SMITH, *Président.*

LES REÇUS.

N° I.

Office du Sécrétaire et des Régitres, Québec, 9e. Fevrier, 1791.

REÇU des mains de Monsr. Panet Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs pour le District de Québec, et déposés par lui dans cette office, sous mon inspection, conformément à une résolution et ordre du Comité du Conseil regardant la conservation et disposition des anciens régitres François, communiqués par le président du Comité, aux Greffiers des Plaidoyers-communs à Québec, le troisieme present, les livres et régitres suivants, sçavoir,

1. Soixante livres de régitres intitulés, " regitres et plumitifs du Conseil supérieur de Québec contenant arrets et jugemements depuis N° 1. jusqu'à N° 60."

2. Trois livres intitulés " productions des papiers, affirmations des voiages &c. depuis N° 61 jusqu'à N° 63.

3. Quatre livres intitulés, " registres criminels, depuis N° 64 jusqu'à N° 67.

4. Un livre intitulé, " régistre d'affirmations, &c. N° 68."

QUEBEC, 9e. Fevrier, 1791. GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-dessus, P. L. PANET.

N° II.

N° II.

Secretary & Regist r's-Office Quebec, Saturday 12th February 1791.

Continued to receive this day from Mr. Panet and to depoſit in this office under my inſpection, the following books and records viz.

One hundred and forty regiſters numbered from N° 1 to 140, marked as commencing the 2d November 1666 and ending in 1759 intitled "PREVOTE"

Forty-four regiſters N° 1 to 44, marked a commencing the firſt March 1667, and ending the 15th April 1759 intitled "INSINUATIONS.

An unbound book or fragment N° 45, intitled "*Papier Terrier ou regiſtre de déclaration à la cenſive de Québec*" (very old) covered with a ſheet of paper, from 1667 to 1668.

Ten bundles marked "*Regiſtres et procés verbaux des voyers.*"

Two papers N° 1 & 2, intitled "*Régiſtres et plumitifs des cauſes de la juridiction de la riviere du Sud.*"

One bundle lettered A, intitled "*Conceſſions en fief et roture, par divers Gouverneurs et Seigneurs.*"

Nineteen books N° 1 to 14, and numbers 16, 17 & 18, and two books numbered 24—24 A, & 24 B, intitled "*Repertoires des Notaires.*"

One bundle in paſteboard intitled "*Actes depoſés pour ſervir comme minutes juſqu'en 1759 &c.s.*

Received a duplicate of the above, GEO: POWNALL, *Secry. & Regr.*

P. L. PANET.

N° III.

Secretary & Regiſter's-Office Quebec, 14th & 15th February 1791.

Continued to receive from Mr. Panet and to depoſit in this office the following records, viz.

Bundles of papers or cartons ſtiled "Etudes des notaires" as follow.

Thirty five of Monſr. Vachon	Notary.
Ten of Monſr. Larue - - -	do.
Fifty-nine of Monſr. Duprat -	do.
Twenty-ſix of Monſr. Fortier	do.
Thirteen of Monſr. Parent -	do.
Three of Monſr. Janneau - -	do.
One of Monſr. Alliez - -	do.
Forty-one of Monſr. Michon -	do.
Four of Monſr. Duguet - -	do.
Eight of Monſr. Barbel	do.
Twenty-five and ſome looſe ſheets of Monſr. Rageot - -	do.
Six of Monſr. Guillart Fleury	do.

One

N° II.

Office du Sécrétaire et des régiſtres, Québec, Samedi 12 Fevrier 1791.

Continué à recevoir ce jour de Mr. Panet, et à dépoſer dans cette office ſous mon inſpection les livres et régiſtres ſuivants, ſavoir:

Cent quarante regiſtres nombrés depuis N° 1. juſqu'à 40. marqués commencer le 2 Novembre 1666 et finir en 1759 intitulés " prévoté."

Quarante quatre régiſtres depuis N° 1. juſqu'à 44 marqués commencer le premier Mars 1667 et finir le 15 Avril 1559 intitulés, " innuations."

Un livre ou fragment point relié N° 45 intitulé, " papier terrier ou régiſtre de déclarations à la cenſive de Quebec." (très vieux) couvert avec une feuille de papier, depuis 1667 juſqu'à 1668.

Dix liaſſes marquées, " régitres et procès verbaux des voyers."

Deux papiers N° 112 intitulés, " régiſtres et plumitifs des cauſes de la Juriſdiction de la Riviere du Sud."

Une liaſſe lettrée A intitulée, " conceſſions en fief et roture, par divers gouverneurs et ſeigneurs."

Dix neuf livres depuis N° 1. juſqu'à 14 et nombres 16, 17 et 18, et deux livres numérotés 24—24 A et 24 B. intitulés, " répertoires des notaires."

Une liaſſe en carton intitulée, " actes dépoſés pour ſervir comme minutes juſqu'en 1759 &c."

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-deſſus, P. L. PANET.

N° III.

Office du Sécrétaire et des Régiſtres, Québec 14e et 15e. Fevrier, 1791.

Continué à recevoir de Mr. Panet et à dépoſer dans cette office les régitres ſuivants, ſavoir.

Liaſſes de papiers ou cartons intitulées " études des notaires." comme ſuit:

Trente cinq de Me. Vachon, Notaire.
Dix de Mre. Larue, - - - ditto.
Cinquante neuf de Mre. Duprat, do.
Vingt-ſix de Mre. Fortier, - - do.
Treize de Mre. Parent, - - - do.
Trois de Mre. Jannau, - - - do.
Un de Mre. Alliez, - - - - do.
Quarante un de Mre. Michon, - do.
Quatre de Mre. Dugnet, - - do.
Huit de Mre. Barbel, - - - do.
Soixante et quinze et quelques feuilles détachées de Mre. Rageot, - do.
Six de Mre. Guillart Fleury, - do.

One of Monſr. Querverſo - Notary.
Twenty-eight of Monſr. Barolet from 1731 to 1759 et 60 - - do.
Seven of Monſr. Fs. Rageot - do.
One of Monſr. Marois - - do.
Sixteen of Monſr. Geneſte - do.
Eleven of Monſr. Huot - do.
One of Monſr. Bellevue - - do.
Five of Monſr. Richard - do.
Eighteen of Monſr. Dionne - do.
Three of Monſr. Rivet - do.
Three of Monſr. Boiſſeau - - do.
One of Monſr. Guille. Roger - do.
One of Monſr. Roy - - do.
One of Monſr. Rageot - - do.
Four of Monſr. Decharney - do.
Thirteen of Monſr. Dupont - do.
Three of Monſr. Louet Pere - do.
Twenty-three of Monſr. La Cetière do.
Twenty of Monſr. Rouſſelot - do.
Twenty-eight of Monſr. Gachet do.
Ten of Monſr. Dulaurent - do.
Thirteen of Monſr. Pinguet - do.
Five of Monſr. Audouart - - do.
Three (and inventory) of Monſr. de Honoré Neuville - - do.
Five of Monſr. Hiché - . do.
Fifteen of Monſr. Dubreuil - do
Seven of Monſr. Becquet - - do.
Ten of Monſr. Belfond - - do.
Ten of Monſr Pinguet - - do.
Twenty-one of Monſr. Boucault do.
One of La Riviere - - do.

Two bundles ſtiled *Anciennes Minutes des Notaires hors de leur rang.* Eleve

Une de Mre. Querverſo, Notaire.
Soixante et dix huit, de Mre. Barolet depuis 1731 à 1759 et 60. Notaire.
Sept de Mre. Frs. Rageot, - - do.
Une de Mre. Marois, - - - do.
Seize de Mre. Geneſte, - - - do.
Onze de Mre. Huot, - - - do.
Une de Mre. Bellevue, - - - do.
Cinq de Mre. Richard, - - - do.
Dix-huit de Mre. Dionne, - - do.
Trois de Mre. Rivet, - - - do.
Trois de Mre. Boiſſeau, - - - do.
Une de Mre. Guile. Roger, - do.
Une de Mre. Roy, - - - - do.
Une de Mre. Rageot, - - - do.
Quatre de Mre. Decharney, - - do.
Treize de Mre. Dupont, - - - do.
Trois de Me. Louet, pere, - - do.
Vingt-trois de Mre. Lacétiere, - do.
Vingt de Mre. Rouſſelot, - - do.
Vingt-huit de Mre. Gachet, - do.
Dix de Mre. Du Laurent, - - do.
Treize de Mre. Pinguet, - - do.
Cinq de Mr. Audouart, - - - do.
Trois (et inventaire) de Mre. de Honoré Neuville, - - - - - do.
Cinq de Mre. Hiché, - - - do.
Quinze de Mre. Dubreuil, - - do.
Sept de Mre. Becquet, - - - do.
Dix de Mre. Belfond, - - - do.
Dix de Mre. Pinguet, - - - do.
Vingt-un de Mr. Boucanet, - - do.
Une de Lariviere, - - - - do.

Deux liaſſes intitulées, "anciennes minutes des Notaires hors de leur rang."

Eleven of Salliant Notary.

Twenty of M. Louet fils - - - do.

Fourteen of Chambalon - - do.

Five of Mr. La Four - - - do.

Twenty-two of Mr. Charet - - do.

One of Monsr. Moreau - - do.

One of Monsr. Denoyer Prêtre.

One of Laferté le Pailleur Notary.

One of Claude Aubert - - - - do.

Two bundles *Etudes* several notaries.

Forty-seven bundles stiled *Registres des Bâtemes Sepultures et Marriages.*

Various bundles stiled *Curatelles et Tutelles*, &c.

One bundle *Enchere par Licitations.*

A variety of papers stated by Mr. Panet to have been intitled in the Archives *Papiers inutiles* when he was appointed clerk of the common-pleas, and which he found lying on the ground and were put upon shelves by him. They appear to be papers of various proceedings in the different Courts, all mixed together.

One case about half full of similar papers.
Received a duplicate of the above. GEO: POWNALL, *Secry. & Regr.*

P. L. PANET.

Received 23d March, a bundle stiled *Minutes des Notaires dont les études sont aux Trois Rivieres.*
Received a duplicate of the above. GEO: POWNALL, *Sec. & Regr.*

P. L. PANET.

TRANSLATION OF N° 4.

A list of the Archives concerning the ancient jurisdiction of Three-Rivers delivered to Chas. Thomas Esquire, clerk of the court of common-pleas of the new district of Three Rivers, in the presence of the Honorable Adam Mabane, Thomas Dunn and Chaussegros de Lery, pursuant to the order of his Excellency the Governor in council of the 4th January 1791.

Three registers or *cayers* N° 1, 2, 3, appearing to be registers of *Assemblées de Parents*, and a bundle of papers of the same tenor.

Nineteen registers or *cayers*, N° 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 31, 32, 35, 36, 38, containing *insinuations* from 1675 to 1758, irregular in point of succession of years.

Five registers or *cayers* N° 1, 2, 3, 4, 5, containing criminal causes from 1667 to 1759, irregular as to succession of years.

Forty-seven registers or *cayers* of the royal jurisdiction of Three-Rivers in civil causes from 1658 to 1743, irregular as to succession of years. The said *cayers* are numbered from 1 to

Onze de Salliant, - - - Notaire.

Vingt de Mre. Louet, fils, - - do.

Quatorze de Chambalon, - - do.

Cinq de Mre. Latour, - - - do.

Vingt deux de Mre. Charet, - - do.

Une de Mre. Moreau, - - - do.

Une de Mre. Dénoyer, prêtre,

Une de Mre. Laferté Lepailleur, do.

Une de Mre. Claude Aubert, - do.

Deux liasses, " Etudes," de plusieurs Notaires.

Quarante sept liasses intitulées, " régistres des baptêmes, sépultures et mariages."

Diverses liasses intitulées, " curatelles et tutelles, &c."

Une liasse, " enchere par licitation."

Une variété de papiers annoncés par Mr. Panet avoir été intitulés, dans les archives " papiers inutiles," lorsqu'il fut appointé Greffier des Plaidoyers-communs, qu'il trouva étendus sur le plancher, et qu'il remit lui-même sur les tablettes, ils paroissent être une variété de procédures dans les différentes cours, mêlées ensemble.

Une boite à moitié pleine de Papiers semblables.

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-dessus, P. L. PANET.

Reçue 23e. Mars, une liasse intitulée, " Minutes des Notaires dont les études sont aux Trois-Rivieres."

GEO: POWNALL, *Sec. et Reg.*

Reçu un double du ci-dessus, P. L. PANET,

N° IV.

État des archives concernant l'ancienne Juridiction des Trois Rivieres remises à Charles Thomas Ecuyer Greffier de la Cour des Plaidoyers-communs du nouveau district des Trois-Rivieres en présence des Honorables Adam Mabane, Thomas Dunn et Chausse Gros de Lery en conformité de l'ordre de son Excellence le Gouverneur en Conseil du 4e. Janvier 1791.

Trois régistres ou Cahiers N° 1 2 3 paroissant être des régistres d'assemblées de parents, et une liasse de papiers de la même teneur.

Dix neuf régistres ou cayers N° 1. 2. 3. 4. 5. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 29 31. 32. 35. 36. 38. contenant insinuations depuis 1675 à 1758 sans suite d'années.

Cinq régistres ou cahiers N° 1. 2. 3. 4. 5. contenant causes criminelles depuis 1675 à 1759 sans suites d'années.

Quarante sept régistres ou cahiers de la Juridiction royale des Trois Rivieres dans les causes civiles depuis 1658 à 1743 sans suite d'années. Les dits cahiers numérotés depuis 1 à 47,

and 47—N° 24 & 25 contain ſales by *Licitation* from 1701 to 1715—N° 35 contains *oppoſitions*, *affirmations* and *proteſtations*, from 1ſt March 1744, to 23d November 1756—and N.° 36 contains *licitations* from 1747 to 1750.

QUEBEC, *7th March* 1791. P. L. PANET.

I have received from P. L. Panet Eſquire, the regiſters and *cayers* above deſcribed, whereof he is diſcharged———At Quebec, the 7th of March 1791.

CHAs. THOMAS, *C. C. P.* for the diſtrict of Three-Rivers.

His Lordſhip taking the ſaid report and journal with the receipts accompanying the ſame, into conſideration, was pleaſed with the advice of the council, to approve of the courſe recommended by the committee, and it is accordingly ordered, that the ſame be carried into execution.

J. WILLIAMS, C. C.

les N° 24 et 25 contiennent des ventes par licitation depuis 1701 à 1715. Le N° 35 contient des oppositions, affirmations et proteſtations depuis le 1er. Mars 1744 au 23 Novembre 1756, et le N° 36 contient des licitations depuis 1747 à 1750.

QUEBEC, 7 Mars, 1791. P. L. PANET.

J'ai reçu de Pierre Louis Panet Ecuyer les régiſtres et cahiers ci-deſſus décrits, dont décharge.——A QUEBEC, le 7 de Mars, 1791.

CHAs. THOMAS, G. P. C. pour le diſtrict des Trois-Rivieres.

Sa Seigneurie prenant en conſidération les dits rapport et journal avec les reçus qui l'accompagnent, a bien voulu, avec l'avis du Conſeil, approuver les meſures recommandées par le Comité, et il eſt en conſéquence ordonné qu'elles ſoient miſes en éxécution.

(Signé) J. WILLIAMS, C. C.

FIN.